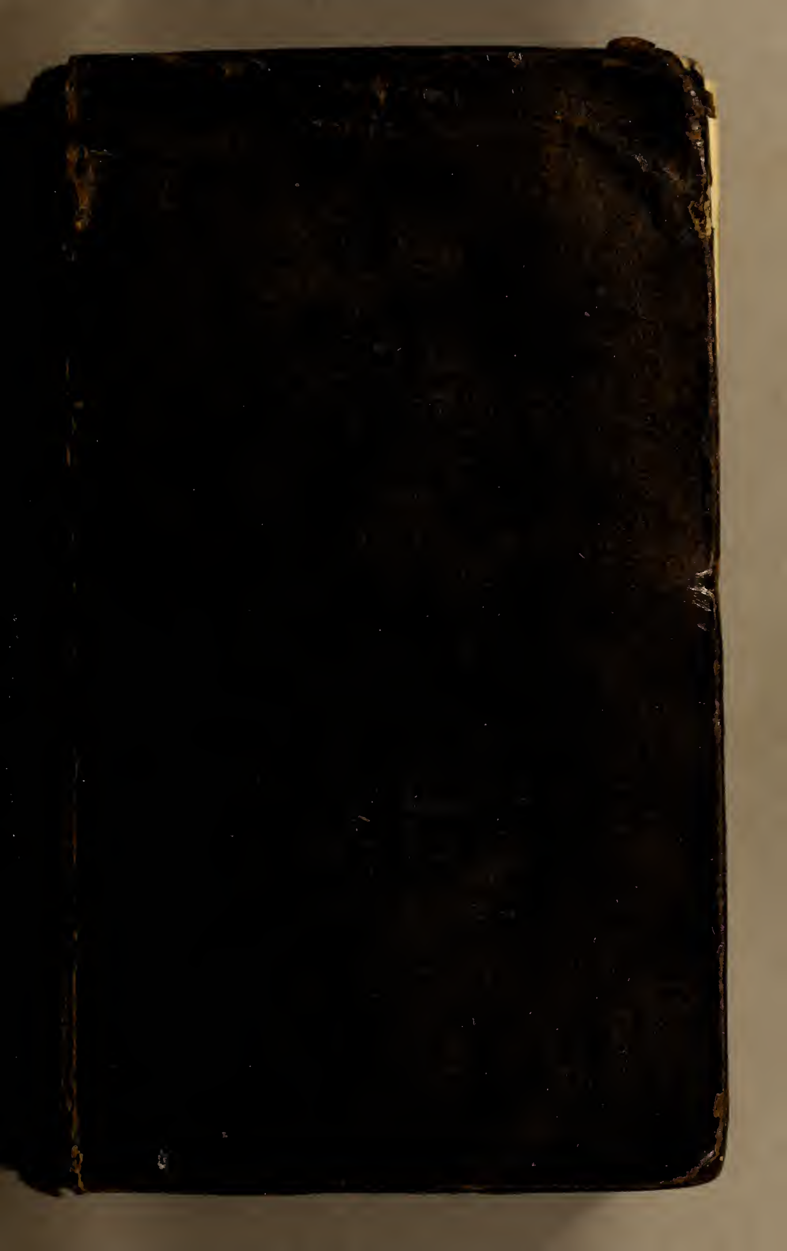


LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES

ECRITES DES MISSIONS Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS.

VIII. RECUEIL.



A PARIS,
Chez NICOLAS LE CLERC, ruë saint Jacques, à l'Image saint Lambert.

M. DCCVIII.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.



Le Reverend Pere Antoine Verjus
Instituteur et 1.er Directeur des Missions Françoises de la Compagnie de Jesus à la Chine, et aux Indes Orientâles, mort à Paris le 16. may 1706. agé de 75. ans.



AUX
JESUITES FRANÇOIS
MISSIONNAIRES
à la Chine & aux Indes.



MES REVERENDS PERES,

Quelque ſenſibles que nous ayïons eſté ici à la perte que

nous avons faite du REVEREND PERE VERJUS, *je ne doute pas que la nouvelle de ſa mort, qui doit maintenant avoir eſté portée juſqu'à vous, n'ait fait au fond de vos cœurs les meſmes impreſſions, & peut-eſtre encore de plus vives, puiſque vous perdez en ſa perſonne celui que vous regardiez avec raiſon comme le Pere & le Fondateur de vos Miſſions. Il l'étoit en effet: & c'eſt à l'établiſſement de cet ouvrage ſi neceſſaire au ſalut des ames, qu'il a employé une bonne partie de ſa vie. Il y a conſacré ſes ſoins, ſes veilles, ſa ſanté, le*

credit de ſes amis, toutes les penſées de ſon eſprit, & j'oſe dire toute la tendreſſe & tous les mouvemens de ſon cœur.

J'ay cru, MES REVERENDS PERES, *pour ne vous pas laiſſer ſans quelque conſolation dans une ſi juſte douleur, & pour adoucir meſme en quelque façon la noſtre, ne pouvoir rien faire de mieux, que de recueillir ce que j'ay ſçû par moy-meſme, & ce que j'ay pû apprendre par d'autres, des particularitez de ſa vie & de ſes vertus. Le recit que je vous en ferai ſera court & ſimple, & ne contiendra rien qui ne ſoit*

conforme à l'exacte verité. Mais j'espere, sa memoire vous estant aussi chere qu'elle l'est, que vous en serez touchez, & que vous y trouverez mesme, quelque fervens que vous puissiez estre, de quoy vous instruire & vous édifier.

Le Pere ANTOINE VERJUS *nâquit à Paris le* 24. *Janvier de l'année* 1632. *On remarqua en lui dés ses plus tendres années un naturel heureux, & cet assemblage de bonnes qualitez, qui font toujours naistre de grandes esperances, & qui attirent l'attention & les soins parti-*

culiers des parens. Il parut mesme en diverses occasions, que la Providence veilloit d'une maniere speciale à sa conservation; & l'on a toujours regardé dans sa famille non seulement comme un effet sensible de cette protection particuliere de Dieu, mais comme une chose qui approchoit du miracle, ce qui lui arriva à l'âge de neuf ou dix ans.

Un jour qu'il se promenoit à la campagne, s'étant échappé à la vigilance de ceux qu'on avoit commis pour son éducation, il monta sur un puits tres-profond qui n'étoit couvert que de mauvaises plan-

ches, & se faisoit un divertissement de s'y promener comme sur une espece de theatre, quand les deux planches du milieu lui manquerent tout à coup sous les pieds. Il estoit perdu sans ressource, si en tombant il ne se fust pris à une des planches qui restoient encore, & où il demeura attaché, n'ayant pour soutenir tout le poids de son corps ainsi suspendu, que l'extremité de ses doigts. Il demeura en cet état, jusqu'à ce qu'une jeune Paysane accourut au bruit qu'elle entendit; mais comme elle n'avoit pas assez de force pour l'aider à

ſortir de ce danger, tout ce qu'elle put faire fut de crier elle-meſme, & d'appeller du monde à ſon ſecours. Alors un homme inconnu s'approcha, & l'ayant retiré ſans peine, l'avertit d'aller ſur l'heure meſme à une Chapelle de la Sainte Vierge, qui eſtoit dans le voiſinage, pour y rendre graces à Dieu de l'avoir délivré d'un peril ſi évident. Il le fit avec joye, car il avoit déja une devotion particuliere envers elle, qu'il a conſervée juſqu'à la fin de ſes jours. Toute la bonté de ſon cœur ſe fit connoiſtre dés cet âge tendre. A peine eut-il rejoint les

gens de la maiſon, qu'il envoya promptement chercher celui qui lui avoit ſauvé la vie, afin de lui procurer la récompenſe qu'il meritoit. Mais cet homme que la Providence ſembloit n'avoir conduit là, que pour le tirer de ce peril, diſparut à l'inſtant; & quelque diligence qu'on fiſt pour le trouver, ou du moins pour ſçavoir qui il eſtoit, on n'en put jamais eſtre inſtruit.

A l'égard de la jeune Payſane, pour reconnoiſtre le ſervice qu'elle lui avoit rendu, il s'appliqua à l'inſtruire luimeſme des Myſteres & des devoirs de la Religion; & il

le fit si parfaitement, tout enfant qu'il estoit encore, qu'on la jugea digne quelque temps aprés, d'estre reçûë en qualité de Religieuse chez les Hospitalieres de la Place Royale, où elle a donné pendant toute sa vie de grands exemples des vertus propres de son état. Il courut dans sa jeunesse, malgré l'attention de ses parens, plusieurs autres dangers, où la protection de Dieu parut toujours d'une maniere si visible, que le Pere Verjus qui parloit peu de lui, avoüoit quelquefois à ses amis, qu'il ne pouvoit en rappeller le souvenir, sans estre penetré de

la plus vive reconnoiſſance.

Monſieur Verjus, qui comptoit pour peu les avantages de la fortune, s'ils n'étoient accompagnez & ſoutenus d'un vray merite, n'épargna rien pour cultiver les heureuſes inclinations d'un fils qu'il aimoit tendrement. Quoyque perſonne ne fuſt plus capable que lui de donner à ſes enfans une éducation heureuſe, comme le ſçavent ceux qui l'ont connu; & comme il a aſſez paru par les fruits ſolides qu'ils ont retiré de ſes ſoins, & par la maniere dont ils ſe ſont diſtinguez dans la profeſſion qu'ils ont ſuivie, il

crut cependant n'en pouvoir donner à celui-ci une meilleure, que de le faire étudier dans noſtre College de Paris. Il y fit en peu de temps de grands progrés & dans les ſciences & dans la pieté. Déſlors on admiroit en lui des ſentimens nobles & élevez beaucoup au deſſus de ſon âge; un naturel égal & ſans humeur, une ſageſſe anticipée, un eſprit vif & penetrant, & qui ne ſe rebutoit pas aiſément du travail, beaucoup de fermeté & de courage; en un mot, les plus heureuſes diſpoſitions du monde, à ſervir quelque jour utilement l'Etat,

comme plusieurs autres de sa famille. Mais Dieu qui vouloit l'attirer à son service, lui inspira d'autres vûës. Dans le temps qu'on songeoit à le retirer du College pour lui faire prendre le parti de l'épée, il se sentit fortement pressé de quiter le monde, & d'entrer dans nostre Compagnie. Le Pere Petau, à qui il avoit déja confié sa conscience, fut celui qu'il consulta sur son dessein. Ce grand homme aussi recommendable par sa sagesse & par son éminente vertu, que par cette capacité profonde qui le rendit une des plus vives lumieres de son siecle,

se fit un plaisir de l'écouter ; & comme il connoissoit déja, par lui-mesme, & par le témoignage public, la pieté constante & les talens naturels du jeune homme, aprés quelques entretiens particuliers, il l'assura que sa vocation venoit de Dieu. Il en fallut faire la declaration à son pere, qui en fut vivement touché, & qui mit d'abord tout en œuvre pour s'opposer au dessein de son fils ; mais comme la tendresse ni l'autorité paternelle ne gagnoient rien sur un esprit naturellement ferme, il lui fit faire divers voyages de plaisir aux environs de Paris,

pour voir s'il n'y avoit point quelque legereté dans ſon deſſein, & ſi le commerce du monde ne lui inſpireroit point d'autres ſentimens.

Ce fut dans une de ces promenades qu'il commença à donner des marques de ce zele ardent pour la converſion des Infidelles, qui a ſi fort éclaté dans la ſuite de ſa vie. Il ſe trouva un jour chez un Gentilhomme ami particulier de M. Verjus. Pour faire plaiſir au pere, le Gentilhomme n'omit rien de ce qu'il crut propre à éprouver la vocation du fils. Mais bien loin de l'ébranler, le jeune homme n'en parut

que plus affermi. Il s'insinua mesme si bien dans l'esprit du Gentilhomme, & lui parla sur la conversion des Infidelles d'une maniere si pathetique, qu'il l'engagea à contribuer par ses aumosnes à cette bonne œuvre. Il lui laissa sur cela un Memoire écrit de sa main, où il l'exhortoit à donner deux mille écus au Noviciat des Jesuites, pour y élever de jeunes Missionnaires propres à aller porter les lumieres de l'Evangile dans le nouveau Monde. Ce memoire se trouva dans les papiers du Gentilhomme aprés sa mort avec son testament, qui estoit en effet char-

gé de cette aumofne, & qui fut executé avant mefme que le Pere Verjus euft fait fes premiers vœux de Religion.

Cependant M. Verjus voyant que tous les moyens qu'il avoit pris, pour faire changer de refolution à fon fils, n'avoient fervi qu'à le fortifier, ne voulut plus s'oppofer aux deffeins de la Providence, & il en fit le facrifice à Dieu, en homme vertueux & plein de Religion.

La feparation couta cher à l'un & à l'autre, & le Pere Verjus a avoüé depuis qu'en ce moment il fentit les mouvemens de la nature fe reveiller

dans ſon cœur d'une maniere ſi forte, qu'il en fut ébranlé. Mais dés qu'il fut au Noviciat, il proteſta à JESUS-CHRIST *que ſa croix lui tiendroit lieu à l'avenir de tout ce qu'il avoit eu de plus cher dans le monde. En meſme temps ſes peines s'évanoüirent, & il ne ſongea plus qu'à acquerir la perfection de l'état qu'il venoit d'embraſſer.*

On ne ſçauroit dire avec quelle ferveur il s'appliqua à remplir tous les devoirs de ſa profeſſion. Il eſtoit alors dans ſa dix-neuviéme année; & comme il avoit l'eſprit

meur & fort avancé, il prit les choses de la pieté non pas en Novice, mais en homme fait. Il s'appliqua particulierement aux vertus solides, & propres à former un homme destiné à travailler au salut des ames. La conversion du nouveau Monde ayant esté le principal attrait de sa vocation, c'est-là qu'il rapportoit ses prieres, ses communions, ses mortifications, & toutes les autres pratiques de la vie Religieuse; & son zele le porta dés ce temps-là à écrire à nostre Pere General pour lui demander la permission de s'y consacrer lui mesme le

plustost qu'il se pourroit. Ce fut dans de si saintes dispositions qu'il fit ses premiers vœux.

Aprés son Novitiat on l'envoya regenter en Bretagne. Le desir qu'il avoit de se consacrer aux Missions, ne s'y rallentit pas: au contraire il s'y alluma encore davantage par les exemples de plusieurs fervents Missionnaires que les Jesuites avoient de tous costez dans cette Province. Mais il comprit bien par la conduite qu'on observe dans nostre Compagnie, qu'il n'étoit pas encore meur pour des emplois si difficiles; qu'outre les forces du

corps & un âge plus avancé ; il falloit acquerir beaucoup de connoissances, & s'exercer long-temps dans le travail ; qu'enfin il ne devoit pas aller dans le nouveau Monde pour se rendre saint, mais plustost qu'il falloit se rendre saint, pour estre en état d'aller travailler avec succés à la conversion du nouveau Monde.

Ainsi il ne songea qu'à se perfectionner dans son employ : & les classes furent pour lui une espece d'apprentissage, où il s'accoûtuma de bonne heure, comme il esperoit de le faire un jour dans les Missions, à souffrir, à tra-

vailler, à instruire, & à former les autres à la vertu. A mesure qu'il enseignoit à ses Ecoliers les voies du salut, il marchoit à grands pas dans celle de la perfection; & comme il rapportoit tout à cette fin, ni l'étude des langues, ni la lecture des Auteurs profanes, ni le plaisir qu'il prenoit à la poësie & à l'éloquence, ne furent pas capables de dessecher sa devotion. Mais aussi il sçut si bien allier l'un avec l'autre, que la devotion ne parut jamais nuire à ses études. Il y fit en effet des progrés tres-considerables; & il se trouvoit parmi nous peu de

personnes, qui eussent plus de goust que lui pour les ouvrages d'esprit, & qui entendissent plus finement les belles lettres.

Il fit ensuite sa Theologie avec le mesme succés : & il crut alors pouvoir esperer que le Pere General écouteroit ses prieres, & qu'il lui accorderoit enfin la grace qu'il avoit si long temps desirée. Bien des raisons cependant paroissoient s'opposer à son dessein. Comme il s'abandonnoit sans ménagement à tout ce qu'il entreprenoit, son extrême application à l'étude lui avoit causé des maladies considerables,

jusqu'à l'obliger souvent d'en interrompre le cours, & de laisser les classes pour quelque temps. Sa poitrine mesme paroissoit entierement ruinée, & on desesperoit qu'il pust jamais se rétablir. D'ailleurs on devoit avoir de la peine à se priver en France d'un homme que son esprit, sa capacité, & son excellent naturel rendoient propres à d'autres fonctions importantes, & qui demandoient moins de force que les emplois de la vie apostolique.

Cependant sa fermeté & son zele luy firent presser si fortement ses Superieurs, qu'il

leur fit une espece de violence ; & malgré tous les obstacles qu'on lui opposa, il obtint enfin du Pere General la permission de partir. Mais Dieu ne lui inspiroit ce grand zele que pour éprouver sa fidelité, ou plustost il attendoit encore plus de son zele que ce qu'il lui avoit inspiré. Il ne demandoit qu'une place parmi les Missionnaires ; & Dieu en le destinant à en estre le Pere & le Conducteur, vouloit en quelque maniere qu'il les remplist toutes.

M. le Comte de Crecy qui fut averti, quoyqu'un peu tard de son dessein, ne put

jamais se resoudre à perdre un frere qui lui estoit si cher. Il s'opposa fortement à son départ ; & il lui fut d'autant plus aisé d'y réüssir, que les Medecins declarerent que dans la foiblesse où se trouvoit alors le Pere Verjus, il ne pouvoit pas mesme entreprendre le voyage sans courir risque de sa vie. Les raisons & les prieres de M. de Crecy toucherent les Superieurs ; & il fut conclu que le Pere Verjus resteroit en France. Tout ce qu'on put faire pour le consoler, fut de lui donner quelque esperance d'obtenir dans un autre temps ce qu'on estoit

alors obligé de lui refuser.

Le Pere Verjus songea donc à rétablir sa santé. Mais comme il n'attendoit rien des remedes ordinaires, qu'il avoit si souvent & si inutilement employez, il eut recours à de nouveaux moyens que sa pieté lui inspira. Il avoit une grande veneration pour la memoire de Messire Michel le Nobletz, celebre Missionnaire de Bretagne, qui estoit mort quelques années auparavant en odeur de sainteté, & dont il avoit oüi parler avec admiration durant son sejour en cette Province. Il l'invoquoit*

* Le 5. May de l'année 1652.

ſouvent dans ſes devotions particulieres, & pour obtenir par ſes merites la gueriſon, il s'engagea par vœu à écrire ſa vie. Cette vie qu'il donna ſous le nom de l'Abbé de Saint André, fut reçûë du public avec un applaudiſſement general. On la lut dans toutes les Communautez, & on la propoſa aux Eccleſiaſtiques des Seminaires comme un modelle parfait pour ceux qui travaillent à la converſion des ames.*

L'eſtime que tout le monde fit de cet Ouvrage, qui n'étoit pourtant qu'un premier eſſai, ne

* Elle fut imprimée à Paris chez François Muguet en 1666.

donna jamais envie au Pere Verjus de s'en declarer l'Auteur. Il compta pour rien les louanges qu'il meritoit, pourvû que le prochain en retiraſt un ſolide avantage : & ç'a eſté une des maximes qu'il a le plus conſtamment ſuivies, de travailler toûjours ſans aucune vûë d'intereſt propre, ſçachant bien que Dieu nous récompenſe au centuple, non ſeulement de la gloire que nous lui rendons, mais encore de celle que nous nous dérobons pour l'amour de lui dans l'eſprit des hommes. Ce travail qui devoit eſtre, ce ſemble, un obſtacle au rétabliſſement de ſa

ſanté, devint un remede à ſon mal, comme ſa foy le lui avoit fait eſperer. Il ſe trouva dans la ſuite beaucoup mieux ; & quoyqu'il ne fuſt point encore aſſez fort pour executer ſes premiers deſſeins, il ne deſeſpera pas de pouvoir s'occuper utilement en France au ſalut du prochain.

On euſt bien ſouhaité qu'il ſe fuſt appliqué à la Prédication. Il avoit pour cela des qualitez qui ne ſe trouvent gueres reünies dans la meſme perſonne ; une éloquence naturelle & pleine d'onction, une politeſſe qui n'avoit rien d'affecté, beaucoup de feu dans

l'esprit & dans l'action; une imagination qui répandoit par tout de l'agrément & de la clarté; & sur tout un sens droit, un discernement juste, & un goust exquis, pour découvrir ce qu'il y a de vray & de solide en chaque chose: mais la foiblesse de sa poitrine & un asthme continuel empescherent toujours les Superieurs de l'appliquer à cette fonction.

Il s'en consola plus aisément que ses amis, parce qu'il redoutoit ce que ce ministere a d'éclatant. Mais pour ne pas laißer languir son zele, il resolut d'écrire sur des matieres

de pieté. Pour connoiſtre ce que le Pere Verjus eſtoit capable de faire en ce genre-là, outre la Vie de M. le Nobletz dont j'ay parlé, il ne faut que jetter les yeux ſur celle de Saint François de Borgia qu'il a beaucoup plus travaillée, & à laquelle il euſt encore voulu mettre la derniere main ſur la fin de ſa vie, ſi ſes occupations & ſes incommoditez lui euſſent laiſſé quelques momens de loiſir. C'eſt un Ouvrage plein de cet eſprit du Chriſtianiſme & de ces grands ſentimens, qui font paroiſtre la vertu dans tout ſon jour. Tout y reſpire le

mépris des grandeurs humaines, les charmes de la ſolitude, le prix des humiliations, l'amour de la penitence, & la douceur de la priere & de la contemplation : & il eſt difficile de lire cette hiſtoire avec quelque attention, ſans eſtre également touché & des grands exemples qu'on y remarque, & de la maniere vive & éloquente dont les choſes ſont expoſées par l'Auteur.

Le Pere Verjus avoit ſur tout pour écrire une facilité merveilleuſe. Rien, ce ſemble, ne lui coutoit ; & dés qu'il prenoit la plume, tout ce qu'il vouloit dire ſe preſentoit d'a-

bord à ſon eſprit, & couloit comme de ſource, ſans qu'il fuſt obligé de le chercher. Je me ſuis moy-meſme fait ſouvent un plaiſir de lui voir écrire un grand nombre de Lettres ſur des affaires importantes, qui demandoient de la reflexion & de la juſteſſe : il les écrivoit toutes auſſi viſte que ſi on les lui euſt dictées ; & je trouvois à la fin non ſeulement qu'il n'avoit rien obmis d'eſſentiel, ni pour le fond ni pour l'ordre, mais qu'il y avoit par tout un agrément & un tour d'eſprit, où il eſt difficile d'arriver, meſme avec beaucoup d'étude &

de travail. Il y a peu de personnes en France d'une certaine diſtinction, qui n'ayent lû ou reçû de ſes Lettres, ſoit de celles qu'il écrivoit en ſon nom, ſoit de celles qu'il a écrites pour le Reverend Pere de la Chaize. Comme il tenoit lui-meſme un Regiſtre de celles particulierement qui étoient ſur des affaires importantes, le nombre qu'on en a eſt ſi prodigieux, qu'on pourroit eſtre ſurpris qu'avec ſes autres occupations il ait pû fournir à un ſi grand travail.

Il ſeroit à ſouhaiter pour le public, qu'on euſt conſervé les Lettres qu'il a écrites à feuë

Madame de Malnouë, ſur differens ſujets de ſpiritualité. Cette Princeſſe ſi recommandable par ſa pieté, par ſon eſprit & par ſa politeſſe, pouvoit elle-meſme ſervir de modelle à tous ceux qui ſe piquoient de bien écrire. Elle ſe connoiſſoit parfaitement en ces ſortes d'ouvrages ; & le commerce qu'elle avoit avec tout ce qu'il y avoit de plus poli & de plus ſpirituel, lui donnoit lieu d'en pouvoir juger mieux que tout autre. Elle diſoit quelquefois que dans les Lettres des perſonnes de ſa connoiſ-*

* La Princeſſe Marie Eleonore de Rohan, Abbeſſe de Malnouë.

sance qui écrivoient le mieux, il luy sembloit voir tout d'un coup ce qu'ils avoient d'esprit; mais que dans celles qu'elle recevoit du Pere Verjus, elle appercevoit comme en éloignement & en perspective un fond d'esprit en reserve, qui alloit incomparablement au delà de ce qu'il en vouloit faire paroistre. Elle voulut mettre à la teste de son admirable Paraphrase sur le Livre de la Sagesse, une Préface de la façon du Pere Verjus. Ce Pere en fit une tres-courte & en si peu de temps, qu'il sembla y affecter quelque sorte de negligence. Cependant elle parut

ſi belle à Madame de Malnouë, qu'elle ne pouvoit ſe laſſer de dire que ce petit nombre de paroles rangées en apparence ſans art & ſans étude valoient un Livre entier.

La reputation que le Pere Verjus s'étoit acquiſe de bien écrire, le fit rechercher de pluſieurs perſonnes de qualité, qui euſſent bien voulu profiter de ſon eſprit & de ſes talens; il s'en excuſa toujours ſur l'obligation, où il croyoit eſtre de donner ſon temps à quelque choſe de plus important à la gloire de Dieu & au ſalut du prochain. Cependant il ne put ſe défendre de

prester sa plume pour travailler à quelques ouvrages d'un genre different ; mais c'étoit dans une conjoncture où le devoir & l'amitié sembloient l'éxiger de lui. Parmi ceux-là on peut mettre l'Apologie de M. le Cardinal de Furstemberg enlevé à Cologne pendant qu'on y traitoit de la paix ; plusieurs Manifestes François & Latins pour les Princes d'Allemagne contre les prétentions de la Cour de Vienne ; & quelques autres Ecrits de mesme nature qui regardoient les interests de la France, & qu'il fit pour soulager M. le Comte de Crecy, lorsqu'il

lorſqu'il fut envoyé auprés de lui en Allemagne par ordre meſme du Roy.

Ce fut en 1672. *que ce Miniſtre accablé par la multitude des affaires, dont il eſtoit chargé, & encore plus par ſes indiſpoſitions, ſouhaita pour ſa conſolation & pour ſon ſoulagement, avoir auprés de lui le Pere Verjus, dont il connoiſſoit mieux que perſonne l'habileté & la facilité pour le travail.*

Le Pere Verjus s'acquit dans toutes les Cours d'Allemagne une grande reputation, non ſeulement par ſon eſprit, mais beaucoup plus encore par ſa

vertu & par sa droiture. On admiroit en lui avec une penetration à laquelle rien n'échappoit, une modestie & des airs simples & unis qui ont toujours fait son caractere parmi nous, & qui estoient encore plus remarquables au milieu du monde. Il se faisoit honneur de porter son habit jusques dans les Palais des Princes Protestans, où le nom de Jesuite estoit le plus en horreur; & il paroissoit dans toute sa conduite un fonds de pieté & de Religion, qui le faisoit aimer & respecter de tous ceux, dont il estoit connu.

Le premier Ministre de

Monsieur l'Electeur de Brandebourg, homme d'une capacité reconnuë dans tout l'Empire, mais zelé Calviniste, & qui dés son enfance avoit pris dans les Livres de ses Docteurs d'étranges impressions contre les Jesuites, disoit souvent qu'il passeroit volontiers sa vie avec lui. Ce n'est pas que le Pere le menageast en aucune maniere quand il s'agissoit de Religion; il lui parloit sur ce sujet avec la liberté qui convient à un Ministre de Jesus-Christ; & il employa souvent toute la force de son zele pour lui faire sentir ses*

* M. le Baron de Schwerin.

erreurs & pour l'en detacher. S'il ne réüssit pas à le convertir, la consideration que ce Ministre avoit pour lui, fut cependant utile à la Religion. Il lui representa combien il estoit honteux de recevoir & de récompenser comme on faisoit en quelques Cours d'Allemagne, & sur-tout en celle de son Maistre, certains Refugiez de France & d'autres Royaumes Catholiques, à qui le seul esprit de libertinage avoit fait quitter leur pays & leur Religion, & il ferma par là à plusieurs l'azile qu'ils cherchoient à leurs desordres. Ce n'étoit que par un esprit de

zele, & pour les ramener plus aiſément dans le bon chemin qu'il en uſoit de la ſorte. Lorſqu'il pouvoit les joindre & leur parler, il n'eſt point de mouvement qu'il ne ſe donnaſt pour les faire revenir de leur égarement. Il s'appliquoit à les inſtruire, il les effrayoit par la crainte des jugemens de Dieu, il les gagnoit par mille bons offices; il procuroit leur reconciliation avec les Superieurs, dont ils craignoient les chaſtimens & l'autorité; il taſchoit de mettre à couvert leur honneur & celui de leur Ordre, s'ils eſtoient Religieux: enfin il les con-

duisoit dans des lieux où il pouvoit esperer que leurs personnes & leur salut seroient à l'avenir en sûreté. Cette espece de Mission que son zele lui avoit inspirée jusques dans les Cours & dans les Palais des Princes Heretiques, l'occupoit de telle sorte, & lui reüssit si bien, qu'il sembloit que la Providence ne l'y avoit envoyé que pour faire rentrer dans l'Eglise ces esprits égarez.

Le premier Ministre du Duc d'Hanovre * *n'eut pas moins de consideration pour le Pere Verjus, qu'en avoit eu celui*

* M. De Grote.

de Brandebourg, il servoit un Prince Catholique, & il avoit le malheur de suivre le parti Protestant. La beauté & l'élevation de son genie jointes à une naissance tres-distinguée, lui donnoient un grand crédit en cette Cour. Mais plus il avoit de merite, plus il estoit touché de celui du Pere Verjus. Il se déroboit souvent à ses plus importantes affaires pour l'entretenir, & pour disputer avec lui. Il sembloit qu'il cherchast la verité; il l'écoutoit du moins avec plaisir, quand le*

* Jean Frideric Duc d'Hanovre, mort à Ausbourg le 27. Decembre 1679.

Pere taſchoit de la lui faire connoiſtre. Mais ſes préjugez l'emporterent ſur ſa raiſon ; & quoyqu'ébranlé, il ne put jamais ſe reſoudre d'abandonner ſes ſentimens. Il avoüa pourtant de bonne foy que le Pere Verjus l'avoit entierement perſuadé que les opinions des Calviniſtes n'étoient pas ſoutenables ; & que pour lui s'il pouvoit une fois ſe déterminer à condamner celle de Luther, ce ne ſeroit jamais que pour embraſſer la Religion Catholique. Il ajoûtoit auſſi que le Pere lui avoit donné une haute idée des Jeſuites, & qu'il ſe croiroit fort heu-

reux d'en avoir toujours auprés de lui deux ou trois de son caractere.

*Mais la Princesse Sophie * Palatine, alors Duchesse d'Osnabruk, & aujourd'huy Duchesse Doüairiere d'Hanovre, dans qui l'esprit n'est pas moins distingué que la naissance, connut peut estre mieux que personne les excellentes qualitez du Pere Verjus. Elle l'honora de son estime & de sa confiance, & lui en donna en diverses rencontres des marques tres-particulieres.*

* Fille de Frederic V. Electeur, Comte Palatin du Rhin, & Roy de Boheme, & d'Elisabeth d'Angleterre.

Comme elle comptoit entierement sur sa discretion & sa prudence, elle voulut bien s'ouvrir à lui sur plusieurs affaires importantes qui concernoient sa Maison, & qui paroissoient mesme devoir estre avantageuses à la Religion Catholique. C'est ce qui fit que le Pere Verjus répondit d'abord avec toute l'application de son zele à l'honneur que lui faisoit cette Princesse, & qu'il chercha à entrer dans les desseins qu'elle lui proposoit. Ils furent cependant sans effet par divers obstacles qui les arresterent, & ausquels le desir qu'il avoit d'étendre la

vraye Religion, ne lui permit pas d'estre insensible.

Si le Pere Verjus s'acquit tant d'estime à la Cour des Princes Protestans de l'Empire, il est aisé de juger qu'il ne se fit pas moins estimer chez les Princes Catholiques. Monsieur l'Electeur de Cologne, M. l'Evesque de Strasbourg* & M. le Prince Guillaume de Furstemberg son frere qui a esté depuis Cardinal, lui donnerent toutes les marques possibles de bienveillance. Non seulement ils lui parloient fa-*

* Maximilien Henry Duc de Baviere.

* François Egon de Furstemberg.

milierement de leurs affaires & de leurs intereſts, mais ils cherchoient toutes les occaſions de l'obliger. Ils lui accordoient avec plaiſir les graces qu'il prenoit la liberté de leur demander, & qui jamais ne le regardoient perſonnellement. Ils l'invitoient meſme à ſe charger librement des prieres qu'on voudroit leur faire par ſon canal, perſuadez que ce qu'il auroit trouvé juſte, meriteroit toujours leur attention.

M. l'Eveſque de Munſter Bernard de Gaalen, quoyqu'accablé d'affaires, & toujours occupé d'une infinité de

grands projets, & M. le Duc d'Hanovre Catholique, qui estoit le Prince, & peut-estre l'homme de l'Empire le plus sçavant dans la Religion, témoignoient souvent qu'ils ne se délassoient jamais plus agreablement qu'en sa compagnie. Ils lui trouvoient de l'érudition dans toutes les sciences, de la delicatesse pour les belles lettres, une critique fine dans les Ouvrages d'esprit, & une douceur animée de je ne sçay quelle vivacité, qui reveilloit toujours la conversation; mais sur tout une vertu à l'épreuve, & qui ne se démentoit jamais : de sorte

qu'ils le faiſoient venir auprés d'eux le plus ſouvent qu'ils pouvoient, & qu'ils ne s'en ſeparoient jamais qu'avec une nouvelle envie de le revoir.

Mais celui qui ſe diſtingua davantage par l'eſtime qu'il eut pour le Pere Verjus, fut ſans doute le celebre Eveſque de Paderborn, alors Coadjuteur de Munſter. Toute l'Europe ſçait que perſonne ne ſe connoiſſoit mieux en merite que ce grand Prince; quelque caché qu'il puſt eſtre, il l'alloit chercher juſques dans les lieux les plus reculez, parmi les Etrangers, auſſi-bien que par-*

* Ferdinand de Furſtemberg.

mi ceux de ſa Nation ; & il croyoit ne pouvoir rendre aſſez d'honneur à ceux qui ſe diſtinguoient par quelque endroit. Dés qu'il connut le Pere Verjus, il ſe l'attacha par les témoignages de la plus ſincere affection, & dans le deſſein qu'il avoit de le retenir toujours auprés de ſa perſonne, il combattoit continuellement les reſiſtances de M. le Comte de Crecy, qui de ſon coſté ne pouvoit gueres ſe paſſer de lui dans les differentes Cours d'Allemagne où le ſervice du Roy l'appelloit.

Le Pere s'attacha d'autant plus à meriter & à cultiver

les bonnes graces de M. l'Evesque de Paderborn, qu'il y reconnut un grand fonds de Religion, & un desir tres-ardent d'étendre par tout la foy Catholique. Il sçut avec quelle pieté ce Prince si zelé avoit déja établi des Missions en Allemagne; & il lui persuada de répandre encore ses liberalitez jusqu'à la Chine, en donnant un fonds considerable pour y entretenir à perpetuité huit Missionnaires. Cette Fondation, Mes Reverends Peres, dont vous estes parfaitement instruits par les Relations publiques, & dont vous avez en partie recueilli

les fruits, eſt également dûë & au zele de cet incomparable Prelat, & au ſoin que le Pere Verjus eut de la lui inſpirer.

Comme la marque la plus ſûre d'un merite vray & ſolide eſt ſans doute l'eſtime univerſelle des grands hommes avec qui on a lieu d'avoir quelque commerce; dans le deſſein que j'ay, Mes Reverends Peres, de vous faire connoiſtre celui du Pere Verjus, ne ſoyez pas ſurpris ſi je m'étends ſur l'idée que les perſonnes les plus qualifiées en ont euë. La France a jugé de lui comme l'Allemagne; &

le ſentiment de ceux qui ont eu de la conſideration pour lui, lui eſt d'autant plus avantageux, qu'ils ont encore eu plus de temps pour le connoiſtre que les Etrangers.

Si le Pere Verjus avoit de la conſideration pour la perſonne de M. le Cardinal d'Eſtrées, cet illuſtre Prelat, qu'aucun autre n'a ſurpaſſé en generoſité, ne manquoit auſſi aucune occaſion de marquer l'eſtime qu'il avoit pour le Pere Verjus. Il ſembloit ſouvent deſcendre de ſon rang pour venir s'entretenir familierement avec lui; il ſe faiſoit un plaiſir de l'obliger &

de le prévenir en toute rencontre ; & comme ſi ce n'euſt pas eſté aſſez de l'honorer de ſa protection & de ſa precieuſe amitié, il voulut abſolument lui faire accepter une penſion conſiderable, non pas tant, diſoit-il, pour pourvoir à ſes beſoins, que pour faire connoiſtre combien il le conſideroit. Le Pere Verjus refuſa conſtamment cette marque de ſa bienveillance, & il l'aſſura toujours de la maniere la plus forte, qu'il ne ſe mettroit jamais hors d'état de pouvoir jurer que ſon extréme dévouëment pour ſa perſonne, avoit eſté & ſeroit

toute ſa vie parfaitement déſintereſſé ; mais que pour marquer à ſon Eminence qu'il ne pretendoit pas ſe defendre de lui avoir obligation, il conſentoit, quand elle auroit cinquante mille écus de rente, d'en recevoir tous les mois dix ou douze écus pour les Miſſions. C'eſt ainſi qu'oubliant ſes propres intereſts, il ne perdoit jamais de vûë ceux de l'Egliſe & du prochain.

Il ſe ſervit encore plus avantageuſement pour ſes Miſſions de la faveur de M. le Marquis de Louvois, & de celle de M. le Marquis de Seignelay. On vit durant quel-

ques années dans ces deux Ministres une espece d'émulation, à qui donneroit au Pere Verjus plus de marques de son pouvoir & de sa protection. Ils sembloient se disputer l'un à l'autre les occasions de lui procurer des graces; & il menagea si sagement leur bonne volonté, ou, comme il le disoit lui-mesme, Dieu le conduisit si heureusement dans les affaires qu'il eut à traiter avec eux, que ses cheres Missions profiterent toujours de la disposition favorable où ces deux grands hommes estoient à son égard.

Mais de tous ceux qui estoient

alors dans le ministere, celui qui sans contredit lui voulut le plus de bien, ce fut M. le Marquis de Croissy. Ce Ministre a souvent dit qu'il ne croyoit pas avoir dans le monde un ami plus attaché & plus solide. Aussi n'avoit-il rien de caché pour lui dans ce qui regardoit ses interests particuliers & ceux de sa famille; il lui communiquoit ses desseins; il lui faisoit part de ses succés, il déchargeoit ses peines dans son cœur; & de quelque affaire qu'il lui parlast, il trouvoit toujours dans les vûës qu'il lui proposoit, comme il l'a souvent témoigné

lui-mesme, des conseils pleins de sagesse & de Religion.

Je ne puis omettre ici une marque singuliere, & qui a esté sçûë de peu de personnes, qu'il lui donna de son estime, en le proposant au Roy pour menager une des affaires des plus delicates & des plus importantes de l'Europe, & qui demandoit dans celui à qui on la confioit, plus de sagesse & plus de talent pour s'insinuer dans les esprits. L'instruction qu'on devoit lui donner pour cela estoit déja toute dressée & subsiste encore. Elle faisoit voir jusqu'où alloit la confiance qu'on avoit en lui,

puiſqu'on lui remettoit la diſpoſition de pluſieurs ſommes conſiderables qu'il devoit employer ſelon les occurrences. Mais un changement inopiné qui arriva par rapport à cette affaire, fit prendre d'autres meſures, & le tira de l'embarras où on l'avoit exposé ſans le conſulter. Car dans le temps qu'on jetta les yeux ſur lui, & que le Roy agrea le choix que le Miniſtre vouloit faire, le Pere Verjus ne ſçavoit rien de ce qui ſe menageoit; & lorſqu'il en fut enfin instruit, il ſe trouva fort incertain ſur le parti qu'il avoit à prendre. Quoyqu'il euſt

eust pour la gloire & le service du Roy un dévouëment entier qu'il avoit assez fait paroistre en d'autres occasions; dans celle-cy neanmoins il estoit combatttu par l'opposition extrême qu'il avoit pour tout ce qui paroissoit ne pas s'accorder avec l'humilité de sa profession. La situation d'esprit, où ces deux considerations le mirent, lui fit regarder l'évenement qui changeoit la disposition des choses, & qui le tiroit par là d'une fonction si opposée à ses inclinations, comme un coup heureux, & comme une preuve sensible de la protection de Dieu

ſur lui, dont il ne pouvoit aſſez le remercier.

Il eſtoit ſi éloigné de ſe procurer, ou meſme de deſirer des emplois éclatans, qu'il évitoit avec ſoin les occaſions les plus naturelles de ſe produire; & quoyqu'en differens temps de ſa vie il ait eu occaſion de rendre compte au Roy d'affaires tres-importantes pour le bien de la Religion & pour celui de l'Etat, il l'a toujours fait par le miniſtere des perſonnes qui avoient l'honneur d'approcher Sa Majeſté, ſans vouloir paroiſtre lui-meſme en rien. L'on lui repreſenta ſouvent qu'ayant l'honneur

d'eſtre connu du Roy autant qu'il l'étoit, il ne pouvoit ſe diſpenſer de le remercier lui-meſme des liberalitez qu'il répandoit de temps en temps ſur ſes Miſſions, & de la protection qu'il leur accordoit: mais la parfaite reconnoiſſance dont il eſtoit penetré à cet égard, ne le fit jamais ſortir des regles de modeſtie qu'il s'étoit preſcrites, & ſes remercimens paſſoient toujours par le meſme canal par où les graces lui venoient.

M. le Maréchal de Luxembourg *, *que ſa valeur & ſes*

* François-Henry de Montmorency, Duc de Piney & de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, mort à Verſailles le 4. Janvier 1695.

victoires ont rendu si celebre dans l'Europe, avoit pour le Pere Verjus une confiance qu'on peut dire qu'il n'a jamais euë pour personne. Quoyque peut-estre plus occupé de sa propre gloire & de celle de l'Etat, que du soin de son salut, il conservoit pourtant en son cœur des principes de Religion, qui lui faisoient estimer la vertu, & qui le portoient quelquefois à rentrer en lui-mesme. Il s'en est souvent expliqué à ce Pere, qui ne desesperoit pas de le voir un jour aussi vif & aussi ardent pour Dieu, qu'il l'avoit esté pour le monde. Mais ce

fut particulierement dans une de ces conjonctures où il est si avantageux de trouver un homme sage & affectionné sur qui on puisse compter, qu'il lui marqua la confiance intime qu'il avoit en lui. Avant que de faire une démarche qui pouvoit avoir de grandes suites pour sa personne, il voulut l'entretenir & lui ouvrir sa conscience. Il souhaita mesme avoir son avis sur un Memoire important qu'il preparoit, & qui devoit estre presenté au Roy. Cette confiance ne diminua pas dans la suite, elle a continué jusqu'à la mort; & le Pere Verjus s'en servoit

toujours pour lui inspirer des sentimens chrétiens.

Il n'est pas necessaire de vous rien marquer en détail sur la consideration que le Reverend Pere de la Chaize avoit pour le Pere Verjus, & sur la confiance qu'il lui a témoignée. Vos Missions en ont trop ressenti les effets, pour qu'aucun de vous puisse l'ignorer. Comme il lui connoissoit des vûës droites & désinteressées, & un zele tres-ardent & plein de sagesse pour l'avancement de la Religion, il se servoit volontiers de lui dans les affaires qui pouvoient se communiquer, & particulie-

ment pour écrire une grande partie des Lettres à quoy l'engageoit la multitude des affaires dont il estoit chargé. Il entroit aussi avec plaisir dans tous les desseins que le Pere Verjus lui proposoit pour le bien de ses cheres Missions, & les appuyoit de son credit.

En voilà assez, Mes Reverends Peres, pour vous faire connoistre les sentimens qu'on avoit dans le monde pour le Pere Verjus. D'autres mieux informez des particularitez de sa vie, trouveront peut-estre que j'ay omis bien des choses qui auroient pû servir à relever son merite. Mais

je les prie de considerer que ce sont des secrets, qui ont à peine échappé à son extrême confiance pour ses plus intimes amis, & qu'il eust enseveli avec lui, s'il les eust crû capables de les reveler au public.

Je passe à la consideration qu'on eut toujours pour lui dans son Ordre. Les Generaux qui ont gouverné de son temps, l'ont toujours regardé comme un homme solide, & extrêmement attaché aux veritables interests de son Corps, qu'il ne separoit jamais de ceux de l'Eglise. Ils prenoient volontiers ses avis, ils en-

troient

troient avec plaiſir dans ſes vûës, ils admiroient ſon zele, & reſpectoient ſa vertu. Les Superieurs de Paris euſſent bien ſouhaité pour ſa conſervation qu'il euſt moderé ſon travail. Cependant dans cet excés meſme qu'ils ne pouvoient approuver, ils donnoient des éloges continuels à ſes bonnes intentions, à ſa tendre pieté, & à ſa profonde humilité. Mais quelle idée n'en avoient point les particuliers, qui eſtoient aſſez heureux pour vivre avec lui? Ils y ont trouvé non ſeulement un fond d'edification, mais encore une reſſource aſſurée dans leurs af-

faires. Malgré la multitude de ses occupations, il estoit toujours prest à les recevoir, & à s'employer pour leur service. Il ne menageoit, pour les contenter, ni sa peine, ni son credit; & les Jesuites étrangers estoient si convaincus de sa generosité, qu'ils s'adressoient à lui, comme s'il eust esté à Paris le Procureur de toutes les Provinces.

Vous jugerez par là, Mes Reverends Peres, de ce qu'il pouvoit estre pour ses amis. Personne n'en a eu un plus grand nombre, & personne peut-estre n'a mieux sçû les cultiver, & n'a plus merité

leur attachement. Il n'attendoit pas qu'ils s'ouvrissent à lui dans leurs besoins, il y pensoit le premier, & il se faisoit un plaisir de les prévenir. Quelques bons offices au reste qu'il eust rendu, il ne souffroit qu'avec peine qu'on lui en témoignast de la reconnoissance; & il disoit ordinairement que c'étoit lui faire plaisir, que de lui donner occasion d'en faire aux autres.

Il est temps, Mes Reverends Peres, que je reprenne la suite de sa vie, & que je vous parle de ce qui en a fait & la plus longue & la plus douce occupation. Le Procu-

reur des Missions du Levant estant mort, pour le remplacer on jetta les yeux sur le Pere Verjus; & il reçut cet employ, non seulement comme une disposition de la Providence, mais encore comme un dédommagement de la perte qu'il croyoit avoir faite en demeurant en France. Par là il se trouvoit continuellement occupé de ce qui estoit le plus capable de nourrir son zele; & au lieu qu'en devenant Missionnaire, il auroit esté borné à une Eglise & à une Province, par ce nouvel employ il estoit chargé de la conversion de plusieurs Royaumes.

Auſſi ne regarda-t-il pas cette occupation comme un temps de repos : il fut meſme d'abord perſuadé qu'une ſanté plus forte que la ſienne eſtoit neceſſaire pour en remplir toutes les obligations, & il compta moins ſur ſon courage, que ſur les ſecours de la Providence.

Ces Miſſions manquoient alors en pluſieurs endroits d'Ouvriers faute d'un revenu ſuffiſant pour les entretenir ; & la pieté des Fidelles s'étant refroidie, on eſtoit contraint d'abandonner ſans inſtruction un grand nombre de Schiſmatiques. Mais le Pere Verjus fit bien-toſt changer de

face à ces nouvelles Eglises : il les augmenta en peu de temps d'un grand nombre d'établissemens ; il les pourvut de Ministres qu'il prit dans toutes nos Provinces ; & au lieu que ses predecesseurs estoient obligez de refuser la pluspart de ceux qui se presentoient, il se plaignoit toujours de n'en pas avoir assez. On fut surpris de sa conduite, & les Superieurs lui demandoient souvent Unde ememus panes ut manducent hi : *Où trouverez-vous de quoy entretenir un si grand nombre de Missionnaires ? A quoy il répondoit que nous de-*

Matth. 6. 33.

vions craindre de manquer à la Providence, mais qu'il ne falloit jamais apprehender que la Providence nous manquaſt. Il ajoûtoit auſſi que ce n'étoient pas les aumoſnes qui nous donnoient de bons Miſſionnaires, mais que les bons Miſſionnaires nous procuroient infailliblement des aumoſnes, ſelon cette parole de Jeſus-Chriſt, Cherchez premierement le Royaume de Dieu, & le reſte vous ſera donné. *Joan. 6. 5.*

Auſſi la crainte de manquer d'argent n'empeſcha jamais le Pere Verjus d'entreprendre une bonne œuvre; alors il empruntoit hardiment

de grosses sommes, & ne craignoit point de faire de nouvelles dettes dés qu'il les jugeoit necessaires au salut du prochain. L'experience qu'il avoit que Dieu ne se laissoit jamais vaincre en liberalité, animoit chaque jour sa confiance. Il écoutoit froidement les avis de ceux qui trouvoient de la témerité dans ses desseins ; ou bien il leur disoit en souriant, Arcæ meæ confidito. Comptez un peu sur mes fonds. *Ce qu'il entendoit de ces fonds inépuisables du Pere de famille, dont les ouvriers sont toujours récompensez au centuple.*

Non ſeulement le ciel beniſſoit d'une maniere particuliere les ſaintes entrepriſes du Pere Verjus, par les grandes aumoſnes qu'il lui menageoit dans ſes beſoins ; mais beaucoup plus encore par la multitude d'excellens ſujets, qui ſe preſentoient à lui de toutes parts. Le nombre en eſtoit ſi grand, que ſi on euſt abandonné les jeunes Jeſuites à leur ferveur & au zele du Pere Verjus, nos autres Miſſions, & je puis dire meſme nos Colleges, auroient eſté dépeuplez. Ce n'eſt pas que le Pere, en les invitant à entrer dans la vigne du Seigneur, leur

proposast rien, qui pust tant soit peu flater la nature, ou la curiosité. Vous le sçavez, Mes Reverends Peres, bien loin de leur cacher les croix qui se trouvent comme répanduës & comme semées dans les voyes de l'Apostolat, il affectoit, ce semble, d'en augmenter le nombre. Il ne leur parloit que de ce qu'ils avoient à souffrir, de la faim, de la soif, des naufrages, des persecutions, du martyre. Ce » n'est pas, écrivoit-il à » l'un d'eux, au Thabor que » Jesus vous appelle, c'est » au Calvaire, c'est à la » mort. Souvenez-vous, mon

cher Pere, qu'un Apostre « meurt à tout moment. Il ne « faut pas vous cacher les dif- « ficultez à vous-mesme : elles « sont grandes, & la charité « ordinaire n'est pas assez forte « pour les surmonter. Mais « la charité de Jesus-Christ qui « vous presse, augmentera sans « doute la vostre. L'exemple « de vos freres vous animera, « & vous vous trouverez, « comme je l'espere de la mi- « sericorde de Dieu, rempli de « joye & de consolation dans « vos travaux. «

Il s'expliquoit à un autre en cette maniere. Je suis « touché, Mon Reverend Pere, «

» *jusqu'à verser des larmes,*
» *en lisant dans vostre der-*
» *niere lettre tout ce qu'il a*
» *plû à Dieu de vous inspi-*
» *rer pour la conversion des*
» *Infidelles. Il ne faut pas un*
» *courage moins grand que le*
» *vostre pour entreprendre de*
» *si grandes choses. Mais soyez*
» *neanmoins bien persuadé que*
» *tout ce que vous vous repre-*
» *sentez dans la ferveur de*
» *vos prieres, est beaucoup au*
» *dessous de ce que vous éprou-*
» *verez. Donnez à vostre zele*
» *autant d'étenduë que vous*
» *pourrez, la Providence vous*
» *donnera encore des croix que*
» *vous n'avez pas prévûës.*

» *Mais cela mesme vous doit*
» *animer. Le Disciple n'est*
» *pas de meilleure condition*
» *que le Maistre, & nous ne*
» *meriterions pas d'estre à la*
» *suite de Jesus-Christ, si nous*
» *ne portions comme lui une*
» *pesante croix.*

Toutes ses lettres & tous ses discours estoient pleins de ces sentimens ; & il ne pouvoit souffrir qu'en écrivant à ceux qui se presentent pour les Missions, on parlast de certains petits adoucissemens, qu'on trouve quelquefois dans un pays plustost que dans un autre. Il estoit au contraire persuadé que plus une Mission

est dure, fatigante, laborieuse, plus on trouve de Jesuites qui veulent s'y consacrer; & il disoit avec esprit, qu'il en estoit d'un Apostre, comme d'un bon General d'Armée, qui dans le combat se porte toujours où il voit le plus grand feu.

Ce n'est pas que dans la pratique il negligeast rien de ce qui pouvoit adoucir la vie penible de ses Missionnaires. Il les aimoit avec une tendresse de pere, il compatissoit à toutes leurs souffrances; & jamais il ne recevoit de leurs lettres sans les moüiller de ses larmes: sur tout quand il y

trouvoit les ſignes de leur Apoſtolat, je veux dire des croix & des afflictions.

Lorſqu'ils eſtoient ſur le point de partir il pourvoyoit à leurs beſoins au delà meſme de leurs deſirs. Il employoit tout ſon crédit pour leur procurer dans les Ports de mer la protection des Intendans, & l'amitié des Capitaines. Il avoit par tout des relations, en Portugal, en Angleterre, en Hollande, à Conſtantinople, en Perſe & dans les Indes, pour les pourvoir plus ſûrement d'argent & des autres choſes neceſſaires. Enfin il ſe croyoit d'autant plus obli-

gé de contribuer meſme à leurs commoditez, qu'il les trouvoit plus ardens à ſouffrir tout pour Jeſus-Chriſt.

Vous avez vous-meſmes, Mes Reverends Peres, mille fois éprouvé ſa charité, & vous pourriez mieux que moy dire juſqu'où alloient ſur cela ſes ſaintes inquietudes. Quoy-que nous en ayons vû icy une infinité d'exemples édifians, il y en a bien d'autres qui nous ont échappé ; & il faudroit vous entendre chacun en particulier, pour les connoiſtre parfaitement.

Le Pere Verjus n'avoit pas moins d'eſtime que de ten-

dresse pour ses chers Mission-naires ; & il n'y en avoit au-cun parmi eux, qu'il ne re-gardast avec respect, & dont il n'admirast la vertu & le merite. Si leurs voyages n'é-toient pas heureux, si dans le compte qu'ils lui rendoient de leurs entreprises, il ne trou-voit pas que les progrés ré-pondissent à ses esperances, s'il s'élevoit quelque persecu-tion, il n'en rejettoit jamais la faute sur eux : à l'entendre parler, c'étoit toujours à lui qu'il falloit s'en prendre ; & en ces occasions il disoit ordi-nairement : Je vois bien que je gaste tout, & que par

mes pechez j'arreste l'œuvre de Dieu.

Comme les gens de bien n'ont pas toujours les mesmes vûës dans le service du Seigneur, il est quelquefois arrivé que les Missionnaires d'un pays se plaignoient qu'on negligeoit leur Mission, pendant qu'on sembloit ne songer qu'à étendre les autres : & ils écrivoient mesme sur ce sujet des lettres assez vives, que la vûë des besoins veritables, où se trouvoient les peuples dont ils estoient chargez, leur arrachoit. Le Pere Verjus loin de les condamner, loüoit toujours leur zele, il leur repre-

sentoit ses raisons, le malheur des temps, l'état peu favorable de ses affaires ; il taschoit sur tout de les bien convaincre de sa bonne volonté, & il faisoit tous ses efforts pour les consoler. Dans les temps les plus difficiles il ne perdoit jamais courage ; & bien loin de se rebuter pour les difficultez que la malice des hommes ou l'ennemi commun faisoit naistre, il se fortifioit, si je l'ose dire, à mesure qu'il se sentoit foible, & une entreprise manquée estoit pour lui une raison d'en former une autre.

Il faut pourtant avoüer que

le Pere Verjus eut d'abord quelque peine à entreprendre les nouveaux établissemens qui se sont faits par les Jesuites François aux Indes & à la Chine. Il en prévit les difficultez, sçachant sur tout les differends qui estoient alors entre la Cour de Rome & celle de Portugal, au sujet des Vicaires Apostoliques & des Evesques François que la sacrée Congregation avoit nommez, & qui avoit obtenu une pleine jurisdiction en ces pays-là, contre les privileges que le Roy de Portugal soutenoit lui avoir esté autrefois accordez. Il vit bien qu'il seroit

difficile, quelques mesures qu'on prist, de concilier des interests si differens, & de contenter en mesme temps les Evesques Portugais déja établis dans les Indes, & les Evesques François qui s'y établissoient de nouveau; les uns & les autres pretendans qu'on devoit absolument dépendre d'eux. Cependant comme c'étoit par les ordres exprés du Roy, que devoient partir les six premiers Jesuites, qui allerent à la Chine en qualité de Mathematiciens de Sa Majesté, il crut qu'étant appuyez d'une si puissante protection, ils pourroient se ménager avec

les uns & les autres, & qu'on auroit meſme des égards pour eux, juſqu'à ce que les conteſtations de la Couronne de Portugal avec la ſacrée Congregation euſſent eſté reglées: & il ſe rendit enfin aux ordres réiterez qui lui furent donnez ſur cela par M. le Marquis de Louvois. Il eſt vray que quand il eut une fois pris ſon parti, il mit en œuvre tout ce que ſon zele put lui ſuggerer, pour ſoutenir & pour avancer cet ouvrage, malgré les obſtacles & les perſecutions, par où le Démon traverſe ordinairement toutes les entrepriſes qui regardent la gloire de Dieu, &

qui, comme vous sçavez, & comme vous l'avez peut-estre éprouvé vous-mesmes, n'ont pas manqué dans celle-cy.

Il ne se contenta pas des moyens ordinaires que luy donnoit la France, pour faire passer des Ouvriers dans les Indes: il chercha à s'ouvrir de nouveaux chemins par la Pologne, par la Perse & par la mer Rouge. L'Angleterre mesme quoyqu'en guerre avec nous, lui donna quelquefois la facilité de faire passer des Missionnaires sur ses vaisseaux; & nous devons sçavoir gré à la Compagnie Royale de Londres des bons offices qu'elle

nous a rendus à cet égard. Ainſi on vit en peu de temps nos Miſſionnaires répandus dans les Royaumes de Siam, de Maduré, de Malabar, de Bengale, de Surate, du Tonkin & de la Chine. Ces ſuccés devoient aſſurément borner le zele du Pere Verjus, mais il aſſuroit qu'il ne mourroit point content, qu'il n'euſt au moins établi cent Jeſuites François en Orient ; & ſi ſes ſouhaits n'ont pas eſté entierement accomplis, il s'en eſt peu fallu.

On ne ſçauroit aſſez admirer comment en ſi peu d'années le Pere Verjus put trouver des fonds ſuffiſans, pour fournir à

tant de nouveaux établissemens; sur tout lorsqu'on sçait jusqu'où alloit son désinteressement, & combien il estoit éloigné de ces vûës basses, où la conscience & l'honneur peuvent le moins du monde estre interessez. Il pressoit les personnes zelées, autant qu'il lui estoit possible, de contribuer à une si sainte œuvre. Il taschoit de les y porter par ses discours, par ses lettres, par ses amis, & par les autres moyens que peut découvrir une pieté ingenieuse. Mais s'il pouvoit s'appercevoir que dans les dons & les aumosnes qu'on lui faisoit, il entrast quelque

autre vûë que le desir de glorifier Dieu, c'en estoit assez pour l'obliger à les refuser.

Bien des gens seroient encore en état presentement de rendre témoignage à la verité; & je pourrois citer moi-mesme plusieurs exemples dont j'ay eu connoissance, & qui en seroient une preuve honorable à sa memoire, mais je me contenterai d'en rapporter un tres-édifiant, & propre à faire connoistre son caractere.

Un pere de famille qui avoit un bien tres-considerable, se trouvant au lit de la mort, & voulant songer à sa conscience, fit appeller le Pere Verjus pour

se confesser. Il n'avoit aucune habitude avec lui ; & sa seule reputation l'avoit porté à lui donner cette marque de confiance. Le malade commença par lui dire qu'il avoit dessein d'abandonner tout son bien à nostre Compagnie. Le Pere Verjus écouta froidement la proposition, & sans passer plus avant, il voulut sçavoir si le mourant ne laissoit point d'enfans dans le monde. Cet homme qui paroissoit accablé de son mal, se reveilla alors tout d'un coup ; & comme si la colere lui eust donné de nouvelles forces, il s'emporta si violemment contre les déregle-

mens de son fils, & il en fit un portrait si affreux, que le Pere Verjus jugea d'abord qu'il y avoit dans le pere plus d'animosité que de raison.

Cependant pour ne pas revolter un esprit irrité, il s'étendit en general sur la mauvaise conduite des enfans, qui s'attirent souvent la juste indignation de leurs parens. Il le loüa ensuite de ce que, contre la coutume de quelques peres, il ne s'étoit point aveuglé sur les defauts de son fils. Mais quand aprés un long discours il s'apperçut que le malade lui donnoit volontiers son attention : Aprés tout,

Monsieur, lui dit il, l'action « que vous allez faire, merite « beaucoup de reflexion : vous « devez bien-tost paroistre « devant Dieu, & il ne sera « plus temps alors de répa- « rer le tort que vous faites « à vostre fils, si par ha- « zard il se trouve moins « coupable que vous ne vous « l'estes imaginé. Vous ne « voudriez pas mourir chargé « de la moindre injustice à l'é- « gard de vostre plus cruel en- « nemi, combien plus devez- « vous apprehender d'oster in- « justement le bien & l'hon- « neur à la personne du monde « qui vous doit estre la plus «

» che:e ? Je ne veux point
» croire que ce jeune homme
» soit tout-à-fait innocent,
» puisque vous l'accusez vous-
» mesme ; mais je n'ose aussi
» le juger digne d'une puni-
» tion si severe, jusqu'à ce
» qu'on lui ait donné le temps
» de justifier sa conduite. Au
» reste, Monsieur, l'aigreur,
» la colere & l'emportement ne
» sont pas de bonnes disposi-
» tions pour se preparer à mou-
» rir. Faites venir vostre Fils,
» parlez-lui en pere, & non
» pas en ennemi, écoutez tran-
» quillement ses excuses, &
» faites ensuite ce que la rai-
» son, l'amour paternel & la

*Religion vous inspireront. «
Mais quelque parti que vous «
preniez aprés cela pour dis- «
poser de vos biens, jettez «
les yeux sur toute autre per- «
sonne que sur les Jesuites; «
& pour moy quelque ardeur «
que j'aye pour l'établissement «
de mes Missions, vous pou- «
vez compter que mon zele «
ne servira jamais de pre- «
texte ni à la vengeance d'un «
pere, ni à la ruine d'un fils. «*

Ce discours que le Pere Verjus étendit avec une éloquence vraiement chrestienne, eut tout l'effet qu'il s'étoit proposé. Le malade appella son fils, lui parla avec plus

de moderation, l'écouta & le jugea moins criminel. De ſorte qu'en peu d'heures leur reconciliation fut ſi parfaite, qu'elle fut ſuivie de larmes, & de mille marques d'une tendreſſe reciproque.

Le jeune homme dans la ſuite ne pouvoit s'exprimer aſſez vivement, ſur les obligations qu'il reconnoiſſoit avoir à un homme, qui ſans le connoiſtre, & en quelque ſorte contre ſes propres intereſts, lui avoit rendu un ſervice ſi eſſentiel; & il diſoit ſouvent que s'il lui euſt eſté permis de reveler certains ſecrets de famille qu'il devoit prudem-

ment enſevelir avec ſon pere, le monde connoiſtroit dans la perſonne du Pere Verjus, juſqu'où peut aller la ſageſſe, la bonté, & le déſintereſſement d'un Confeſſeur.

Lorſqu'on le loüoit de ce détachement, il répondoit agreablement qu'il n'y avoit que deux choſes qui pouvoient enrichir ſes Miſſions. Recevoir peu & avec diſcretion, & dépenſer beaucoup & avec liberalité. Ce qu'il expliquoit de cette maniere : Je ſuis per- « ſuadé, diſoit-il, qu'il y a « certains biens qui appau- « vriſſent, au lieu d'enrichir. « Ce qui nous vient de la paſ- «

» *ſion, de l'intereſt, de la cu-*
» *pidité, ne ſert jamais à*
» *avancer la gloire de Dieu.*
» *J'aime mieux pour nourrir*
» *tous les Miniſtres de l'E-*
» *vangile, ce petit nombre de*
» *pains que Jeſus-Chriſt benit*
» *dans le deſert, que toutes les*
» *richeſſes qui ne ſeroient ni*
» *données ni reçûës dans un*
» *eſprit de charité & de zele.*
» *L'un croiſt toujours & ſe*
» *multiplie, au delà meſme de*
» *nos beſoins : l'autre perit*
» *ſans aucun fruit, ou ne ſert*
» *qu'à une vaine oſtentation.*
» *Cela meſme nous doit inſpi-*
» *rer une grande foy, & une*
» *ſainte prodigalité : car lorſ-*

qu'on dispense avec confiance « à ses Ministres le peu qui « vient de Dieu, & que lui- « mesme a beni, comme les « Apostres faisoient aux peu- « ples qui suivoient Jesus- « Christ, le ciel fait alors des « miracles en nostre faveur, « & l'abondance suit de prés « nostre pauvreté. Le Pere « Verjus ne regardoit pas ces maximes comme des idées de pure speculation, il en faisoit la regle ordinaire de sa conduite. Aussi tout sembloit naistre sous sa main, dés qu'il estoit dans le besoin, & la Providence lui fournissoit à point nommé tous les secours necessaires.

C'est par là que les Missions, dont il eut soin, s'étendirent dans la plus grande partie du monde. Lorsqu'il en fut chargé, il avoit commencé, si je puis m'exprimer ainsi, à estre comme un pere de famille borné à un petit nombre d'enfans, & il devint en peu d'années le pere de plusieurs nations. Quelque plaisir qu'il eust de voir les grands succés que le ciel donnoit à ses travaux, il connut bien qu'un seul homme ne pouvoit plus remplir un employ qu'il avoit rendu si penible. Il crut donc qu'il estoit temps de le partager; & il demanda instam-

ment aux Superieurs, pour estre le compagnon de son zele, une personne, pour qui depuis long-temps il avoit une veritable estime. Il lui remit le soin de toutes les Missions du Levant, c'est-à-dire, de Constantinople, de Grece, de Syrie, d'Armenie & de Perse; & il se borna à celles des Indes Orientales & de la Chine. Mais son grand âge & ses infirmitez continuelles ayant quelque temps aprés diminué considerablement ses forces, il se crut enfin obligé de se décharger entierement, & de se donner encore un se-*

* Le R. P. Fleuriau.

cond ſucceſſeur dans ceete portion qu'il s'étoit reſervée.*

Ce fut alors qu'étant debaraſſé de ſes occupations exterieures, il s'occupa tout entier du ſoin de ſa perfection. Il goûta ſa liberté & ſa ſolitude, non pas tant parce qu'elles lui procuroient du repos, que parcequ'elles lui donnoient le temps de travailler uniquement pour lui-meſme. La priere, la mortification, la lecture de l'Ecriture ſainte partagerent tout ſon temps. Il s'occupoit ſans ceſſe des pensées de la mort, & il en parloit ſi ſou-

* Le R. P. Magnan, qui mourut à Verſailles le 15. de Decembre 1705.

vent dans ses discours & dans ses lettres, qu'il sembloit n'estre attentif qu'à cette parole de l'Apostre, quotidie morior. 1. Cor. 15. 31.
Cette pensée lui devint encore plus familiere depuis un accident qui lui arriva à Fontainebleau, où il tomba tout à coup sans connoissance, & avec des symptomes qui le menaçoient d'une mort subite.

Il regarda cette chute comme un avertissement de ce qui devoit bien-tost lui arriver. Il en remercia Dieu comme d'une grace singuliere; & il sentit de nouveaux desirs d'être bien-tost en état de s'aller unir avec Jesus-Christ. Mais

cette pensée de la mort qui avoit fait d'abord sa plus douce consolation, devint pour lui dans la suite la source d'une épreuve penible & humiliante. A force d'y penser, il en craignit les suites, & il ne pouvoit l'envisager sans trouble. Ce n'étoit dans son ame qu'inquietudes, que dégousts, que tenebres : une foule de pensées se succedoient les unes aux autres pour le tourmenter. Il se reprochoit cent fois le jour le retardement des progrés de l'Evangile, comme s'il en eust esté effectivement la cause. Des vapeurs ausquelles il avoit esté de temps

en

en temps ſujet, & qui devinrent alors preſque continuelles, & une fâcheuſe inſomnie, jointe à la delicateſſe de ſa conſcience, contribuerent à ces agitations de ſon eſprit; & Dieu par ces peines voulut ſur la fin de ſa vie exercer ſa patience, & purifier ſon ame.

Au milieu de ces inquietudes il conſerva toujours neanmoins dans ſon cœur une ſolide confiance en la miſericorde divine: & quoyqu'elle n'euſt rien de cette douceur ſenſible, qui produit le calme & la paix, elle avoit toute la force qui fait accepter avec ſoumiſ-

ſion, & meſme avec action de graces, tout ce qui nous vient de la main de Dieu. Le trouble, dont il fut agité pendant prés de deux ans, avoit pourtant ſes intervalles; & la derniere année de ſa vie il recouvra entierement la paix. Mais comme il craignoit qu'une longue maladie ne le plongeaſt en ſon premier état, il pria Dieu de lui accorder un genre de mort qui ne l'expoſaſt point à de ſemblables allarmes; & il ſe tenoit ſi ſûr de l'obtenir, que quelques mois avant que de mourir, il ne ſe ſeparoit jamais de ſes amis, ſans leur dire le dernier adieu. Il mou-

vut en effet presque subitement le 16. du mois de May 1706. à quatre heures du matin, dans la soixante & quatorziéme année de son âge, étouffé par son asthme, dont les accés estoient devenus tres-frequens & tres-violens.

Jamais mort, quelque subite qu'elle parust, ne fut moins imprévûë que la sienne. Il s'y estoit preparé par l'innocence de sa vie, par la pratique constante des vertus religieuses, par de continuelles meditations sur la vanité du monde, par un travail infatigable pour avancer la gloire de Dieu, par un pressentiment

interieur, qui l'obligeoit à se tenir toujours prest à aller paroistre devant lui.

Nous avons, Mes Reverends Peres, tous les sujets de croire qu'il estoit meur pour le ciel, & que Dieu ne l'a retiré de ce monde, que pour le récompenser avec un grand nombre de saintes ames, à qui il avoit procuré par ses travaux le bonheur éternel. Mais comme le Pere des lumieres découvre souvent des taches dans ce qui paroist aux yeux des hommes le plus pur & le plus parfait, vous devez joindre vos prieres aux nostres, pour haster dans l'autre vie, s'il

estoit necessaire encore, le repos à un homme, qui dans celle-cy a sacrifié tout le sien pour vous. Permettez-moy d'ajoûter que ses religieux exemples nous laissent encore une autre obligation, & que nous ne pouvons nous representer ce qu'il a fait, sans penser à ce que nous devons faire nous-mesmes.

A considerer les grandes qualitez que la nature, l'éducation & la grace avoient réünies dans la personne du Pere Verjus, il semble qu'on ne puisse guere esperer de lui ressembler parfaitement: il est pourtant vray qu'il se trouve

peu de personnes parmi nous, plus propres à nous servir de modelle. Avec un esprit élevé, & toujours rempli de grands desseins, mais qui ne regardoient jamais que la gloire de Dieu, personne ne s'abbaissoit plus volontiers que lui, à tout ce que la vie Religieuse a de plus simple & de plus commun. Comme il aimoit la retraite, il aimoit aussi la regularité, & il gemissoit souvent de ce que ses occupations, ses voyages, ses visites & ses infirmitez l'obligeoient quelquefois à se dispenser de certaines observances : car pour la priere, la lecture des livres

ſpirituels, l'exactitude à reciter en ſon temps l'Office divin, à celebrer chaque jour les divins Myſteres, & à ſe confeſſer regulierement deux fois la ſemaine, rien n'a eſté capable de le déranger ſur cela un ſeul moment.

Sa mortification n'a pas eſté une de ſes moindres vertus. Il regardoit les croix comme ſon partage, & il les aimoit comme la plus precieuſe portion de l'heritage de Jeſus-Chriſt. Quoyqu'il euſt un air toujours gay & content, & que la traquillité de ſon eſprit ſe fiſt remarquer dans ſa conduite & dans ſes entretiens,

il a paſſé preſque toute ſa vie dans les ſouffrances. Son mal de poitrine le fit languir dans la jeuneſſe, un aſthme ſucceda à cette langueur, enſuite il fut tourmenté par des migraines violentes, enfin des fluxions ſur toutes les parties du corps, & des vapeurs tres-fâcheuſes acheverent de ruiner ſa ſanté. Il ne goûtoit aucuns des plaiſirs innocens que les perſonnes meſmes les plus ſpirituelles ſe permettent quelquefois : & ſi quelque choſe eſtoit capable de lui donner de la joye, c'étoit de penſer que ſes infirmitez lui tiendroient peut-eſtre lieu de purgatoire.

gatoire. C'est ainsi qu'il s'expliquoit dans ses plus grandes peines. Au lieu de prendre aprés le repas, selon nostre coûtume, un peu de relasche dans la conversation, il se retiroit ordinairement en sa chambre pour écrire ou pour prier. Il dormoit tres-peu, & il estoit souvent obligé de passer une partie de la nuit sans se coucher.

Il recevoit sur tout avec plaisir toutes les incommoditez qui accompagnent la pauvreté de nostre état. Non seulement il fuyoit avec soin ce qui auroit eu parmi nous quelque air de singularité ; mais

dans les choſes meſmes les plus communes, il ſe negligeoit juſqu'à paroiſtre quelquefois choquer la bienséance. Pour les preſens qu'on lui vouloit faire, il les refuſoit conſtamment, & diſoit meſme ordinairement pour ſe défendre de les recevoir, qu'il n'en connoiſſoit pas l'uſage. M. de Crecy ſon frere, plus attentif qu'un autre à ſes beſoins, lui envoya un jour une table commode pour écrire, dont il jugea que le Religieux le plus auſtere pouvoit ſans peine ſe ſervir. Le Pere la trouva trop propre, & M. le Comte de Crecy fut obligé de la repren-

dre. Une autre fois il le pria d'accepter un fauteuil de maroquin tout uni, parce qu'il ſçut qu'il paſſoit la plus grande partie de la nuit ſur une mauvaiſe chaiſe de paille, il le refuſa avec la meſme fermeté que le reſte; & comme malgré ſa reſiſtance on ne laiſſa pas de le mettre auprés de ſon lit : Ce ſont-là, *dit-il en riant*, les armes de Saül qui ne ſont pas bonnes pour David. *En effet, il ne put jamais ſe reſoudre de s'y aſſeoir une ſeule fois; & de peur de le chagriner, on le fit porter dans la chambre des malades.*

Plusieurs personnes qui avoient éprouvé sur ce point sa delicatesse, lui envoyerent, sans se nommer, diverses choses qui pouvoient estre de quelque utilité pour sa santé ou pour son soulagement: mais on sçut que l'usage qu'il en faisoit, estoit de les envoyer à l'Hospital; & il arresta bientost par là le cours de ces liberalitez.

Il semble qu'il eust perdu le goust, tant il estoit indifferent pour tout ce qu'on lui presentoit à manger. Il commençoit sans reflexion par le fruit, ou par quelque autre mets que ce fust, selon que le hazard

le déterminoit. Jamais il ne s'est plaint de la qualité des viandes ; & il ne trouvoit rien de mauvais, parce qu'il croyoit que tout estoit bon pour un pauvre.

Quoyqu'il fust tres-sensible au froid, il eut bien de la peine à souffrir qu'on lui fist du feu dans sa chambre : & pour l'y obliger, il fallut un ordre exprés du Pere General, qui en fut sollicité par une personne de la premiere distinction. Encore en usa-t-il si moderément, qu'il sembloit plustost en faire pour obéir, que pour se chauffer. Et lorsque ses amis lui representoient

qu'il n'étoit pas de la bienséance de paroiſtre faire ces ſortes d'épargnes, ſur tout lorſque des Cardinaux, des Eveſques & d'autres perſonnes d'un rang diſtingué lui faiſoient l'honneur de le viſiter dans ſa chambre; il diſoit qu'au contraire un peu d'avarice ne ſied pas mal à un Religieux; que les Grands du monde n'ignorent pas entierement les engagemens de noſtre pauvreté; & que quand ils ont aſſez d'humilité pour deſcendre juſqu'à nous, ils doivent bien s'attendre à partager un peu avec nous les incommoditez de noſtre état.

Il joignoit à cette parfaite mortification une ſincere humilité. Malgré l'eſtime univerſelle où il eſtoit, il avoit de tres-bas ſentimens de lui-meſme ; & ces ſentimens paroiſſoient dans la maniere dont il s'exprimoit, lorſqu'il eſtoit obligé de parler de lui. Il n'aimoit ni les loüanges ni la flaterie ; & il euſt voulu paroiſtre n'avoir part à rien, ſi ce n'eſt, comme je l'ay déja marqué, pour ſe donner le blaſme de tout ce qui tournoit mal. Il traitoit les autres au contraire, avec des manieres pleines d'eſtime & de reſpect, & trouvoit toujours lieu de

leur dire des choses obligeantes.

Le mépris qu'il faisoit de l'approbation & des loüanges des hommes sur ce qui le regardoit personnellement, ne l'empeschoit pas d'estre vif, lorsqu'il s'agissoit de la reputation de ses amis, ou de l'honneur de ses Missions. Son zele s'allumoit alors, & le rendoit ardent à les défendre : mais c'étoit toujours d'une maniere, qui ne lui faisoit rien perdre de sa douceur naturelle, & en gardant les regles les plus exactes de la charité chrétienne : car il avoit sur ce point une ex-

trême delicatesse de conscience, & il n'est point de moyen, dont il ne se servist pour éviter toutes les contestations, qui pouvoient alterer cette vertu. Si cependant malgré les précautions qu'il pouvoit prendre, on attaquoit injustement des personnes, dont il devoit soutenir l'honneur & les interests, il n'épargnoit aussi ni ses soins ni son travail, pour faire en sorte que le public fust instruit de la verité, & rendist enfin justice au merite. C'est lui, comme vous sçavez, qui engagea un de nos meilleurs Ecrivains à refuter les atroces calomnies, dont quelques He-

retiques avoient voulu noircir les nouveaux Chrétiens de l'Orient, en décriant le zele de ceux qui avoient travaillé à leur conversion. C'est aussi particulierement à sa priere, que dans les dernieres disputes sur les ceremonies Chinoises qui ont fait tant de bruit en Europe, d'autres se sont employez à éclaircir la verité. Vous pouvez juger combien il dut estre sensible à tout ce qui se passa dans cette affaire ; & si on pouvoit vous instruire en détail de la maniere dont il s'y comporta, il il n'en faudroit pas davantage pour faire son éloge.

Afin de conſerver encore plus long-temps la memoire d'un homme qui vous doit eſtre ſi cher, on a fait graver ſon portrait. Les traits qui en ſont aſſez bien pris, vous retraceront aisément l'air de ſon viſage : mais ils ne pourront vous bien repreſenter la penetration & la vivacité de ſon eſprit, beaucoup moins encore toute la bonté de ſon cœur, & les autres qualitez de ſon ame, qui ont fait dire à tous ceux qui l'ont connu, que le Pere Verjus eſtoit un bon ami, un parfaitement honneſte homme, & un tres-

ſaint Religieux. Je ſuis avec tout le reſpect poſſible,

MES REVERENDS PERES,

Voſtre tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur, CHARLES LE GOBIEN, de la Compagnie de JESUS.

LETTRE



LETTRE
DU
PERE NYEL

Miſſionnaire de la Compagnie de JESUS, au R. Pere DEZ de la meſme Compagnie, Recteur du College de Straſbourg.

Sur deux nouvelles Miſſions établies depuis quelques années dans l'Amerique Meridionale.

A Lima Ville Capitale du Perou, le 20. May 1705.



MON REVEREND PERE,

P. C.

Je me ſuis déja donné l'honneur de vous écrire par la voye

de *Panama**; je le fais aujourd'hui par nos vaiſſeaux François, qui retournent en France, & qui nous abandonnent au milieu de notre courſe, ne ſe trouvant pas en état d'aller à la Chine, comme ils ſe l'étoient propoſé. Ce contretemps eſt faſcheux, & nous jette dans de terribles embarras; mais Dieu, qui veut mettre notre patience à l'épreuve, nous a inſpiré aſſez de force & de courage pour continuer notre voyage, & pour chercher par le Mexique & par les Philippines un chemin juſqu'ici inconnu aux Miſſionnaires François, pour entrer à la Chine. Nous ne nous ſommes déterminez à prendre ce parti, qu'a-

* Ville ſituée ſur la mer du Sud, dans l'Iſthme qui ſepare l'Amerique meridionale de l'Amerique ſeptentrionale.

prés avoir souvent consulté Dieu dans l'oraison, & connu aussi certainement que nous le pouvons, que cette resolution luy est agreable, & qu'elle convient au bien de notre Mission, & à la fidelité que nous devons à une vocation aussi sainte que la nostre. Nous n'ignorons pas les obstacles que nous avons à surmonter, ni les dangers que nous allons courir: mais comme les souffrances & les contradictions sont un caractere des plus assurez de l'œuvre de Dieu, nous ne nous étonnons pas de celles que nous trouvons à l'accomplissement de ses desseins sur nous, estant disposez par sa misericorde à recevoir de sa main tout ce qu'il luy plaira de nous envoyer, & faisant avec plaisir un sacrifice de nos

vies, & de tout ce que nous avons de plus cher, pour suivre la voix qui nous appelle, & pour nous rendre dignes de prescher l'Evangile & de faire connoistre JESUS-CHRIST, & la gloire de son Nom aux Nations, qui nous sont destinées. Dieu, qui par la force de son bras tout-puissant a conduit à la Chine un grand nombre de Missionnaires, parmi tant de travaux & tant de perils, nous fera aussi, comme nous l'esperons, la mesme grace, s'il veut se servir d'instrumens aussi foibles & aussi inutiles que nous sommes; & s'il permet que nos pechez & nos infidelitez nous rendent indignes de cette grace que nous attendons de sa grande misericorde, nous adorerons humblement sa justice, & nous

nous estimerons heureux de mourir au milieu d'une si sainte entreprise.

Ainsi bien loin de croire que notre sort soit à plaindre, je vous prie de remercier Notre Seigneur de nous avoir jugez dignes d'estre traitez comme ses amis. Ceux qui ont gousté la consolation qu'il y a, de n'avoir point d'autre appui que Dieu seul, & de se reposer dans le sein de son aimable Providence, peuvent se former une juste idée du bonheur dont nous jouïssons. Cet estat nous est d'autant plus cher, qu'il nous met dans une situation à peu prés semblable à celle, où se trouva autrefois le grand Apostre des Indes S. François Xavier, lors qu'il cherchoit, comme nous, à penetrer dans le vaste Em-

pire de la Chine. C'eſt pourquoi nous l'avons choiſi pour notre Patron, & pour le Protecteur de notre voyage, que nous ne doutons pas qu'il ne ſoit heureux ſous la protection d'un ſi grand Saint. Nous avons cependant encore plus de cinq mille lieuës à faire pour aller à la Chine, où nous ne pourrons arriver qu'en dix-ſept ou dix-huit mois d'ici. Car il nous faut traverſer la Nouvelle Eſpagne, pour nous rendre à la Ville Capitale du Mexique, & delà à *Acapulco* *, d'où nous ne pouvons partir qu'au mois de Mars de l'an-
1706. née prochaine pour les Philippines. Voila un voyage de la Chine bien nouveau, & bien ſingulier.

* Fameux Port de la mer du Sud dans la Nouvelle Eſpagne.

Il me ſemble meſme que c'eſt une diſpoſition particuliere de la Providence, qui veut nous former par là aux travaux & aux exercices de la vie Apoſtolique, en permettant que nous parcourions ainſi cette eſtenduë immenſe de Terres infidelles, & que nous ſoyons témoins des travaux & du zele infatigable de nos Peres, qui ſont répandus dans ces vaſtes Provinces de l'Amerique, & qui y travaillent à planter ou à maintenir la Foy. On voit de jour en jour de nouveaux accroiſſemens dans cette portion de l'heritage du Seigneur, par la découverte de nouveaux Peuples, & par l'induſtrie toute divine, dont ſe ſervent ces admirables Ouvriers pour gagner à JESUS-CHRIST ces Nations barba-

res, qui ſont depuis ſi longtemps abandonnées. Quel fonds d'inſtructions n'avons-nous pas devant les yeux, dans la vie ſainte & laborieuſe de ces hommes Apoſtoliques, qui ont eſtabli la glorieuſe Miſſion des *Moxes*, qui appartient à la Province du Perou? Quels exemples ne trouvons-nous pas dans la patience heroïque de ces Peres, dans leur détachement univerſel de toutes les commoditez de la vie; dans le courage invincible avec lequel ils ont frayé des chemins juſqu'alors impratiquables, & où les armes conquerantes des Eſpagnols n'avoient jamais penetré; enfin dans ce zele tout divin & plein d'une ſageſſe ſurnaturelle, avec lequel ils ont eſtabli une Chreſtienté nombreuſe & floriſſante, parmi des

Barbares presqu'aussi sauvages que les bestes feroces Comme je ne puis encore vous entretenir des fruits de nos travaux Apostoliques, j'entrerois volontiers dans ce vaste champ, où je trouverois non seulement dequoi m'édifier & m'instruire moy-mesme, mais dequoy satisfaire le zele ardent que vous avez pour la propagation de la Foy. Comme ce travail demanderoit plus de loisir & d'habileté que je n'en ay, je me contenterai de vous donner ici une legere idée de l'état, où se trouve aujourd'hui cette florissante Mission.

J'envoye au Pere Le Gobien l'histoire de la vie & de la glorieuse mort du R. P. Cyprien Baraze, l'un des premiers fondateurs de cette Mission, qui merita il y a deux ans

& demi de recevoir la couronne du martyre [a], aprés avoir travaillé pendant plus de vingt-ſept ans à la converſion de ces Peuples. On trouvera dans cette hiſtoire, qu'un des plus ſaints & des plus habiles Prelats [b] du Perou a fait imprimer à Lima l'année paſſée,
1704. quels ont eſté les progrés & les commencemens de cette Miſſion, quelle eſt la nature, la qualité & la ſituation du Pays, quelles ſont les couſtumes & les mœurs de ce Peuple nouvellement converti. Pour moy je me borne à décrire ſeulement ici le gouvernement ſpirituel que les Miſſionnaires ont introduit, & l'ordre admirable qu'ils ont

a Ce fut le *16.* de Septembre *1702.*
b D. Nicolas Urbain de Mata, Eveſque de la Ciudad de la Paz.

establi avec un fruit & un succés incroyable.

Cette Mission, qui n'a commencé que depuis environ trente ans, est située sous la Zone Torride au douziéme degré de latitude meridionale. Elle est separée du Perou par une chaîne de hautes montagnes qu'elle a à l'Occident. Du costé du Midi, elle n'est pas éloignée des Missions du *Paraguay* : mais du costé de l'Orient & du Nord ce sont des terres immenses, qui ne sont pas encore découvertes, & qui fourniront dans la suite un vaste champ au zele des Ouvriers Apostoliques. Il y a aujourd'hui plus de trente Missionnaires de notre Compagnie, qui sont employez à cultiver cette penible Mission. Ils ont déja converti vingt-cinq à

trente mille ames, dont ils ont formé quinze ou ſeize Bourgades, qui ne ſont éloignées les unes des autres que de ſix à ſept lieuës. Chaque Bourgade eſt baſtie dans le terrein qui a paru le plus propre pour la ſanté, & pour y procurer l'abondance : les ruës en ſont égales & tirées au cordeau, les maiſons uniformes. On aſſigne à chaque famille la portion de terre qui luy eſt neceſſaire pour ſa ſubſiſtance, & celui qui en eſt le chef, eſt obligé de faire cultiver ces terres, pour bannir de ſa maiſon l'oiſiveté & la pauvreté. L'avantage qu'on en retire, c'eſt que les familles ſont à peu prés également riches, c'eſt à dire, que chaque maiſon a aſſez de bien pour ne pas tomber dans la miſere ; mais aucune n'en a en

si grande abondance, qu'elle puisse vivre dans la mollesse & dans les délices. Outre les biens qu'on donne à chaque famille en particulier, soit en terres, soit en bestiaux, chaque Bourgade a des biens qui sont en commun, & dont on applique le revenu à l'entretien de l'Eglise & de l'Hospital, où l'on reçoit les pauvres & les vieillards que leur âge met hors d'estat de travailler. On employe une partie de ces biens aux Ouvrages publics, & à fournir aux Estrangers & aux Neophytes ce qui leur est necessaire en attendant qu'ils puissent travailler. Quand on establit une nouvelle Bourgade, toutes les autres sont obligées d'y contribuer chacune selon ses forces & ses revenus. Au commencement de chaque an-

née, on choiſit parmi les perſonnes les plus ſages & les plus vertueuſes de la Bourgade, des Juges & des Magiſtrats pour avoir ſoin de la Police, pour punir le vice, & pour regler les differens qui peuvent naiſtre entre les Habitans. Chaque faute a ſon chaſtiment particulier, reglé par les Loix. Il y a ordinairement deux Miſſionnaires en chaque Bourgade: les Juges & les Magiſtrats, dont je viens de parler, ont tant de reſpect & de déference pour ces Peres, qu'ils ne font preſque rien ſans prendre leur avis. Les Peres de leur coſté ſont dans un travail continuel. Ils employent le matin à celebrer les ſaints Myſteres, à entendre les Confeſſions qui ſont frequentes, & à donner audiance à ceux qui viennent

les consulter & leur proposer leurs doutes. Ils font l'aprés-disnée une explication de la doctrine Chrestienne; ils visitent les pauvres & les malades, & finissent la journée par la priere publique, qu'on fait tous les soirs dans l'Eglise. Les jours de Feste on y ajoûte le Sermon le matin, & les Vespres le soir. Rien n'est plus édifiant que la maniere dont l'Office divin se fait dans cette nouvelle Mission. S'il n'y a pas beaucoup de Ministres pour le Service des Autels, il y a beaucoup de ferveur, de respect, de devotion parmi ces nouveaux Chrestiens. Comme ces Peuples ont du goust pour le chant & pour les instrumens, chaque Eglise a sa musique. Le nombre des Musiciens & des autres Officiers de l'Eglise est

aſſez grand, parce qu'on a attaché des Privileges particuliers aux Offices qui regardent plus immediatement le Service divin, & le ſoulagement des pauvres. Toutes les Egliſes ſont grandes & bien baſties, extrémement propres & embellies d'ornemens de peinture & de ſculpture faits par les Indiens, qui ſe ſont rendus habiles dans ces Arts. On a eu ſoin de les pourvoir de riches ornemens, à quoy quelques perſonnes de pieté n'ont pas peu contribué. Outre la nef & une aîle de chaque coſté, ces Egliſes ont leur chœur, qui eſt couronné d'un Dome fort propre. La grandeur & la beauté de ces édifices charment les Indiens, & leur donnent une haute idée de notre ſainte Religion.

Une des plus grandes difficultez

cultez que les Missionnaires ayent à vaincre dans la conversion de ces Peuples, a esté la diversité des Langues, qui regnoit parmi eux. Pour remedier à un si grand inconvenient, qui retardoit beaucoup le progrés de l'Evangile, on a choisi parmi plus de vingt Langues differentes celle qui est la plus generale, & qui a paru la plus aisée à apprendre, & on en a fait la Langue universelle de tout ce Peuple, qui est obligé de l'apprendre. On en a composé une Grammaire qu'on enseigne dans les Ecoles, & que les Missionnaires estudient eux mesmes, quand ils entrent dans cette Mission; parce que c'est la seule Langue, dont ils se servent pour prêcher, & pour catechiser.

Comme le Superieur de cet-

te Miſſion a une intendance generale ſur toutes les Bourgades, il a choiſi pour le lieu de ſa reſidence celle qui eſt au centre de la Province; il a dans ſa maiſon une Bibliotheque, qui eſt commune à tous les Miſſionnaires, & une Pharmacie remplie de toutes ſortes de remedes qu'on diſtribuë à toutes les Bourgades, ſelon le beſoin qu'elles en ont. Tous les Miſſionnaires s'aſſemblent une fois l'année en ce lieu là, pour y faire une retraite ſpirituelle, & pour y déliberer enſemble ſur les moyens d'avancer la converſion de ces Peuples, & de procurer le bien de cette Egliſe naiſſante. Cependant le Superieur de cette Miſſion n'eſt pas ſi attaché au lieu, où il fait ſa demeure ordinaire, qu'il ne viſite tous les ans chaque Egli-

ſe, & qu'il ne faſſe meſme des excurſions dans les Pays voiſins, pour gagner des ames à Jesus-Christ. Les dernieres Lettres qu'on a receuës de cette Miſſion nous apprennent, qu'il y a plus de cent mille hommes, qui charmez de la vie ſainte & heureuſe que menent leurs compatriotes ſous la conduite des Miſſionnaires, demandent avec inſtance des Ouvriers pour les inſtruire en notre ſainte Religion; mais la diſette des Sujets & de ſecours n'a pû encore permettre à nos Peres d'aller travailler à l'inſtruction de ces Peuples, dont la converſion ſeroit ſuivie de celle d'un nombre infini d'autres Indiens; car on aſſure que ces vaſtes Pays ſont extraordinairement peuplez.

Comme on a reconnu, par

une longue experience, que le commerce des Eſpagnols eſtoit tres-préjudiciable aux Indiens, ſoit parce qu'ils les traitent avec trop de dureté, en les appliquant à des travaux penibles, ſoit parce qu'ils les ſcandaliſent par leur vie licentieuſe & dereglée, on a obtenu un Decret de Sa Majeſté Catholique, qui défend à tous les Eſpagnols d'entrer dans cette Miſſion, ni d'avoir aucune communication avec les Indiens qui la compoſent: deſorte que ſi par neceſſité ou par hazard quelque Eſpagnol vient en ce Pays-là, le Pere Miſſionnaire aprés l'avoir receu avec charité, & exercé à ſon endroit les devoirs de l'hoſpitalité Chreſtienne, il le renvoye enſuite dans les terres des Eſpagnols. Tout ce que je viens

de rapporter ici, MON REVEREND PERE, est tiré des Lettres des Peres qui travaillent en cette Mission, je n'ay rien ajoûté à ce qu'ils ont écrit; au contraire, j'ay omis plusieurs circonstances tres-édifiantes, & plusieurs moyens que l'esprit de Dieu a suggeré à ces fervens Ouvriers, pour establir un ordre admirable dans cette nouvelle Chrestienté, & y entretenir la pureté & la sainteté des mœurs.

Voila donc, MON REVEREND PERE, ce Peuple choisi de Dieu, cette Nation destinée en ces derniers temps à renouveller la ferveur, la devotion, la vivacité de la Foy, & cette parfaite union des cœurs qu'on admiroit autrefois dans les Chrestiens de la primitive Eglise. Mais la vie

ſainte & fervente de ces Neophytes ne doit-elle pas confondre les Chreſtiens de ces derniers temps, qui au milieu de tant de ſecours, de lumieres & de graces, deshonorent la ſainteté de notre Religion, & la dignité du nom Chrêtien. C'eſt ici où je ne puis m'empeſcher d'adorer les profonds & impenetrables jugemens de la ſageſſe de Dieu, qui a fait paſſer à ces Peuples enſevelis, il n'y a encore que trente ans, dans les plus épaiſſes tenebres de l'Infidelité, ces graces & ces lumieres, dont tant d'ames élevées avec ſoin dans le ſein du Chriſtianiſme, abuſent tous les jours.

Je pourrois vous faire part de bien d'autres nouvelles, dignes de votre pieté, ſi j'entreprenois de vous parler de la

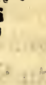
fameuſe Miſſion du *Paraguay*, ſi ſouvent perſecutée, & malgré ſes perſecutions toûjours ſi floriſſante, qu'elle eſt le modelle de toutes celles qui s'établiſſent de nouveau dans l'Amerique meridionale. Mais comme on a écrit l'Hiſtoire de cette Miſſion, où l'on peut s'inſtruire des vertus heroïques des Ouvriers qui l'ont cultivée, & de la ferveur des Neophytes qui la compoſent, je me diſpenſerai de vous en parler ici; & je me bornerai à vous faire connoiſtre une nouvelle Miſſion, fondée depuis deux ans, dans les terres les plus meridionales de l'Amerique, d'où l'on eſpere avec le temps pouvoir penetrer juſques au Détroit de Magellan, que nous avons reconnu dans notre voyage. Comme cette Miſ-

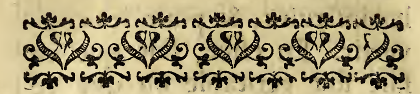
ſion appartient à la Province du *Chili*, qui a peu d'Ouvriers, & qui eſt chargée de pluſieurs autres Miſſions, tant des Eſpagnols que des naturels du Pays déja convertis, elle ne peut employer qu'un petit nombre de Sujets à cultiver ce vaſte champ. D'ailleurs, cette Miſſion demande des qualitez ſingulieres dans les Miſſionnaires qu'on y envoye. Il faut qu'ils ayent un temperament fort & robuſte, un détachement parfait de toutes les commoditez de la vie, enfin une douceur inſinuante, une force, un courage, une conſtance à l'épreuve des difficultez les plus inſurmontables au milieu d'un Peuple barbare. Mais quelque feroce & indomptée que ſoit cette Nation, elle s'aſſujettira ſans peine au joug de la

la Religion Chretienne, pourveu que le zele des hommes Apoſtoliques ſoit ſoûtenu de cette ſageſſe ſurnaturelle qui n'enviſage que Dieu, de ce deſintereſſement qui ne cherche que le ſalut des ames, & ſur tout de cette douceur qui gagne le cœur avant que d'aſſujettir l'eſprit. Il y a prés de trente ans que le R. Pere Nicolas Maſcardi de notre Compagnie, homme illuſtre par les grands travaux qu'il a ſoufferts, & par les Peuples qu'il a convertis, employa pluſieurs années à défricher ce champ ſterile & inculte; ce qu'il fit avec tant de ſuccés, qu'il y recueillit une moiſſon abondante, & qu'il merita enſuite d'y recevoir la couronne du martyre, comme la digne récompenſe de ſes travaux Apoſto-

liques. Depuis ce temps-là cette Terre, arroſée d'un ſang ſi prétieux, a donné de ſi belles eſperances, que pluſieurs Jeſuites de la Province du *Chili* ſe ſont offerts pour continuer l'entrepriſe du R. P. Nicolas Maſcardi, dont le nom eſt devenu venerable à ceux meſmes qui l'ont martyriſé; puiſque ce ſont ces Peuples qui touchez, ce ſemble, du repentir de leur crime, & prévenus interieurement par les graces que ce ſaint homme leur obtient de Dieu, ont demandé eux-meſmes depuis long-temps des Peres de notre Compagnie, pour leur enſeigner le chemin du Ciel. Pluſieurs meſme d'entre eux aſſeurent qu'il leur a apparu, & qu'il les a conſolez en leur promettant qu'il viendroit des Miſſionnaires pour

les instruire, & pour les convertir. En effet, soit que ce fait soit veritable ou que ce bruit se soit répandu sans fondement, Dieu a suscité depuis deux ans le Pere Philippe de la Laguna, pour mettre la main à une œuvre si importante au salut des ames. Comme il m'est tombé entre les mains une Relation que ce Pere a écrite à un de ses Amis, pour luy rendre compte de ses travaux & des moyens dont il s'est servi pour établir cette Mission, j'en ay fait un petit abregé que je joins à cette Lettre.





RELATION

De l'établiſſement de la Miſſion de Notre-Dame de Nahuelhuapi, *tirée d'une Lettre du R. P. Philippe de la Laguna, de la Compagnie de Jeſus.*

IL y avoit déja quelques années que Dieu, par une vocation ſpeciale & par un effet ſingulier de ſa miſericorde, m'appelloit à la converſion des Indiens qu'on appelle *Pulches* & *Poyas*, qui ſont vis-à-vis de *Chiloé*, & de l'autre coſté des montagnes aux environs de *Nahuelhuapi* à cinquante lieuës de la mer du Sud, & à la hauteur d'environ 42 degrez de

latitude meridionale. Le souvenir, encore recent, des vertus heroïques du R. P. Nicolas Mascardi avoit fait naistre & augmentoit toûjours en moy le desir d'aller recueillir ce qu'il avoit semé ; & comme le sang des Martyrs est fecond, je ne doutois pas que je ne dûsse y recueillir une heureuse & abondante recolte. Je soupirois ainsi sans cesse aprés cette chere Mission, & je nourrissois au fond de mon cœur ces saints desirs, sans oser les produire au dehors ; parce qu'en envisageant les choses avec les yeux de la prudence humaine, ce projet me paroissoit presque impossible. Cependant comme ma vocation étoit l'ouvrage de Dieu, je m'abandonnai entre ses mains, & je luy laissai le soin de dis-

poſer les moyens les plus convenables à l'execution des deſſeins qu'il m'inſpiroit. Je reconnus bien-toſt que ma confiance luy étoit agreable : car la Providence, qui nous conduit par des voyes ſecretes & toûjours admirables, permit que mes Superieurs me nommerent Vice-Recteur du College de *Chiloé*, & m'ordonnerent de venir à *Sant' Jago* Capitale du *Chili*, pour quelques affaires qui demandoient ma preſence. Dieu me donna un preſſentiment que ce voyage devoit ſervir à une affaire plus importante que celle qui obligeoit les Superieurs à me faire venir à *Sant' Jago*. En effet, ayant trouvé heureuſement dans le Port de *Chiloé* un vaiſſeau qui faiſoit voile pour *Val-Parayſo*, qui eſt le Port de

cette Ville Capitale, je m'y rendis en quinze jours, & je communiquai au R. P. Provincial le dessein que Dieu m'avoit inspiré d'établir une nouvelle Mission à *Nahuelhuapi*. Il approuva ma resolution, & me promit de l'appuyer de tout son pouvoir. Je me mis en mouvement, pour assurer le succés d'un ouvrage si imparfait. Je commençai par interesser les personnes les plus saintes & les plus zelées de s'unir à moy, afin d'obtenir à force de prieres & d'austeritez les graces qui m'étoient necessaires dans une entreprise si difficile. Sur tout je recommandai cette affaire à un saint Religieux de notre Compagnie, le Frere Alphonse Lopez, venerable par l'innocence de sa vie, par la sainte simplicité qui regne dans

toutes ſes actions, par un don extraordinaire d'oraiſon, & ſur tout par une tendre devotion envers la ſainte Vierge, de qui il recevoit ſouvent des faveurs extraordinaires. Je luy promis même que je mettrois cette Miſſion ſous la protection d'une ſi puiſſante Avocate, & que toutes les Egliſes que j'éleverois au vrai Dieu ſeroient dédiées à cette Mere de miſericorde, s'il obtenoit ce que je demandois. Quelques jours aprés ce ſaint Frere m'aborda d'un air gai, & me dit que je miſſe toute ma confiance en Dieu, & que l'entrepriſe que je meditois réuſſiroit.

Il y avoit des difficultez preſque inſurmontables. Je ne pouvois rien faire ſans l'agrément du Gouverneur du *Chili*; & ce Seigneur étoit contraire

aux nouveaux établissemens, soit par le chagrin qu'il avoit de ce qu'on en avoit abandonné plusieurs qu'on n'avoit pû soûtenir, soit parce que le Thresor du Roy se trouvant épuisé, il ne pouvoit faire les avances necessaires à l'établissement d'une nouvelle Mission. Dans une conjoncture si fascheuse je m'adressai avec confiance à Notre-Seigneur, qui est le Maistre des cœurs, & je promis de dire trente Messes & de jeûner trente jours au pain & à l'eau, en l'honneur de la sainte Trinité, si j'obtenois la permission du Gouverneur. Je mis mesme cette promesse par ecrit; mais ayant perdu ce papier, il tomba entre les mains d'une personne qui le porta, à mon insceu au Gouverneur. Quel-

ques jours aprés ayant recommandé cette affaire avec beaucoup de ferveur à Notre-Seigneur, je me ſentis ſi plein de confiance de réuſſir dans cette entrepriſe, que je me déterminai à aller voir le Gouverneur. Je dis même en ſortant de la maiſon à un de mes amis, que je rencontrai, que j'allois au Palais, & que je ne retournerois pas au College ſans avoir obtenu la permiſſion que j'allois demander. En effet, m'étant preſenté pour avoir audiance, on m'introduiſit dans la chambre de M. le Gouverneur, qui liſoit le papier de ma promeſſe qu'on luy avoit mis entre les mains, & ſans attendre que je luy parlaſſe: *Allez, mon Pere*, me dit-il, *votre affaire eſt faite, j'y donne volontiers les*

mains ; & soyez persuadé que je favoriserai votre zele en tout ce qui dépendra de moy, selon les ordres & les intentions du Roy mon maistre. Allez gagner des ames à Jesus-Christ ; mais souvenez-vous de prier Dieu pour Sa Majesté, & pour moy. Je dois vous avoüer icy, Mon cher Pere, que jamais je n'ay ressenti de joye interieure ni de consolation plus pure, que celle dont je fus penetré dans ce moment ; & dés lors Dieu me récompensa par avance, bien liberalement des peines & des fatigues que je devois essuyer pour son amour, dans le voyage que j'allois entreprendre pour me rendre au lieu de ma Mission.

Ainsi aprés avoir remercié Dieu d'une grace si particuliere, je me disposai à partir.

Des aumoſnes que quelques perſonnes de pieté me donnerent, j'achetai des ornemens d'Egliſe, des curioſitez propres pour faire de petits preſens aux Indiens, & les proviſions neceſſaires pour mon voyage, & je me mis en chemin au mois de Novembre de l'année 1703. avec le Pere Joſeph Maria Seſſa, que les Superieurs me donnerent pour Compagnon.

Je ne puis vous marquer ici les avantures faſcheuſes qui nous arriverent, & les peines que nous ſouffriſmes pendant prés de deux cens lieuës que nous fuſmes obligez de faire par des chemins impraticables, en traverſant des torrens & des rivieres, des montagnes & des foreſts, ſans ſecours & ſans guides, dans une diſette

generale de toutes choſes. Mon Compagnon tomba malade d'une fiévre violente au milieu du voyage ; ce qui m'obligea à le renvoyer au College le plus proche, avec quelques-uns de ceux qui m'accompagnoient : & par là je me vis preſque ſeul & abandonné au milieu de ces Indiens feroces, à qui le nom Eſpagnol eſt ſi odieux, qu'on ne peut échaper à leur fureur & à leur cruauté, quand on a le malheur de tomber entre leurs mains. Mais notre Seigneur me délivra de tous ces dangers d'une maniere merveilleuſe, aprés m'avoir jugé digne de ſouffrir quelque choſe pour ſon amour, pendant un voyage de prés de trois mois. J'arrivai donc, plein de courage & de ſanté, au terme deſiré de ma

Miſſion de *Nahuelhuapi.* Les *Caciques*[a] & les Indiens me receurent comme un Ange envoyé du Ciel. Je commençai à élever un Autel ſous une tente avec toute la décence que je pûs, en attendant qu'on bâtiſt une Egliſe. Je viſitai les principaux du Pays, & je les invitai à venir s'établir auprés de moy, pour fonder une petite Bourgade, & pour exercer avec plus de fruit les devoirs de mon miniſtere. J'eus la conſolation de voir les Neophytes, qui avoient eſté baptiſez autrefois par le R. P. Nicolas Maſcardi, aſſiſter aux Offices divins, & à l'explication de la Doctrine Chretienne avec une ferveur, une devotion & une faim ſpirituelle,

a Ce ſont les Chefs & les Gouverneurs du Peuple.

qui me donne de grandes & solides esperances de leur fermeté dans la foy, & de la sincerité de leurs promesses. J'allai ensuite consoler les malades & les vieillards, qui ne pouvoient me venir trouver, & je baptisai quelques enfans du consentement de leurs parens.

La consolation que je goûtois de ces heureux commencemens, s'augmenta beaucoup par l'arrivée du Pere Joseph Guillelmo, que les Superieurs m'envoyoient pour prendre la place du Pere Sessa. Nous concertasmes ensemble les moyens les plus propres pour établir solidement notre Mission, & nous resolusmes que pendant qu'il resteroit à *Nahuelhuapi* pour y bastir une petite Eglise & une maison, j'i-

rois à *Baldivia* solliciter la protection de M. le Gouverneur, en faveur des Neophytes. J'engageai les *Caciques* d'écrire une Lettre obligeante à ce Gouverneur, pour luy demander son amitié & sa protection. J'arrivai au commencement d'Avril de l'année 1704. à *Baldivia* avec ces Députez, que M. le Gouverneur Dom Manuel Auleſſia receut avec beaucoup de joye & de tendresse, me donnant mille marques d'estime & de bienveillance, & me promettant de favoriser de tout son pouvoir, ce nouvel établissement. Je ne restai à *Baldivia*, qu'autant de temps qu'il falloit pour terminer ma negociation : ainsi j'en partis vers le milieu du même mois d'Avril, avec les deux Députez que M. le Gouverneur

verneur chargea de sa Réponse pour les *Caciques*. En voici la teneur.

MESSIEURS,

J'ay appris avec beaucoup de joye par votre Lettre, & par le témoignage de vos Députez, le bon accueil que vous avez fait aux Missionnaires de la Compagnie de Jesus, & la résolution que vous avez prise d'embrasser notre sainte Religion. Ainsi aprés avoir solemnellement rendu graces à Dieu, souverain Seigneur du Ciel & de la Terre, d'une si heureuse nouvelle, je dois vous asseurer que vous ne pouvez jamais rien faire qui soit plus agreable au grand Monarque des Espagnes & des Indes Philip-

pes V. mon Seigneur & mon Maiſtre, que Dieu comble de gloire, de proſperité, & d'années. C'eſt pourquoy comme je repreſente ſa perſonne dans l'emploi dont il m'a honoré, je vous offre & vous promets de ſa part, pour toûjours, ſon amitié & ſa protection, pour vous & pour ceux qui imiteront votre exemple; en vous avertiſſant en meſme-temps, que vous devez avoir ſoin que tous vos Vaſſaux, aprés avoir embraſſé la foy Catholique, prêtent ſerment de fidelité & d'obeïſſance au Roy mon Maître, qui ſera toûjours votre appuy, votre Protecteur & votre Défenſeur contre tous vos Ennemis. C'eſt pourquoy dés aujourd'huy moy & mes ſucceſſeurs, nous voulons entretenir avec vous une conſtante

amitié, & une solide correspondance pour vous secourir dans tous vos besoins. Et comme j'espere que vous serez tres-fidéles à executer ce que je vous prescris au nom du Roy mon Maistre, j'ay voulu rendre ma promesse plus authentique, en apposant ici le Sceau de mes Armes. A Baldivia le 8. d'Avril 1704.

DOM MANUEL DE AUTEFFIA.

A mon retour de *Baldivia* à *Nahuelhuapi*, je trouvai une petite Eglise déja bastie, les Neophytes pleins de ferveur, & plusieurs Catechumenes disposez à recevoir le Baptesme, par le zele du Pere Jean Joseph Guillelmo mon Compagnon. La Lettre du Gouverneur fut receuë avec satisfaction de tout le Peuple; ainsi

nous commençaſmes à travailler ſerieuſement à l'œuvre de Dieu. Nous avons déja bâti une petite maiſon & jetté les fondemens d'une plus grande Egliſe, parce que les Nations circonvoiſines commencent à venir nous trouver. Cependant comme le Pays où je me ſuis établi eſt habité par deux Peuples, dont les uns s'appellent *Pulches*, les autres *Poyas*, il ſemble qu'il y ait entr'eux de la jalouſie & de l'émulation: car les *Pulches* ont voulu me détourner de travailler à la converſion de leurs voiſins, en me diſant que c'eſt une Nation fiere, cruelle & barbare, avec laquelle on ne pouvoit traiter.

Pour moy, qui connoiſſoit la douceur & la docilité des *Poyas*, qui m'avoient ſollicité

instamment de les instruire ; je vis bien que les *Pulches* n'agissoient que par passion. C'est pourquoi quelques jours aprés ayant assemblé les principaux de cette Nation, je leur parlai avec beaucoup de force, & je leur representai les raisons qui m'empeschoient de suivre leur sentiment. Je leur dis que Dieu vouloit sauver également tous les hommes, sans acception de personne : que les Ministres de Jesus-Christ ne pouvoient exclure du Royaume de Dieu aucune Nation, sans une injuste prévarication ; qu'ils étoient envoyez pour instruire & baptiser tous les Peuples ; qu'eux-mesmes, s'ils vouloient estre veritablement Chretiens, devoient estre les premiers à procurer avec zele le salut & la

converſion des *Poyas*, qui étoient les freres de Jeſus-Chriſt, les heritiers de ſon Royaume, & rachetez également par ſon ſang précieux, qui avoit eſté verſé pour tout le monde; que l'obſtacle qu'ils vouloient mettre à la converſion de leurs voiſins, étoit un artifice du demon, le commun ennemi des hommes, pour priver ce Peuple du bienfait ineſtimable de la foy, & pour leur en ôter à eux-meſmes le merite en leur faiſant violer le précepte de la charité. Ces raiſons firent impreſſion ſur leur eſprit, & ils me promirent ſur le champ de ne ſe point oppoſer à l'inſtruction & à la converſion des *Poyas*. Enfin aprés avoir vaincu cet obſtacle, qui pouvoit retarder le progrés de l'Evangile, &

avoir diſpoſé les cœurs & les eſprits de ceux qui m'avoient témoigné plus d'empreſſement pour recevoir le ſaint Baptême, je choiſis un jour ſolemnel pour faire la ceremonie avec plus d'éclat, & je les baptiſai tous. J'ay maintenant la ſainte conſolation de voir le changement merveilleux, que la grace de Jeſus Chriſt a fait dans leurs mœurs & dans leur conduite, tant ils ſont fervens & attachez à leurs devoirs.

Voila, MON CHER PERE, les prémices de mes travaux Apoſtoliques. Priez le Seigneur qu'il nous envoye des Ouvriers zelez & laborieux; qu'il diſpoſe l'eſprit & le cœur de ce nombre infini de Peuple qui nous environne à recevoir la foy, & que le Seigneur daigne répandre ſa benediction

ſur mon miniſtere. Je ne vous ferai point de deſcription du Pays, & je ne vous parlerai point des mœurs & des coûtumes de ce Peuple, parce qu'il y a trop peu de temps que je ſuis ici pour les bien connoître. J'en ſerai plus inſtruit l'eſté prochain ; car j'eſpere parcourir tout le Pays, pour en prendre une parfaite connoiſſance, afin de pouvoir établir des Miſſions dans les lieux que je trouverai plus propres pour cela. Ce Pays s'étend juſqu'au Détroit de Magellan, il a plus de cent lieuës d'étenduë de ce côté-là ; du côté de la mer du Nord, il en a bien davantage. Je n'oſe me flatter que Dieu veüille ſe ſervir d'un inſtrument auſſi foible que je ſuis, pour gagner à Jeſus - Chriſt cette grande étenduë de Pays ; mais j'eſpere

j'eſpere que ſa Providence, qui veille à la converſion des Infidelles, ſuſcitera des hommes animez de ſon eſprit pour venir prendre part à nos travaux, & pour achever ce que nous avons ſi heureuſement commencé.

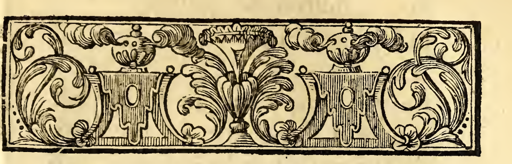
PHILIPPE DE LA LAGUNA.

Voila, MON REVEREND PERE, un abregé fidelle de la Relation qui m'eſt tombée entre les mains. Quoy que vous n'y voyïez pas ces converſions éclatantes & nombreuſes, que vous ſouhaiteriez d'apprendre par un effet de votre zele, je ne doute point cependant que vous ne la liſiez avec plaiſir, & ne remerciïez Dieu de vouloir bien ſe ſervir du miniſtere de nos Freres, pour étendre par tout la

gloire de ſon nom. Je vous prie, MON REVEREND PERE, en finiſſant cette Lettre, de vouloir bien proteger notre Miſſion de la Chine, qui vous a toûjours eſté ſi chere, de nous procurer des hommes Apoſtoliques, pleins de zele & de l'eſprit de Dieu, & de m'obtenir par vos Prieres les ſecours ſpirituels dont j'ay beſoin, pour me rendre capable du ſaint Miniſtere auquel il a plu à Notre-Seigneur de m'appeller. Je ſuis avec un profond reſpect,

MON REVEREND PERE,

Votre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur, A. J. X. NYEL, de la Compagnie de Jeſus.



LETTRE
DU PERE
DE FONTANEY,
Miſſionnaire de la Compagnie de JESUS, au Reverend Pere DE LA CHAIZE de la meſme Compagnie, Confeſſeur du Roy.

A Londres le 15. Janvier 1704.



MON TRES-REVEREND PERE,

P. C.

Par le lieu d'où j'ay l'honneur de vous écrire, vous connoiſtrez que je ſuis revenu de

la Chine en Europe ſur un vaiſſeau Anglois. J'eſperois eſtre moy-même porteur de la premiere Lettre que je vous ay écrite pendant le voyage, qui a duré ſix ou ſept mois : mais je vois bien que je ſerai encore ici quelque temps, avant que de pouvoir paſſer en France. Ainſi je vous l'envoirai par la premiere occaſion, & je me contenterai cependant de vous rendre compte, par une ſeconde Lettre, des choſes dont il eſt autant & plus neceſſaire que vous ſoyez inſtruit, que de celles, dont j'ay pris la liberté de vous parler dans la premiere.

Je commence par un recit fidelle des petits ſervices que Dieu nous a fait la grace de rendre aux Miſſionnaires Eccleſiaſtiques, & à ceux de dif-

ferens Ordres Religieux qui sont en ce Pays-là, ou pour les aider à y faire des établissemens, ou pour les délivrer des persecutions que l'ennemi du genre humain excitoit contre eux en diverses Provinces de l'Empire. Je ne dirai rien que sur les Lettres que les Missionnaires m'ont fait l'honneur de m'écrire, ou sur celles qu'ils ont écrites à d'autres Missionnaires, qui me les ont communiquées.

Quoy que l'exercice de la Religion Chretienne fust toleré à la Chine depuis la fameuse persecution d'*Yam-quam-sien*, ce grand ennemi du nom Chretien, les Missionnaires ne laissoient pas de se trouver souvent dans de grands embarras, soit pour penetrer dans les Provinces de l'Empire, soit pour

y exercer leurs fonctions. On ne pouvoit alors y entrer librement que par la seule Ville de *Macao*, dont les Portugais sont en possession depuis plus d'un siecle ; mais il falloit avoir leur agréement, qu'ils n'accordoient pas volontiers aux Etrangers. Si l'on prenoit une autre route, on s'exposoit aux insultes des Mandarins, qui maltraitoient les Missionnaires, & les obligeoient à se retirer. Mais depuis que l'Empereur a pris la résolution d'ouvrir ses Ports, & de permettre aux Etrangers de faire commerce dans ses Etats, des Missionnaires de differens Ordres & de toutes sortes de Nations se sont servis d'une conjoncture si favorable pour venir à la Chine, & pour y faire divers établissemens.

Comme dans une moisson si abondante il ne peut y avoir un trop grand nombre de bons Ouvriers, nous avons eu de la joye de l'arrivée de ces hommes Apostoliques; nous les avons reçus comme nos Freres, & nous leur avons rendu tous les services qui dépendoient de nous, soit en appuyant, comme j'ay eu l'honneur de vous dire, leurs divers établissemens, soit en faisant cesser les avanies & les persecutions que quelques Mandarins interessez, ou peu affectionnez leur suscitoient. Quoy que nous ayons toûjours gardé cette conduite, on ne nous a pas rendu en Europe toute la justice que nous avions sujet d'attendre : & lors que j'arrivai en France en mil sept cens, je fus étrangement surpris d'ap-

prendre qu'on nous y faisoit passer pour des gens qui se déclaroient contre les autres Missionnaires, & qui ne cherchoient qu'à renverser leurs Eglises & qu'à s'opposer à leurs établissemens.

En verité pour avoir de nous de pareilles pensées, il faut qu'on nous croye bien perdus d'honneur & de conscience ; & pour les vouloir inspirer à d'autres, sans s'estre bien instruit auparavant de notre conduite, il faut avoir bien oublié toutes les loix de la justice & de la charité ! Pouvons-nous ignorer que de troubler ainsi dans leur ministere des hommes pleins de zele & de bonnes intentions, ce seroit s'attaquer à Dieu mesme, & attirer sur nos personnes & sur notre travail les foudroyantes

maledictions de son Prophete : *Malheur à vous, qui dans vos veuës ne regardez pas qu'il s'agit de l'œuvre de Dieu, & qui ne considerez pas que ces ames sont les ouvrages de ses mains.* ET *opus Dei non respicitis, nec opera manuum ejus consideratis.* *Isai. c. 5.*

De plus, oserions-nous jamais nous flatter de pouvoir suffire seuls à convertir toute la Chine ? Nous ne le prétendons pas asseurément, MON REVEREND PERE. Ainsi plus nous verrons de Compagnons de nos travaux, plus nous aurons toûjours de consolation & de joye. Nous écririons encore volontiers, comme saint François Xavier, dans toutes les Universitez de l'Europe, pour exhorter les personnes zelées de venir à notre secours. Voila nos veritables sen-

timens : Dieu le ſçait, & nous oſons le dire, que jamais notre conduite ne les a démentis. En voici quelques exemples.

Les Peres Franciſcains de Manile [a] furent les premiers, qui nous donnerent lieu de faire connoiſtre ces maximes. Ces Peres ayant reſolu de s'établir à *Ngankin*, dont la ſituation eſt charmante, & qui a un Vice-Roy particulier, quoy que cette Ville ne ſoit éloignée de *Nankin* Capitale de la Province, que de cinq journées ; ils me firent l'honneur de me communiquer leur deſſein à *Canton*, où j'étois avec le Pere le Comte. M. l'Eveſque d'Argolis, qui demeuroit chez ces Peres ſe joignant

[a] C'eſt la Ville Capitale des Philippines.

à eux, me pria instamment de m'interesser dans cette affaire, & de les servir auprés des Mandarins. J'écrivis au Pere Gerbillon, qui m'envoya peu de temps aprés des Lettres de recommandation pour les Officiers, dont dépendoit cet établissement. Je les mis entre les mains du R. Pere de San Pasqual Superieur de ces Peres, & Missionnaire d'un merite fort distingué. Il presenta ces Lettres aux Mandarins de *Ngankin*, qui luy accorderent tout ce qu'il leur demanda.

Ce fut aussi à peu prés en ce temps-là, que nous taschasmes de marquer au R. Pere de Leonissa, qui est aujourd'hui Evesque de Beryte, combien nous étions sensibles à l'amitié dont il nous honoroit. Dom Gregoire Lopez Evesque

de Basilée, suivant les pouvoirs qu'il avoit receus du saint Siege, l'avoit nommé avant sa mort Vicaire Apostolique de *Kiamnam* [a], de *Pecheli* [b], & des autres Provinces septentrionales de la Chine, & luy avoit laissé sa maison de Nankin qu'il avoit achetée peu de temps avant sa mort. Il trouvoit de la difficulté à s'en mettre en possession, parce que cette maison joignant la salle de l'Audiance d'un des premiers Seigneurs de la Cour, il eut peur que ce Mandarin ne formast quelque opposition, ou ne fist naistre quelque incident pour l'empescher d'occuper cette maison, & d'y établir une Eglise. Il nous témoigna sa peine, & dés ce mo-

a C'est la Province de *Nankin*.
b C'est la Province de *Pekin*.

ment les Peres Gerbillon & Bouvet engagerent leurs amis à écrire à ce Seigneur : ce qu'ils firent d'une maniere si obligeante, que le Mandarin, bien loin de faire de la peine au Pere de Leonissa, receut sa visite & la luy rendit ensuite, en luy faisant deux sortes de presens, l'un, disoit-il, pour le remercier de celui qu'il avoit receu de luy, & l'autre pour luy marquer la joye de l'avoir en son voisinage.

Nous ne fusmes pas moins heureux à faire rendre justice à M. le Blanc, d'une avanie qu'on luy avoit suscitée à *Emoüy*[a]. Ce Missionnaire revenant un jour d'un vaisseau Anglois, avec une somme assez considerable qu'on luy envoyoit d'Europe pour sa sub-

a Port de mer de la Province de *Fokien*.

ſiſtance, & pour celle de ſes Confreres, le Mandarin de la Doüane le fit arrêter, le cita à ſon Tribunal, confiſqua ſon argent, & fit battre cruellement en ſa preſence un de ſes domeſtiques. Un procedé ſi violent ſurprit étrangement ce vertueux Eccleſiaſtique, qui n'étoit pas accoûtumé, non plus que les autres Miſſionnaires, à recevoir de pareilles inſultes. Il nous écrivit une Lettre fort touchante, ſur la diſgrace qui venoit de luy arriver. Nous en fuſmes ſenſiblement affligez, & nous priſmes les meſures neceſſaires pour luy faire rendre juſtice. Voici la réparation que nous luy procuraſmes. Premierement, le *Tſonto* [a] de la Province le prit

[a] C'eſt un Mandarin qui eſt au deſſus du Vice-Roy.

ſous ſa protection. En ſecond lieu, le Mandarin de la Doüane, preſſé par ſes parens qui étoient à *Pekin*, & qui deſavoüoient ſa conduite, l'alla voir le premier, luy rendit ſon argent, & l'aſſeura de ſon amitié. Troiſiémement, M. le Blanc étant allé quelques jours aprés luy rendre viſite, ce Mandarin appella le Garde de la Doüane, qui avoit eſté l'auteur de l'inſulte, le fit étendre ſur le carreau, pour recevoir un certain nombre de baſtonnades: mais M. le Blanc demanda grace pour ce miſerable, & empeſcha qu'il ne fuſt mal-traité. Il nous écrivit enſuite, qu'il étoit parfaitement content des ſatisfactions & des honneurs qu'on luy avoit faits.

M. Maigrot, aujourd'huy

Eveſque de Conon & Vicaire Apoſtolique de la Province de *Fokien*, eut auſſi recours à nous. Ce Prelat demeuroit depuis pluſieurs années dans la Ville de *Fou-tcheou*, Capitale de la Province : mais comme la maiſon qu'il occupoit ne luy parut pas aſſez commode, il en acheta une autre, & s'en mit en poſſeſſion. Les voiſins, peu contens de voir une Egliſe dans leur quartier, commencerent à inquieter ſes domeſtiques, & enſuite à le chagriner lui-meſme. Il me fit l'honneur de m'écrire pluſieurs fois à *Pekin*, pour faire ceſſer une perſecution qu'on ne luy ſuſcitoit, que parce qu'on le regardoit comme un homme peu appuyé & peu connu des Mandarins, & qui n'avoit pas aſſez de pouvoir pour reprimer l'in-

ſolence

ſolence de ſes voiſins. Dieu me fournit une occaſion de les détromper, dans le voyage que je fis en ce temps-là par l'ordre de l'Empereur à *Fokien* & à *Canton*. Je paſſai par *Fou-tcheou* ; & pour donner lieu à M. Maigrot de lier amitié avec les premiers Officiers de la Province, laiſſant la maiſon qu'on m'avoit préparée, j'allai loger chez luy. Le lendemain & les jours ſuivans le *Tſonto*, le Vice-Roy, le Gouverneur de la Ville, & pluſieurs autres Mandarins m'y vinrent voir. Aprés les premieres civilitez je leur preſentai M. Maigrot, je leur fis l'éloge de ſa vertu & de ſa capacité, & je les priai de le conſiderer comme mon frere & comme mon ami particulier. Je luy attachai particulierement le Gouverneur de la

Ville, qui luy fit dans la ſuite tant d'honneſtetez, que ce Prélat me pria de l'en remercier. Vous voyez déja par ce petit détail, MON REVEREND PERE, que c'eſt ſincerement & de bonne foy que nous nous intereſſons à ce qui regarde les Miſſionnaires, & que nous nous faiſons un plaiſir & un devoir, de leur rendre tous les ſervices qui dépendent de nous.

Mais ce fut particulierement en 1698. & 1699. que nous euſmes plus d'occaſions de faire paroiſtre notre zele pour le bien commun, lors que le Pape eut nommé des Eveſques & des Vicaires Apoſtoliques pour chaque Province de la Chine. Pluſieurs de ces Meſſieurs s'adreſſerent à nous; ils nous repreſenterent l'obligation où ils ſe trouvoient d'obeïr au ſaint

Siege, & les difficultez insurmontables qu'ils alloient trouver dans leurs Provinces, où il n'y avoit ni Chretiens, ni Eglises, ni Missionnaires, s'ils n'étoient appuyez par quelque recommandation de la Cour. La conjoncture étoit délicate; & ce n'étoit pas une petite entreprise, que de vouloir s'établir en mesme-temps en tant de lieux differens: car il étoit à craindre que dans un Empire, où la défiance & les soupçons sont comme l'ame du Gouvernement, on ne fust frappé de tant de nouveaux établissemens, qui se feroient tout-à-coup dans des Provinces où les Europeans n'avoient aucune habitude. Cependant comme le saint Siege parloit, nous crusmes qu'il falloit agir, & que le temps étoit venu

d'ouvrir des portes plus vastes à la predication de l'Evangile.

Le Pere Gerbillon, Superieur de notre Mission, se chargea de cette entreprise. Il commença par M. l'Evesque d'Argolis, qui venoit d'estre nommé à l'Evesché de Pekin Comme ce Prelat avoit formé le dessein de s'établir sur les frontieres du *Pecheli* & de *Chanton*, qui dépendoit de luy, afin de se trouver comme au centre de son Diocese, & de pourvoir à tout; le Pere Gerbillon écrivit en sa faveur au Vice-Roy de *Chanton*. M. d'Argolis protegé de ce grand Mandarin, acheta une maison à *Lintein*, Ville du second ordre, & s'en mit en possession. Quelques Gens de Lettres en murmurerent, & presenterent

une Requeste contre luy. *La Loy que preschent ces Missionnaires est bonne*, disoient-ils ; *mais comme ce sont des Etrangers, il est à craindre qu'ils ne causent un jour quelque revolte.* Le Pere Gerbillon averti des démarches de ces Lettrez, redoubla ses recommandations auprés du Vice-Roy, qui leur imposa silence. Je n'ay pas la Lettre que ce Prelat écrivit au Pere Gerbillon, pour le remercier d'avoir si heureusement terminé cette affaire ; mais j'ay celle de son Grand Vicaire le R. Pere Antoine de Frusinone, Italien, & Religieux de saint François. Je « vous rends mille graces, dit-il, « pour Monseigneur & pour « moy, des bons offices que vous « nous avez rendus ; la priere « que je vous fais, est que vous «

» me donniez quelque moyen
» de vous en marquer ma recon-
» noiſſance, & de faire connoî-
» tre à tout le monde les gran-
» des obligations que je vous ay.
» Il y a long-temps, mon tres-
» cher Pere, que je vous con-
» nois de réputation. Avant que
» de venir à la Chine, je ſçavois
» que vous eſtes plein de chari-
» té, & que vous faites plaiſir à
» tous les Miſſionnaires ſans ac-
» ception de perſonne. Qui eſt-
» ce qui n'en eſt pas à preſent
» perſuadé? Vos Adverſaires mê-
» mes ſont obligez de le recon-
» noiſtre, de l'avoüer & de l'é-
» crire à votre loüange, & d'a-
» voir de l'eſtime pour vous.

M. l'Eveſque de Pekin tra-vaille maintenant à faire une nouvelle Egliſe à *Tong-cham-fou*, en la meſme Province de *Chanton*, où il veut établir qua-

tre Religieux de son Ordre[a], qui sont arrivez depuis peu d'Italie. Cette Ville avoit toûjours paru avoir un grand éloignement pour les Predicateurs de l'Evangile : mais le Vice-Roy, à notre priere, ayant disposé les esprits à les recevoir, les Mandarins auparavant si difficiles & si fascheux, se sont adoucis, & s'employent aujourd'hui eux-mesmes à trouver une maison, où M. l'Evesque puisse demeurer commodément.

Le Pere Gerbillon ne servit pas moins efficacement M. le Blanc dans son établissement d'*Yunnan*[b], comme il paroist

a Ce Prelat, connu auparavant sous le nom d'Evesque d'Argolis, est de l'Ordre de S. François.

b C'est une des Provinces occidentales de la Chine, aussi-bien que celle de *Soutchüen*.

par la Lettre qu'il luy écrivit en ce temps-là, & qui eſt datée du 3. Mars 1702. Mais il s'intereſſa encore plus fortement pour M. l'Eveſque de Roſalie, que le ſaint Siege avoit nommé Vicaire Apoſtolique de la Province de *Sou-tchoüen*. Il y employa le credit du propre fils du Vice-Roy, & avertit ce Prelat de ce qu'il venoit de ménager, pour luy faciliter l'entrée de ſon Vicariat. M. l'Eveſque de Roſalie l'en remercia ; mais au lieu d'aller à *Sou-tchoüen*, il reſolut de paſſer en Europe & de ſe rendre promptement à Rome. Avant ſon départ, il envoya dans cette grande Province quatre Miſſionnaires en ſa place. C'étoient Meſſieurs Baſſet, de la Baluere, Appiani & Mullener. Ils furent prés d'un

un an à s'y rendre. Messieurs Appiani & Mullener s'arrêterent à *Tçon pin*, à l'entrée de la Province, dans le dessein d'y faire un établissement. Les peines qu'on leur fit en cette Ville en causerent de plus grandes à M. Basset, quand il arriva dans la Capitale nommée *Tchin-tou*. Les Mandarins déja prévenus contre les Missionnaires, refuserent sa visite, & l'empescherent de prendre possession d'une maison qu'il avoit achetée. Il ne put se prévaloir de la protection du Vice-Roy ; parce que ce Magistrat étoit parti depuis quelques mois pour appaiser une sédition sur les frontieres de *Sou-tchoüen*. Il voulut entrer en negociation avec les Mandarins de *Tchin-tou*. Il leur representa que l'Empereur ayant autorisé la

Religion Chretienne dans l'Empire par un Edit public, & que le Tribunal des Rites ayant depuis ce temps-là donné un Arreſt en faveur de la nouvelle Egliſe de *Nien-tcheou*, ils ne devoient pas s'oppoſer au deſſein qu'il avoit de s'établir dans la Ville Capitale de *Sou-tchoüen*. *Il eſt vray*, répondirent-ils, *que l'Empereur a donné un Edit favorable à la Religion Chretienne; mais comme il ne regarde que les anciennes Egliſes, on ne peut s'en prévaloir pour en baſtir de nouvelles. Pour l'affaire de* Nien-tcheou, *apportez-nous un Arreſt ſemblable à celuy que le Tribunal des Rites a porté en faveur de cette nouvelle Egliſe, & nous vous accorderons ce que vous nous demandez.*

Le Vice-Roy trouva à ſon retour à *Tchin-tou*, les Manda-

rins engagez dans cette affaire ; ce qui l'empeſcha de recevoir la viſite de M. Baſſet : Et quand ce Miſſionnaire parla des recommandations qu'on avoit envoyées de la Cour l'année précedente en ſa faveur, les Officiers du Vice-Roy luy répondirent, que leur Maiſtre ne s'en ſouvenoit plus, & qu'il ne falloit pas s'en étonner, dans le grand accablement d'affaires qu'il avoit euës depuis ce temps-là. Ces mauvais ſuccés nous affligerent ſenſiblement. M. Baſſet, qui nous les apprit, pria le Pere Gerbillon de luy envoyer une nouvelle recommandation, *afin*, dit-il, *que la premiere grace que vous nous avez faite, ne ſoit pas inutile. J'eſpere*, ajoûte-t-il, *que Dieu ne permettra pas, qu'aprés eſtre venus de ſi loin, nous ſoyons*

obligez de nous en retourner, & que V. R. qui à tant de zele pour sa gloire l'empeschera, si elle peut, comme nous l'en prions M. de la Baluere & moy.

J'étois de retour de France à Pekin, quand on y receut cette Lettre, qui est du 3. Juillet 1702. Et quoy que les conjonctures ne fussent pas trop favorables, nous resolusmes d'employer tous nos amis pour appuyer les établissemens de M. Basset, & de ses Confreres. Nous priasmes les Seigneurs, qui nous font l'honneur de nous proteger, d'écrire au Vice-Roy de *Sou-tchoüen*; ce qu'ils firent fort obligeamment, en joignant à leur Lettre la derniere déclaration du Tribunal des Rites, en faveur de l'Eglise de *Nimpo*, afin de convaincre les Officiers de

Sou-tchoüen, qu'il n'y avoit aucun danger pour eux de permettre aux Predicateurs de l'Evangile, de baſtir des Egliſes dans leur Province.

Je ne parle point ici de la paix que nous avons procurée aux Reverends Peres Auguſtins, en les délivrant d'une perſecution qu'ils ont ſoûtenuë pendant cinq ans, pour la conſervation de leur Egliſe de *Vou-tcheou* en la Province de *Quamſi*, ni de ce que nous avons fait en faveur de M. Quety, tres-vertueux Eccleſiaſtique des Miſſions Etrangeres, & de plufieurs autres Miſſionnaires qui ont eu recours à nous; parce que cela m'engageroit dans un trop grand détail. Tout ce que je puis dire, c'eſt que nous avons agi pour eux avec la meſme ar-

deur, que nous aurions pû faire pour nous-mesmes, sans avoir d'autres veuës que de leur faire plaisir, & de procurer la plus grande gloire de Dieu. Aussi recevons-nous de la plûpart de ces hommes Apostoliques, des marques d'une affection sincere. Si nous sommes dans la tribulation, ils nous consolent ; si Dieu répand quelque benediction sur nos travaux, ils s'en réjouïssent avec nous ; si l'on nous calomnie, ils confondent nos ennemis par le témoignage qu'ils rendent à la verité, comme ils firent dans l'affaire de *Nien-tcheou.*

On avoit affecté de répandre à Paris, que les Jesuites avoient renversé cinq Eglises de M. l'Evesque de Rosalie, & qu'ils avoient fait maltrai-

ter ce Prelat si distingué par sa naissance & par son zele. Rien n'étoit plus mal concerté que ce bruit, qu'on faisoit courir Les Missionnaires de la Chine, qui l'apprirent, en furent scandalisez. Voici comme en parle le R. Pere Basile, Religieux de l'Ordre de S. François, & Vicaire Apostolique de la Province de *Chensi*, dans la Lettre qu'il m'écrivit le vingt & uniéme d'Octobre 1701. Bon Dieu, quelle « imposture, que cette nouvelle « qu'on a répanduë de M. de « Lyonne, battu & maltraité à « *Nien-tcheou*, & de cinq Eglises « renversées par ordre des Man- « darins! J'ay crû d'abord qu'on « me parloit d'une Ville de Hon- « grie, appellée Cinq-Eglises. « Ne songeons qu'à nous ren- « dre dignes de notre vocation, «

» Mon cher Pere, & alors l'im-
» posture, le mensonge, la ca-
» lomnie, dont on veut nous
» noircir, ne serviront qu'à fai-
» re éclater davantage notre
» gloire.

» Je me réjouïs avec vous, me
» dit-il dans une autre Lettre,
» & je vous felicite de tout mon
» cœur, de ce que les secours
» qu'attendoient vos Peres, qui
» servent Dieu avec tant de ze-
» le dans cette Mission, & qui
» travaillent à sa gloire non seu-
» lement par eux-mesmes, mais
» par autant de bras qu'ils ai-
» dent & protegent de Mission-
» naires, soient heureusement
» arrivez, malgré les dangers
» presque continuels de naufra-
» ges où vous vous estes trouvez.

M. l'Evesque de Pekin étoit dans les mesmes sentimens. Voici ce qu'il écrivit au Pere

Gerbillon, à mon retour d'Europe, dans sa Lettre du 30. de Septembre 1701. J'ay une vraye « joye de l'heureuse arrivée du « Pere de Fontaney, & des huit « Missionnaires qu'il ameine. « Que le Dieu de misericorde « soit beni, qui donne à mon « ame une si grande consola- « tion. Je vous prie de me faire « sçavoir leurs noms Européans « & Chinois, afin que je les puis- « se envoyer à la sacrée Congre- « gation, & luy mander l'agrea- « ble nouvelle de leur arrivée. « Je suis seur qu'elle l'appren- « dra avec beaucoup de joye. « La grace que je demande « maintenant à Dieu, c'est qu'il « nous envoye des Jesuites Fran- « çois en grand nombre; j'espe- « re qu'il nous accordera cette « faveur. «

Le R. Pere Alcala, Reli-

gieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & Vicaire Apoſtolique de la Province de *Tchekiam*, nous écrivit en ce temps-là à peu prés de la meſme maniere, dans ſa Lettre du 18. d'Octobre 1701. adreſſée au Pere Gerbillon, qui luy avoit écrit pour le remercier du bon accueil qu'il avoit fait à *Lanki* aux Peres de Broiſſia & Gollet J'ay bien plus de raiſon, » dit-il dans cette Lettre, auſſibien que tous les autres Miſſionnaires, de vous remercier » vous-meſme, de ce que vous » les aſſiſtez tous dans les embarras où ils ſe trouvent, au » milieu de tant d'Infidelles, » vous ſervant comme un autre » Joſeph de la faveur que Dieu » vous donne auprés de l'Empereur, pour l'utilité de cette » Miſſion & de ſes Miniſtres.

J'en ſuis tres-bien informé: & «
c'eſt pour cette raiſon, que «
j'ay eu toûjours beaucoup d'e- «
ſtime & de veneration pour «
V. R. «

J'ajoûterai à ces témoignages, ce que Monſeigneur le Nonce me fit l'honneur de me déclarer à Paris il y a trois ans, par ordre de la ſacrée Congregation de la Propagation de la Foy. Sans doute vous vous en ſouvenez encore, MON REVEREND PERE. La ſacrée Con- «
gregation, me dit-il, ayant ap- «
pris par les Lettres qu'elle a «
receuës des Eveſques, des Vi- «
caires Apoſtoliques, & de plu- «
ſieurs Miſſionnaires de la Chi- «
ne, avec quel zele les Jeſuites «
François ſe ſont employez, de- «
puis qu'ils ſont dans cette Miſ- «
ſion, à ſoûtenir la Religion, & «
à rendre aux autres Miſſionnai- «

» res tous les ſervices que la
» bienveillance de l'Empereur
» les a mis en état de leur ren-
» dre, a cru devoir donner à ces
» Peres un témoignage authen-
» tique de la ſatisfaction qu'elle
» a de leur conduite.
» Ainſi dans une Lettre ſignée
» par M. le Cardinal Barberin,
» Prefet de la ſacrée Congrega-
» tion, & par *Monſignor* Fabroni
» Secretaire de la meſme Con-
» gregation, elle me charge de
» vous remercier de ſa part, de
» vous témoigner combien elle
» eſt ſenſible à tout ce que vous,
» & les autres Jeſuites vos Com-
» pagnons, avez fait dans ce
» vaſte Empire pour le bien de
» la Religion, & pour ſoûtenir
» dans leurs fonctions tous ceux
» qui y travaillent; & de vous
» aſſeurer que dans toutes les
» occaſions, qui ſe preſenteront,

elle vous donnera des marques «
de sa protection & de sa bien- «
veillance. «

Si c'est une grande consola-
tion pour nous, MON REVE-
REND PERE, de voir que les
Missionnaires de tous les Or-
dres & de toutes les Nations,
qui travaillent avec nous dans
cette penible Mission nous ren-
dent justice, je vous avouë que
ce n'est pas sans peine & sans
qu'il nous en coûte beaucoup,
que nous obtenons les recom-
mandations qu'on nous de-
mande ; sur tout quand nous
sommes obligez de nous adres-
ser aux premiers Ministres,
aux Presidens des Tribunaux,
& aux Seigneurs les plus con-
siderables de la Cour. Pour
en estre convaincus, il ne faut
qu'estre instruit du ceremonial
de ce Pays : outre qu'il faut

attendre long-temps les momens favorables, & prendre bien des précautions pour ne ſe pas rendre importun ; on ne ſe preſente jamais devant une perſonne de conſideration, pour luy demander une grace, ſans luy faire un preſent. C'eſt une coûtume generale, dont les Etrangers comme nous ne ſe peuvent abſolument diſpenſer.

Mais ce qui nous donne le plus d'accés & de crédit auprés des premiers Officiers de l'Empire, c'eſt la bien-veillance dont l'Empereur continuë de nous honorer, & dont nous taſchons de nous rendre dignes par les ſervices que nous luy rendons. Car quoy que ce Prince ne paroiſſe plus avoir le meſme empreſſement que les années paſſées pour les Ma-

thematiques, & pour les autres Sciences de l'Europe où il s'eſt rendu fort habile, nous ſommes cependant obligez de nous rendre ſouvent au Palais, parce que ce Prince a toûjours quelques queſtions à nous propoſer. Il occupe jour & nuit dans des exercices de charité les Freres Frapperie, Baudin & de Rodes, qui ſont habiles dans la gueriſon des playes & dans la préparation des remedes, les envoyant viſiter les Officiers de ſa Maiſon, & les perſonnes les plus conſiderables de Pekin, quand elles ſont malades; & il eſt ſi content de leurs ſervices, qu'il ne fait aucun voyage en Tartarie ou dans les Provinces de l'Empire, qu'il n'en meine toûjours quelqu'un avec luy. Ce grand Prince a auſſi fort goûté le

Pere Jartoux, & le Frere Brocard. Ils vont tous les jours au Palais, par un ordre exprés de ſa Majeſté. Le premier eſt tres-habile dans la ſcience des Analyſes, l'Algebre, les Mechaniques, & la Theorie des Horloges; & le ſecond travaille avec beaucoup d'art, à divers Ouvrages qui plaiſent à l'Empereur. Quelque occupez qu'ils ſoient au ſervice du Prince, ils ne laiſſent pas d'avoir le temps d'annoncer Jeſus-Chriſt, & de le faire connoître aux Officiers du Palais, qui ont ordre de traiter avec eux.

Au reſte, Mon Reverend Pere, il ne faut pas juger du ſejour de cette Cour par ce qui ſe paſſe en France, & dans les autres Cours de l'Europe, où l'on peut entrer en ſocieté

avec les Sçavans, & avec les personnes les plus distinguées par leurs emplois, & par leur naissance. Dans le Palais de Pekin, on n'a pas le mesme avantage. Quand nous y allons, nous sommes renfermez dans un appartement qui touche, à la verité, à celuy de l'Empereur; ce qui est une faveur extraordinaire, & la marque d'une grande confiance: mais comme cet appartement est fort éloigné du lieu où les Grands de l'Empire s'assemblent, nous n'avons aucun commerce avec eux, & nous ne pouvons parler qu'à quelques Eunuques, ou à quelques Gentilshommes de la Chambre. Nous passons tout le jour dans cet appartement, & nous n'en sortons fort souvent que bien avant dans la nuit, fort

las & fort fatiguez. Nous aurions aſſeurément bien de la peine à ſoûtenir une vie auſſi geſnante que celle-là, & auſſi peu conforme en apparence à l'eſprit des Miſſionnaires, ſi la plus grande gloire de Dieu ne nous y engageoit. Mais les accés faciles que nous avons par là auprés du Prince, & qui donnent un grand crédit à notre ſainte Religion, & font que les Mandarins honorent & protegent les Miſſionnaires, nous dédommagent de toutes nos peines.

Je n'ajoûterai rien ici, Mon Reverend Pere, à ce que je vous ay mandé dans ma premiere Lettre, de notre Maiſon de Pekin, ſi ce n'eſt que ſur le frontiſpice de la belle Egliſe, que nous venons de baſtir dans la premiere enceinte du

Palais, à la veuë de tout l'Empire, on voit gravé en gros caracteres d'or ces lettres Chinoises: *Tien-tchu tung-tchi Kien.* Coeli *Domini Templum mandato Imperatoris erectum.* Temple *du Seigneur du Ciel basti par ordre de l'Empereur.* C'est un des plus beaux Ouvrages qui soit à *Pekin :* nous n'y avons rien épargné qui pust picquer la curiosité Chinoise, & y attirer les Mandarins & les personnes les plus considerables de l'Empire, afin d'avoir occasion de leur parler de Dieu & de les instruire de nos mysteres. Quoy que cette Eglise ne fust pas encore entierement achevée quand je partis de *Pekin*, cependant le Prince heritier, les deux freres de l'Empereur, les Princes leurs enfans, & les plus grands Sei-

gneurs de la Cour étoient déja venus la voir plusieurs fois. Les Mandarins qu'on envoye dans les Provinces, attirez par la mesme curiosité, y viennent aussi, & y prennent des sentimens favorables à la Religion, dont nous ressentons les effets quand ils sont dans leurs Gouvernemens. Ce que fit il y a quelques mois le Vice-Roy de *Canton*, homme sçavant; mais zelé au delà de ce qu'on peut s'imaginer pour les coûtumes du Pays, & pour l'observation des Loix, en est une preuve. Le Peuple croyant profiter de cette disposition, luy fit des plaintes de ce qu'un de nos Missionnaires [a] bastissoit deux Eglises trop exhaus-

a Le R. Pere Turcotti, nommé par le saint Siege Evesque d'Andreville, & Vicaire Apostolique de la Province de *Koüei-tcheou*.

ſées, l'une à *Canton* meſme, & l'autre à quatre lieuës de là, dans la fameuſe Bourgade de *Fochan*, qui ne cede en rien à *Canton*, ny pour les richeſſes, ny pour la multitude du peuple. Ils demandoient qu'on les abatiſt, ou du moins qu'on les abaiſſaſt. *Voila l'Empereur*, leur répondit le Vice-Roy, *qui permet d'en élever une plus haute dans ſon propre Palais; quelle temerité ſeroit-ce de toucher à celles-cy?* Nous avons deſſein de rendre cette Egliſe la plus magnifique que nous pourrons, afin qu'elle réponde à la majeſté du lieu où il a plu à la Providence de la placer, & d'autoriſer celles qu'on voudra faire dans les Provinces à la plus grande gloire de Dieu. Le Roy y envoya par l'Amphitrite une argenterie com-

plette, & de riches ornemens. Les Mandarins du Palais qui les virent à notre arrivée, & les Chretiens à qui nous les montrasmes, en furent charmez. Il ne nous manque plus que dix ou douze grands tableaux pour orner le fond, & les deux costez de l'Eglise.

On travaille presentement à faire divers établissemens dans les Provinces, pour y placer nos Compagnons, tant ceux que le Pere Bouvet & moy avons amenez à la Chine sur l'Amphitrite, que ceux qui y sont venus par la voye des Indes. On a jetté les yeux sur les Provinces de *Kiam-si*, de *Hou-quam*, & de *Tche-kiam*, comme celles où l'on peut faire de plus grands fruits, & gagner plus d'ames à Jesus-Christ.

Nos Peres Portugais, qui ont trop peu de Missionnaires pour desservir les Eglises qu'ils ont fondées en diverses Provinces de cet Empire, nous ont prié de leur envoyer les Peres de Premare & Barborier, dont vous connoissez la vertu & la capacité. Le Pere de Premare est allé à *Kien-tchang*, & le Pere Barborier à *Ting-tcheou*. C'est une Ville du premier ordre enfoncée dans les montagnes, qui séparent la Province de *Fokien* de celle de *Kiamsi*. En moins de quatre mois le Pere Barborier a baptisé prés de deux cens personnes. Il convertit une Famille, que le demon infestoit depuis longtemps. Les Bonzes avoient fait plusieurs fois tous leurs efforts pour chasser le malin esprit; mais ce ne fut qu'aprés avoir

invité les Chretiens à venir en cette maison reciter les prieres de l'Eglise, qu'elle en fut délivrée. Il alla annoncer Jesus-Christ à deux Villes, qui n'avoient jamais vu de Missionnaires. On refusa de l'écouter dans la premiere; mais dans la seconde, nommée *Youn-tcheou*, il gagna en sept jours quatorze personnes à Jesus-Christ. Il passa de là dans un Village voisin, où cinquante Catechumenes receu-
» rent le Baptesme. Je vis le mo-
» ment, dit-il, que tout le Vil-
» lage se convertiroit : car ils ac-
» couroient tous en foule pour
» entendre la parole de Dieu,
» lors que leur ferveur se rallen-
» tit tout d'un coup par l'im-
» posture d'un homme, qui se
» mit à décrier nos mysteres.
» Ce malheureux publioit que
les

les Chretiens faisoient boüillir «
dans une chaudiere les inteſtins «
d'un homme mort, pour en «
exprimer une huile déteſtable, «
dont ils ſe ſervoient dans les «
ceremonies du Bapteſme. Il «
ſoûtenoit impudemment un ſi «
grand menſonge, aſſeurant «
qu'il l'avoit vu de ſes propres «
yeux à Manile, où il avoit de- «
meuré trois ans. On ne ſçau- «
roit croire, ajoûte le Pere Ba- «
borier, l'impreſſion que firent «
ces diſcours extravagans ſur «
tout le Peuple, qui étoit preſt «
à renoncer au Paganiſme. J'eus «
beau me récrier, & faire voir «
dans nos Livres & dans nos «
Catechiſmes imprimez l'impo- «
ſture de ce fourbe, je ne pus «
les deſabuſer. C'eſt dans ces «
rencontres qu'un Miſſionnaire «
a beſoin de ſoûtien pour ſe «
conſoler, & pour ſe confor- «

» mer aveuglément aux ordres
» de la Providence. Ce zelé Missionnaire visita ensuite les Villes de *Chang-han* & d'*Youn-ting*, & les Bourgades qui en dépendent. Ce fut dans une de ces courses Apostoliques, qu'il éprouva combien il est avantageux de communiquer aux Idolâtres les Livres de no-
» tre sainte Loy. Je faisois Mis-
» sion, dit-il, dans un Village,
» où je me trouvai avec un Vieil-
» lard âgé de quatre-vingt-qua-
» tre ans. Il avoit la reputation
» d'homme sçavant dans les let-
» tres Chinoises, ayant receu le
» degré de Bachelier dés l'âge
» de dix-huit ans. Comme il étoit
» sourd, il ne m'entendoit pas
» d'abord; peut-estre aussi parce
» que je ne parlois pas assez bien
» la Langue. Un Bachelier Chre-
» tien qui m'accompagnoit, luy

ayant dit de ma part qu'étant «
dans un âge si avancé, il n'é- «
toit pas éloigné d'aller dans «
un autre monde commencer «
une vie nouvelle, qui ne fini- «
niroit jamais. *Comment*, répon- «
dit-il avec un feu qui n'est pas «
ordinaire aux personnes de son «
âge, *quand un homme meurt*, «
tout ne meurt-il pas avec luy? «
son ame perit aussi-bien que son «
corps; & aprés cette vie, il n'y «
a plus rien à attendre. Le Ba- «
chelier tascha de le détrom- «
per; mais voyant que la dis- «
pute s'échauffoit entr'eux, & «
rendoit le Vieillard plus opi- «
niastre, je les interrompis, & «
je donnai au Vieillard quel- «
ques Livres de notre sainte «
Religion. La lecture de ces Li- «
vres fit tant d'impression sur «
son esprit, Dieu l'éclairant peu «
à peu, qu'il reconnut enfin la «

» verité de notre Religion, l'em-
» braſſa, demanda le Bapteſme,
» & devint un fervent Chretien.
» Il publioit enſuite par tout
» que les Livres Chinois, & meſ-
» me ceux de Confucius, ne me-
» ritoient pas d'eſtre mis en pa-
» rallele avec les Livres de no-
» tre Religion; que ceux-ci é-
» toient bien plus clairs, & d'u-
» ne doctrine plus ſolide & mieux
» prouvée; que quiconque ne
» reconnoiſſoit pas Dieu, ou re-
» fuſoit d'embraſſer ſa Loy, a-
» prés les avoir lus, ne meritoit
» pas le nom d'homme, *pou-*
» *chegin*; c'eſt l'expreſſion dont
il ſe ſervoit.

Pendant que le Pere Babo-
rier travailloit dans les Miſ-
ſions Portugaiſes, le Pere de
Broiſſia eut ordre de faire les
nouveaux établiſſemens que
nous avions projettez. Il par-

courut la Province de *Kiam-si*, & jetta les yeux ſur *Vou-tcheou*, *Jao-tcheou*, & *Kiou-kiang*, trois Villes aſſez peuplées, & du premier ordre. Il y acheta quelques maiſons, & y établit les Peres Fouquet, d'Entrecolle & Dominge, pour y fonder de nouvelles Egliſes.

Le Pere Fouquet trouva quelques Chretiens à *Vou-tcheou*, dont il augmenta le nombre pendant le peu de temps qu'il y demeura. Car il fut obligé de prendre ſoin de l'Egliſe de *Nan-tchan*, Capitale de la Province. En voici l'occaſion. M. Maigrot Eveſque de Conon, & Vicaire Apoſtolique de la Province de *Fo-kien*; & M. de Lyonne Eveſque de Roſalie, ayant porté leurs plaintes à Rome contre

les Jesuites, sur les honneurs que les Chinois rendent à la Chine à Confucius & aux Morts, les Evesques de Nankin, de Macao, d'Ascalon & d'Andreville, qui n'étoient pas de leur sentiment, se crurent obligez d'envoyer des Députez en Europe, pour instruire le Pape & la Congregation du saint Office, qui étoit chargée de l'examen de cette affaire. On choisit pour cette importante Commission le Pere François Noël, ancien Missionnaire de la Province de *Kiam-si*; & le Pere Gaspard Castner, qui avoit soin de l'Eglise de *Fochan*, tous deux habiles dans la Langue & dans les autres coûtumes de la Chine. Ce ne fut pas sans douleur que le Pere Noël se vit obligé de quitter sa chere Mission de *Nan-tchan*;

il en chargea le Pere Fouquet, qui n'en étoit éloigné que de vingt lieuës, jusqu'à ce que les Peres Portugais eussent la commodité d'y envoyer quelques uns de leurs Missionnaires.

Le Pere de Broissia ayant fait dans la Province de *Kiamsi* les établissemens dont j'ay parlé, il passa au mois de Juillet de l'année 1701. avec le Pere Gollet en celle de *Tchekiam*, dans le dessein de fonder une nouvelle Eglise à *Nimpo.* Comme le peuple de cette Ville a la reputation d'estre fort superstitieux & fort porté au culte des Idoles, & qu'on prévoyoit de grandes difficultez dans le succés de cet établissement, on avoit pris du côté de la Cour toutes les précautions necessaires pour se

rendre favorables les Mandarins de *Nimpo*. En effet, le Gouverneur & les autres premiers Officiers de la Ville receurent nos deux Missionnaires avec honneur, ils leur rendirent leurs visites, & leur permirent d'acheter une maison dans le quartier qu'ils jugeroient le plus propre à exercer les fonctions de leur ministere. Les Peres n'en ayant point trouvé qu'à un prix excessif, acheterent un emplacement, & commencerent à y faire bâtir quelques chambres, avec une petite Eglise.

Ces commencemens si heureux n'eurent pas de suite, parce que les trois Mandarins, sur lesquels ils avoient le plus lieu de compter, leur manquerent tout à coup. Le premier fut disgracié, & perdit

ſa charge. Le ſecond fut obligé de quitter la ſienne pour aller en ſon Pays, ſelon la coûtume de la Chine, pleurer la mort de ſa mere. Et le troiſiéme fut élevé par l'Empereur, à une plus haute dignité : de ſorte que nos deux Miſſionnaires ſe trouverent à *Nimpo* ſans appui, & ſans protection. Ils ne furent pas longtemps ſans s'en appercevoir, les nouveaux Mandarins commencerent par leur demander, ſi l'Empereur étoit informé de leur entrée à la Chine, & de leur demeure à *Nimpo.* Les Peres leur répondirent, qu'étant venus avec le Pere Bouvet, l'Empereur leur avoit permis de s'établir par tout ſon Empire ; qu'ils avoient choiſi *Nimpo* pour m'y recevoir à mon retour d'Europe,

où j'étois allé par l'ordre exprés de l'Empereur. Le *Tsontò* parut content de cette réponse; mais le Vice-Roy, qui étoit un Philosophe, c'est à dire, un de ces Mandarins austeres, qui s'en tiennent à la lettre de la Loy, & qui la font observer à la rigueur, fut d'un sentiment contraire. Il ne fut point touché de toutes les raisons que les Peres luy apporterent; ce fut en vain qu'ils luy representerent, que l'Empereur avoit fait un Edit en faveur de la Religion Chretienne, & qu'il protegeoit les Missionnaires. *Ce grand Prince veut bien*, luy dirent-ils, *que nous fassions de nouveaux établissemens dans les Provinces, le Tribunal des Rites ne le défend pas; il vient tout recemment de confirmer celui de l'Eglise de Nien-tcheou*,

& ainsi vous ne devez pas trouver mauvais que nous soyons venus nous établir à Nimpo, *pour y faire connoistre le veritable Dieu, & y prescher l'Evangile. J'avouë que l'Edit de l'Empereur, dont vous me parlez*, repartit ce Magistrat, *ne défend pas de faire de nouvelles Eglises; mais il ne les permet pas non plus. Le Tribunal des Rites a confirmé l'Eglise de* Nien-tcheou, *mais cette confirmation ne regarde point* Nimpo; *ainsi je veux consulter ce Tribunal sur votre establissement, & luy envoyer les informations que j'ay faites.*

La réponse du Vice-Roy allarma nos deux Missionnaires, qui sçavoient que si le Tribunal des Rites venoit une seule fois à prononcer contre un de nos établissemens, tous les Vice-Rois des Provinces &

les Gouverneurs des Villes ne manqueroient pas de ſe pré-valoir de cette déciſion, pour former des oppoſitions à tous les établiſſemens qu'on voudroit faire dans la ſuite. J'é-tois à *Pekin*, quand nous ap-priſmes cette triſte nouvelle. Nous connoiſſions mieux que perſonne, ce qu'on devoit craindre d'une ſemblable re-ſolution. Nous cruſmes qu'il ne falloit rien negliger pour nous rendre favorable le Tri-bunal des Rites, dans une con-joncture ſi délicate. Le Pere Gerbillon alla voir le premier Preſident de ce Tribunal, qui luy étoit affectionné, & l'en-gagea à eſtre favorable à no-tre ſainte Religion. La manie-re dont ce Mandarin le receut, le remplit d'une eſperance qui ne fut point vaine ; car peu de

jours aprés, le Tribunal des Rites fit la réponse suivante au Vice-Roy de *Tche-kiam*, & aux autres Mandarins, qui l'avoient consulté sur notre établissement de *Nimpo.*

« Vous citez le dernier Edit « de l'Empereur, & vous dites « que cet Edit ordonne bien de « conserver les Eglises qu'on a- « voit déja basties au Seigneur « du Ciel, mais qu'il ne parle « point d'aucune permission d'en « faire de nouvelles : sur quoy « vous demandez, s'il faut per- « mettre celle qu'on a faite à « *Nimpo.* Vous citez encore une « Réponse de ce Tribunal, par « laquelle nous avons dit qu'il « falloit laisser en paix l'Euro- « pean *Leang-hon-gin*[a], qui avoit « acheté une maison à *Nien-* «

a C'est le nom Chinois de M. de Lyonne, Evesque de Rosalie.

» *tcheou*; & vous demandez s'il
» faut traiter de la meſme ma-
» niere les deux autres Euro-
» peans, qui viennent d'acheter
» une maiſon à *Nimpo.* Voici ce
» que nous répondons à vos de-
» mandes. L'Edit de l'Empereur,
» que vous citez vous-meſmes,
» dit clairement que les Peres
» Europeans ſont des hommes
» d'une vertu reconnuë, qu'ils ne
» font tort ni déplaiſir à perſon-
« ne, & qu'ils ont rendu des ſer-
» vices conſiderables à l'Etat. Si
» l'on permet aux Bonzes & aux
» *Lamas* de s'établir à la Chi-
» ne, & d'y faire des maiſons,
» quelle raiſon y a-t-il de refu-
» ſer aux Peres Europeans la
» meſme permiſſion? L'Edit fi-
» nit en ordonnant qu'on con-
» ſerve toutes les Egliſes qu'ils
» poſſedoient alors, & que per-
» ſonne ne les y trouble. Suivant

donc cet Edit, auquel nous «
obeïssons en tout avec une en- «
tiere & parfaite soumission, «
nous voulons que l'Eglise fai- «
te par les Peres Europeans à «
Nimpo leur soit conservée, & «
qu'ils puissent y demeurer en «
paix. C'est ce que nous faisons «
sçavoir au Vice-Roy, & aux «
autres Officiers de la Provin- «
ce. Cet ordre est daté du «
commencement de Septembre «
1702. «

Nous n'avions pas lieu d'esperer une réponse si favorable : & quand on considere que le Tribunal des Rites, qui a esté dans tous les temps l'ennemi déclaré de la Religion Chretienne, semble en cette occasion prendre sa défense, nous justifier & faire valoir nos raisons, on ne sçauroit assez remercier Dieu de voir un si

merveilleux changement. Car ce Tribunal ne ſe contente pas de rappeller les éloges de l'Edit de l'Empereur, afin que les Mandarins s'en ſouviennent, il leur met devant les yeux les raiſonnemens qu'on y fait en notre faveur, & les concluſions naturelles qu'il en faut tirer pour nos établiſſemens. Enfin il nous permet de demeurer à *Nimpo*, & *il nous le permet*, dit-il, *en execution de cet Edit, auquel il veut obeïr avec une entiere & parfaite ſoumiſſion.* Ces paroles ſont eſſentielles; parce que ce Tribunal marque clairement par là, & l'intention de l'Edit, & la maniere, dont les fidelles Sujets de l'Empereur le doivent executer.

Nous allaſmes voir les principaux Officiers de ce Tribunal, pour les remercier de la protection

protection qu'ils nous avoient accordée dans une occasion si importante. Ils nous marquerent qu'ils avoient esté bien-aises de nous obliger, & qu'ils n'en auroient pas tant fait pour les Bonzes : *Car s'ils avoient basti un Pagode en quelque Ville*, nous dirent-ils, *& que les Mandarins nous consultassent, nous ferions abattre le Pagode sans autre formalité, parce qu'il n'est pas permis aux Bonzes de faire de nouveaux Pagodes à la Chine : mais quand ils en élevent, ils s'accommodent avec les Mandarins des lieux : & comme ces Officiers ne forment aucunes plaintes, nous fermons les yeux à ces nouveaux établissemens.* Ils nous ajoûterent fort obligeamment que dans l'Edit de l'Empereur, en faveur de la Religion Chretienne, ils trouvoient

dequoy s'autoriſer pour nous traiter autrement que les Bonzes; parce qu'on voyoit quelles étoient les intentions du Prince, & la maniere dont il s'expliquoit. Il ne faut pas que les Miſſionnaires comptent trop ſur les favorables diſpoſitions où s'eſt trouvé le Tribunal des Rites dans cette occaſion, & ils doivent toûjours éviter avec de grandes précautions, de les conſulter ſur leurs affaires. Car comme les principaux Mandarins, qui compoſent ce Tribunal, changent ſouvent, il y auroit ſujet de craindre que ceux qui ſeroient alors en place, ne fuſſent pas dans les meſmes ſentimens, & ne donnaſſent une déciſion contraire; ce qui détruiroit toutes les precedentes, & feroit un tort irreparable aux Ou-

vriers Evangeliques, qui ne trouveroient plus les mesmes facilitez à s'établir. Ainsi la conduite la plus sage & la plus seure pour faire de nouveaux établissemens, est de prendre des mesures avec les Mandarins des lieux, & de ne rien faire sans leur permission & sans leur agréement.

Si-tost que la Réponse du Tribunal des Rites fut arrivée à *Nimpo*, les Mandarins en marquerent de la joye aux deux Missionnaires, qui ne songerent qu'à achever leur maison, dont les ouvrages avoient esté interrompus, & qu'à gagner l'amitié de leurs voisins. Le Pere Gollet, que le Pere de Broissia avoit laissé Superieur de cette nouvelle Mission, commençoit à faire un établissement solide, lors qu'il

luy arriva deux accidens, qui auroient entierement ruiné de si belles esperances, si Dieu n'avoit eu la bonté de l'en garantir par une faveur particuliere. Voici comme le Pere Gollet en parle luy-mesme, dans une Lettre qu'il écrivit au Pere Gerbillon le 26. de Janvier 1703.

» La premiere grace, dit-il,
» que Dieu fit à cette maison,
» aprés nous avoir rendu le Tri-
» bunal des Rites favorable, fut
» de la préserver d'un incendie
» qu'elle ne pouvoit éviter, sans
» une espece de miracle. Le 9.
» de Novembre de l'année der-
» niere 1702. le feu prit à huit
» heures & demie du soir à trois
» maisons au dessus de la nostre,
» & du mesme costé de la ruë.
» Comme le temps étoit fort se-
» rein & le vent violent, les deux

premieres furent bien-tost con- «
sumées: la troisiéme, qui tou- «
choit notre maison, & qui é- «
toit plus haute & remplie de «
bois, jettoit une grosse flam- «
me, qui étoit poussée par le «
vent avec une grande impe- «
tuosité sur notre toit. J'étois «
alors dans le jardin, avec un «
domestique & quelques Chre- «
tiens, qui étoient venus à no- «
tre secours. Nous nous mismes «
tous à genoux, & invoquant la «
misericorde du Seigneur, nous «
le suppliasmes de nous aider. «
Je fis vœu de jeusner au pain & «
à l'eau tous les Vendredis de «
ma vie, s'il délivroit notre mai- «
son de l'embrasement qui pa- «
roissoit inévitable. Dans ce mo- «
ment le vent changea, & d'Oc- «
cident il tourna à l'Orient. La «
flamme, qui battoit continuel- «
lement le toit de notre maison, «

» ſe tourna vers les deux maiſons
» embraſées, & l'horrible fumée,
» qui enveloppoit notre baſti-
» ment, fut pouſſée du meſme
» coſté; de ſorte que nos gens
» étant montez ſur le toit, & jet-
» tant continuellement de l'eau,
» éteignirent peu à peu l'incen-
» die. Nos voiſins, qui étoient
» derriere notre jardin, virent
» un prodige, dont je n'ay aucu-
» ne connoiſſance I ls aſſeurerent
» que pendant l'incendie de la
» maiſon voiſine, ils avoient veu
» ſur le milieu de notre toit un
» grand homme veſtu de blanc
» & fort lumineux, qui repouſ-
» ſoit la flamme. Aucun de nous
» ne vit rien de ſemblabe, & ce
» fut aſſez pour me convaincre
» de l'aſſiſtance du Ciel, d'avoir
» vu le vent tourner tout à coup,
» lors qu'on devoit ſi peu s'y at-
» tendre. Quelques voiſins &

d'autres Chinois firent la mes- «
me reflexion que moy, & ne «
pouvoient s'empescher d'admi- «
rer cette protection particulie- «
re de Dieu. Dés que le jour fut «
venu, tout le peuple de *Nim-* «
po accourut en foule pour con- «
siderer les tristes restes de l'in- «
cendie. Il fallut ouvrir la por- «
te de notre maison, pour les «
laisser voir à l'aise comment «
elle avoit esté garantie de l'em- «
brasement. Ils me felicitoient «
de ce bonheur, & en loüoient «
mesme celui qui en étoit l'Au- «
teur. *La Loy du Seigneur du Ciel* «
est incomparable, disoit l'un; *le* «
Seigneur du Ciel protege ses ser- «
viteurs, s'écrioit l'autre. *Il faut*, «
disoient-ils encore, *que le Dieu* «
de ces Peres d'Europe soit bien «
puissant. Enfin on visita tout, «
& nous ne fusmes délivrez de «
cette foule de peuple qu'à mi- «

» di. Mais ſi Dieu en cette ren-
» contre, a eu la bonté de veil-
» ler à la conſervation de notre
» maiſon, il a bien voulu dans
» une autre veiller auſſi à celle
» de ma perſonne.
» Un valet Idolâtre que j'a-
» vois pris à mon ſervice, dans
» l'eſperance de le gagner à Je-
» ſus-Chriſt, entreprit de m'em-
» poiſonner. Rien ne luy eſtoit
» plus facile que d'executer ſon
» mauvais deſſein; parce que c'é-
» toit luy qui m'appreſtoit à man-
» ger. Il eſperoit que ſon crime
» ſeroit caché, & que perſonne
» n'en ayant connoiſſance, il
» pourroit impunément aprés ma
» mort, s'emparer de ce que j'a-
» vois. Il mit donc du verd-de-
» gris & du ſublimé, dans ce
» qu'il m'avoit preparé pour diſ-
» ner. Incontinent aprés le re-
» pas, je ſentis un fort grand
mal

mal de teste, & une heure a- «
prés une douleur fort vive aux «
yeux; un des deux me cuisoit «
& me battoit avec autant de «
violence, que si on l'eust pic- «
qué avec des aiguilles. Cepen- «
dant le Ciel se couvroit, & me- «
naçoit d'un grand orage: j'at- «
tribuai mon mal à la disposi- «
tion du temps, & je le dis à «
quelques-uns de mes domesti- «
ques. Le valet qui m'avoit em- «
poisonné étant sorti de la mai- «
son, y rentra un moment aprés, «
& me vint dire qu'il avoit pa- «
ru un dragon en l'air hors de «
la Ville, & que le Gouverneur «
& le General de la Milice é- «
toient allez le voir. Je conclus «
de son discours que l'orage se «
dissipoit; ce qui me fit esperer «
que mon mal cesseroit bien- «
tost. Je soupai le soir de la «
mesme maniere qu'à disner, «

„c'eſt à dire, de quelques œufs
„empoiſonnez: mon cuiſinier en
„voulut eſtre témoin. Il reſta
„ſeul avec moy durant tout le
„repas; je l'entretins de la ne-
„ceſſité de ſe faire Chretien, il
„feignit de gouſter mes raiſons,
„mais il m'apporta pluſieurs ex-
„cuſes pour retarder ſon Bap-
„teſme, m'aſſeurant qu'il le re-
„cevroit dans quinze jours. Il
„eſperoit ſans doute, que je ne
„ſerois plus alors en état de le
„ſommer de ſa parole. J'eus une
„tres-mauvaiſe nuit, & le ma-
„tin je ſentis de tres-grandes
„douleurs d'eſtomach, qui con-
„tinuerent tout le jour & la
„nuit ſuivante juſqu'à deux heu-
„res du matin, que je me levai,
„ne pouvant prendre aucun re-
„pos. J'eus alors de violens vo-
„miſſemens, qui me firent beau-
„coup ſouffrir, & ce que je re-

jettois me paroissoit au goust « un veritable poison. Je pris de la « theriaque, & fus promptement « soulagé. Je fis ensuite ma prie- « re, pour en rendre graces à « Dieu, & je passai assez tran- « quillement le reste de la nuit. « Le jour étant venu, j'apper- « ceus que ce que les vomisse- « mens m'avoient fait jetter n'e- « toit qu'un verd-de-gris meslé « d'une autre drogue blanche, « que je ne connoissois pas; mais « qu'on m'asseura estre du subli- « mé, que les Chinois appellent « *Sin.* On connut encore que « c'étoit un veritable poison à « deux autres indices, dont plu- « sieurs personnes furent té- « moins. *Misericordiæ Domini,* « *quia non sumus consumpti.* Que « ce Dieu de misericorde soit à « jamais beni, de vouloir bien « faire voir, jusques dans les per- «

» ſonnes auſſi miſerables que je
» le ſuis, que quand on travaille
» pour ſa gloire, il veille à no-
» tre conſervation, & change en
» notre faveur la nature des
» choſes les plus capables de
» nous nuire, ſelon la parole du
» Sauveur, *& ſi mortiferum quid*
» *biberint, non eis nocebit.* Voila
ce que le Pere Gollet nous a
mandé de ces deux accidens.

J'arrivai à *Nimpo* vers les
Feſtes de Noël, où je fus a-
greablement ſurpris de le trou-
ver en parfaite ſanté; car ce
que je ſçavois qui luy étoit ar-
rivé, m'avoit donné beaucoup
d'inquietude. Il avoit déja for-
mé une petite Chretienté, qui
fut augmentée d'un pere de fa-
mille, à qui il confera le Bap-
teſme pendant mon ſejour. Il
s'étoit converti en liſant nos
Livres, & ſes enfans devoient

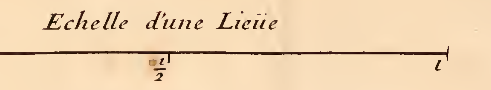
peu de temps aprés, suivre son exemple. *Si je voulois faire des Chretiens, ou peu instruits ou peu reglez dans leurs mœurs*, me dit un jour ce fervent Missionnaire, *j'en aurois baptisé un plus grand nombre : mais avant que de leur conferer ce Sacrement, je les instruis avec exactitude, j'examine les motifs de leur conversion, & je les éprouve, afin de voir s'ils seront constans dans leur resolution* Il se plaignoit, comme la pluspart des autres Missionnaires, de n'avoir pas dequoy fournir à l'entretien de deux ou trois Catechistes ; & il m'asseuroit que si je pouvois luy en procurer quelques-uns, j'aurois la consolation de voir en peu d'années une Chretienté nombreuse dans sa Mission, par les bonnes dispositions qu'il remarquoit dans les Habitans

de la Ville & de la Campagne.

Comme on passe en trois ou quatre jours de *Nimpo* au Japon, quand le vent est favorable, & qu'il n'y a point d'années qu'il ne parte de ce Port plusieurs vaisseaux pour *Nangazacki*, j'eus la curiosité de m'informer de l'état où est ce grand Empire. Voici ce que le Pere Gollet en a appris de deux Chinois, dont le premier y avoit fait cinq voyages ; & le second, à qui j'ay parlé moy-mesme, venoit d'en arriver. Ce dernier se disposoit à embrasser notre sainte Religion ; & il auroit déja executé son dessein, si l'envie de faire un second voyage au Japon ne l'eust arresté.

Nangazacki, que les Chinois appellent *Tcham-ki*, est

NANGASAKI appellé par les Chinois TCHANGKI



A. Ville de Nangasaki sans murs les petits points marquent son enceinte.
B. Forteresse de Siang Kiun gñal des troupes on le nomme Quan yong tong pao.
C. Palais et petite forteresse du Gouverneur D. la loge Hollandoise.
E. Grand magasin ou l'on garde les ustancilles des Chinois.
F. Pagodes elevées sur des eminences G. Barques legeres p.r aller recoñoitre les vaißeaux
H. Retranchemens avec des bateries de canon I. Cazernes ou loge la garde avancée.

Grande montagne qui comande à la ville et sur laquelle on martirisoit les Chretiens

Meichema

Paolota

Loge Chinoise

1.re et 2.me enceinte

Pagode de la Montagne

RIVIERE DE NANGASAKI

place des Vaisseaux Chinois

place des Vaisseaux Hollandois

Faubourg

une Ville ouverte d'environ sept à huit mille habitans: elle est environnée de montagnes, dont la cime est couverte de sapins, les côteaux sont cultivez. La Ville, qui n'est qu'à une lieuë de la mer, est située sur le bord d'une riviere, dont l'embouchеure est fort étroite; les Japonois l'ont fortifiée par de bons retranchemens, & par deux batteries de canon. On y fait jour & nuit une garde si exacte, que dés qu'il paroist quelque vaisseau, deux barques legeres vont le reconnoistre, pour en faire leur rapport au General de la Milice. Si c'est un vaisseau Chinois ou Hollandois, on luy permet l'entrée du Port; parce que ces deux Nations ont la liberté de venir trafiquer à *Tchamki*, tous les autres Ports du Ja-

pon leur ſont fermez ; & s'ils entroient dans quelques autres ils y ſeroient arreſtez, & leurs effets confiſquez. C'eſt ce qui arriva il y a huit ans à un vaiſſeau Chinois, qui battu de la tempeſte, ſe voyant preſt à faire naufrage, ſe jetta dans le Port de *Sachuma*. Le Gouverneur de la Ville fit mettre ſur le champ le Capitaine du vaiſſeau, & tout l'équipage aux fers, pour avoir contrevenu aux Loix de l'Empire. Cependant ayant eſté informé du malheur de ces pauvres gens, qui n'étoient venus à *Sachuma* que pour éviter un triſte naufrage, il eut pitié d'eux, fit radouber leur vaiſſeau, & les envoya ſous ſeure garde à *Tcham-ki*. Voici la maniere dont on en uſe avec les Chinois.

Aussi-tost qu'un vaisseau de cette Nation est entré dans le Port, les Officiers de la Ville s'y transportent, pour y prendre un rôlle exact de l'équipage & des marchandises. On visite tout avec une exactitude qui ne laisse rien échaper, on ouvre les coffres, on déplie les couvertures, on foüille jusqu'en la doubleure des habits, on frappe de tous côtez sur les tonneaux & sur les barils, pour voir s'ils sont pleins ou s'ils sont vuides : si l'on trouve quelques Livres Chinois on les parcourt ; mais le plus souvent on les jette dans l'eau, pour n'avoir pas la peine de les examiner. On demande ensuite à chacun en particulier son âge, sa profession, son negoce ; on s'informe particulierement de sa Religion.

Aprés cet examen on expose sur le tillac une plaque de cuivre longue d'un pied, & large d'un demi-pied, où l'image de Notre-Seigneur en Croix est gravée, & on oblige un chacun à marcher sur cette image la teste découverte, & un pied nud. Enfin on fait la lecture d'un long écriteau, qui contient de grandes invectives contre la Religion Chretienne, & un abregé des Edits par lesquels elle a esté proscrite du Japon. Aprés toutes ces ceremonies, on embarque les Chinois huit à huit dans des chaloupes, & on les conduit à leur loge. Quand on est arrivé à la porte on les visite encore, pour sçavoir s'ils ne portent point sur eux du *gin-sen*, ou quelqu'autre marchandise de contrebande.

La Loge Chinoiſe eſt baſtie ſur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre toute la Ville. Cette Loge a deux enceintes, & deux portes. La premiere enceinte n'eſt proprement qu'un terre-plain, où les Japonois viennent vendre leurs marchandiſes aux Chinois. Il n'eſt pas permis à tous les Japonois d'y entrer; mais ſeulement à ceux qui en ont obtenu la permiſſion du General de la Milice. Cette permiſſion eſt écrite ſur une petite planche de bois, qu'on doit porter à ſon côté. La ſeconde enceinte contient neuf rangs de baſtimens, qui ſont comme autant d'hoſtelleries. Chaque rang a ſept appartemens, où les Chinois d'un vaiſſeau ſont logez commodément. On ne leur fournit point

les uſtenciles qui leur ſont neceſſaires, comme plats, aſſiettes, paraſols, évantails; & on ne leur permet pas de ſe ſervir de ceux de leur vaiſſeau, qu'on a ſoin d'enfermer dans un magaſin à leur arrivée. Ainſi ils ſont obligez d'en acheter. Les Chinois ont une entiere liberté d'aller dans la premiere enceinte de leur Loge; mais il ne leur eſt pas permis d'en ſortir: on n'accorde cette grace qu'aux principaux Marchands, qui vont par ordre du General à la Fortereſſe, pour y voir les marchandiſes qui leur conviennent. Il n'eſt pas non plus permis aux Japonois, de paſſer de la premiere enceinte dans la ſeconde; & ſi quelqu'un oſoit y mettre le pied, il ſeroit maltraité par les Soldats, qui ſont en

garde. Pour les marchandises que les Chinois apportent au Japon, on ne les décharge point à terre ; mais elles demeurent dans le vaisseau, & on les confie à une Garde Japonoise, jusqu'à ce que le General, qui fait seul tout le commerce du Pays, envoye prendre par un de ses Gens ce qu'il a arresté dans le rôlle qu'on luy a presenté.

La Loge des Hollandois n'est pas si grande, ni si étenduë, ni dans une situation si agreable que celle des Chinois ; mais elle est propre & mieux bastie, parce qu'ils en ont fait eux-mesmes la dépense. Elle est sur le bord de la riviere, dans un terrein uni. Les précautions des Japonois à leur égard, sont encore plus grandes, que celles qu'on garde

avec les Chinois. Quand un vaiſſeau Hollandois eſt arrivé, on ne permet qu'aux principaux Marchands de deſcendre à terre : on leur donne une bonne Garde, & on les oblige à demeurer enfermez dans leur Loge, juſqu'au départ de leurs vaiſſeaux, c'eſt à dire, pendant trois ou quatre mois. Les Hollandois envoyerent l'année paſſée quatre vaiſſeaux au Japon, & les Chinois environ quarante.

Quoy que je ſouhaitaſſe ardamment de ſçavoir s'il y avoit encore des Chretiens au Japon, où notre ſainte Religion étoit ſi floriſſante au commencement du ſiecle paſſé, je n'en pus rien apprendre. Il y a bien de l'apparence que les Empereurs du Japon, qui ont pris pendant prés d'un ſiecle

tant de moyens pour détruire le Christianisme, jusqu'à faire souffrir à ceux qui l'avoient embrassé, les plus cruels tourmens dont on ait entendu parler, en sont venus à bout. Ce qui est certain, c'est qu'un Missionnaire ne sçauroit entrer dans cet Empire, pendant qu'on y observera cette rigueur à l'arrivée des vaisseaux. C'est au Pere des misericordes à nous en ouvrir la porte, quand il le jugera à propos pour sa gloire. Les Chinois m'ont tracé un crayon de l'entrée de la riviere de *Nangazaki*; le voici tel qu'ils me l'ont donné.

Au reste, *Nimpo* est un des Ports que l'Empereur de la Chine a ouvert aux Etrangers. Les Europeans n'y sont pas encore venus. Les Anglois s'arrestent à *Tcheou-chan*, qui est

une Isle du costé du Nord-Est, à dix-huit ou vingt lieuës de *Nimpo.* Ils y aborderent par hazard la premiere fois, n'ayant pu démesler ni trouver le chemin de *Nimpo*, parmi toutes les Isles de cette côte. Depuis ce temps-là les Mandarins de *Tcheou-chan*, qui est un excellent Port; mais peu commode pour le commerce, ménagerent des ordres de la Cour pour les y retenir. J'y ay demeuré avec eux depuis la fin du mois de Janvier, jusqu'au premier de Mars de l'année passéé 1703. que nous mismes à la voile pour retourner en Angleterre.

Monsieur Catchepoll, President de leur commerce dans tous les Ports de la Chine, ne me laissa pas la liberté de loger ailleurs que chez luy, me disant

disant agreablement que les Mandarins m'avoient remis entre ses mains. Il est vray que le Mandarin de la Doüane, qui avoit de l'amitié pour moy, luy parla dans les mesmes termes, quand je me rendis à *Tcheou-chan*. Ce que je puis dire de Messieurs les Anglois, qui sont à *Tcheou-chan*, c'est que la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur, & à tous les Europeans. Leur dépense, les presens qu'ils font aux Mandarins, les recompenses qu'ils donnent aux Gens des Audiences, car il en faut donner en certaines occasions, leur acquierent beaucoup de crédit. D'un autre costé la moderation qu'ils font paroistre dans les affaires, leur attire l'estime de ceux qui traitent avec eux. Ils sçavent fort bien

qu'avec les Chinois, il ne sert de rien de s'emporter, ni d'avoir des manieres vives & brusques ; la raison exposée avec douceur & sans passion, les ameine au point qu'on souhaite : au lieu que la mesme raison accompagnée de colere & de vivacité les éloigne, & attire leur mépris. Leurs Domestiques & les Matelots étoient modestes & retenus, & ne donnoient aucun sujet de plaintes. Comme je parus en estre surpris, ils me dirent que la Compagnie d'Angleterre leur ordonnoit d'avoir moins d'égard à l'interest, qu'à ce qui pouvoit honorer leur Nation, & la rendre recommandable.

Pendant que nos Missionnaires s'établissoient dans le *Tche-kiam* & dans le *Kiam-si*,

de la maniere dont je viens de le marquer, le Pere Hervieu travailloit de son costé à faire de nouvelles Eglises dans le *Hou-quam*, Province située presque au milieu de la Chine. Voici comme il en parle dans une de ses Lettres.

Aprés avoir passé cinq mois « à *Nankin*, uniquement occupé « à l'étude de la Langue Chinoi- « se, je receus ordre du R. Pe- « re Gerbillon notre Superieur, « d'aller incessamment à *Hoan-* « *tcheou*, Ville de la Province de « *Hou-quam*, pour prendre soin « d'une maison qu'on croyoit « achetée depuis trois mois. Je « partis le dix-huitiéme d'Aoust « de l'année passée (1702.) par « des chaleurs si excessives, que « je souffris beaucoup plus en ce « voyage, que je n'avois fait en « passant deux fois la Ligne, & «

» en demeurant aux Indes pen-
» dant dix mois. Aprés un voya-
» ge de trois ſemaines j'arrivai à
» *Kicou-kian*, où nous avons une
» Egliſe. J'y appris qu'il étoit ſur-
» venu de nouveaux embarras à
» *Hoan-tcheou*, & que la maiſon
» n'étoit point encore achetée.
» Je demeurai donc à *Kicou-*
» *kian*, en attendant qu'elle fuſt
» à nous, ou qu'il me vinſt de
» *Pekin* de nouveaux ordres.
» Pendant mon ſejour il arriva
» un Chretien, que deux Huiſ-
» ſiers gardoient à veuë. Cet
» homme m'apprit qu'un des
» Mandarins de *Hoan-tcheou*,
» s'étant fait porter dans la mai-
» ſon d'un Chretien nommé
» *Tchu*, il en avoit enlevé tou-
» tes les ſaintes Images, qu'il
» avoit interrogé ceux de la mai-
» ſon touchaut leur Religion;
» & ſur ce qu'on luy avoit ré-

pondu qu'on y faisoit profes- «
sion du Christianisme, il avoit «
fait maltraiter les hommes. «
Que pour luy, n'étant pas de «
la Ville, ni mesme de la Pro- «
vince de *Hou-quam*, le Man- «
darin l'envoyoit sous bonne «
garde au Mandarin de *Kicou-* «
kian, qui devoit le faire con- «
duire jusqu'à un certain lieu, «
& ainsi de Ville en Ville jus- «
ques à la Ville de *Kan-tcheou*, «
dont il s'étoit dit. Ce que ce «
Chretien nous racontoit nous «
paroissoit si extraordinaire, que «
nous doutions de la verité de «
son rapport. Mais un de nos «
domestiques ayant vu la Let- «
tre que le Mandarin de *Hoan-* «
tcheou écrivoit à celui de *Ki-* «
cou-kian, nous apprismes que «
tout le crime de cet homme «
étoit la profession qu'il faisoit «
de suivre la Religion Chre- «

» tienne, que le Mandarin trai-
» toit dans ſa Lettre de fauſſe
» Religion. Nous exhortaſmes
» ce fervent Chretien à eſtimer
» la grace que Dieu luy faiſoit
» de ſouffrir pour une ſi bonne
» cauſe, & nous le ſoulageaſmes
» autant que notre pauvreté nous
» le put permettre. Mais ſes pei-
» nes ne furent pas longues; car
» dés qu'il fut arrivé à *Can-*
» *tcheou*, Ville de la Province de
» *Kiam-ſi*, le Pere Amiani, Je-
» ſuite Italien, demanda ſa gra-
» ce, & le fit mettre en liberté
» avant meſme qu'il euſt com-
» paru à l'Audience des Manda-
» rins.

» Cependant les Peres Do-
» menge & Porquet, qui étoient
» chargez de nos établiſſemens
» de *Hou-quam*, acheterent en-
» fin la maiſon qu'on m'avoit de-
» ſtinée à *Hoan-tcheou*. Ils m'en

donnerent avis, & je m'y ren- «
dis aussi-tost. Dés le lende- «
main nous allasmes, le Pere «
Domenge & moy, rendre vi- «
site aux Mandarins; mais il n'y «
en eut qu'un seul, qui eut la «
bonté de nous recevoir. Ce qui «
nous fit connoistre les mauvai- «
ses dispositions des autres, à «
notre égard. On nous asseura «
que leur dessein étant de nous «
chasser de la Ville, ils pen- «
soient à proceder juridique- «
ment contre notre établisse- «
ment, & à porter leurs plain- «
tes aux grands Mandarins de «
la Province. Sur cet avis le «
Pere Domenge partit pour la «
Capitale, où il jugea sa presen- «
ce plus necessaire qu'à *Hoan-* «
theou; ainsi je demeurai seul. «
Le Mandarin qui avoit fait «
maltraiter les Chretiens, dont «
j'ay parlé, presenta quelques «

» jours aprés une Requeſte au
» Gouverneur de la Ville, dans
» laquelle, ſans rien dire d'inju-
» rieux contre notre ſainte Loy,
» il expoſoit que n'y ayant point
» eu juſques ici de *Tien-tchu-tan*,
» c'eſt à dire, d'Egliſe dans *Hoan-*
» *tcheou*, il ne croyoit pas de-
» voir ſouffrir qu'on y en eſta-
» bliſt une ; & il le prioit de
» leur donner ſur cela ſes or-
» dres. Le Gouverneur, qui ve-
» noit de prendre poſſeſſion de
» ſa Charge, ne jugea point à
» propos de conſulter les grands
» Mandarins de la Province ſur
» cette affaire ; il la termina luy-
» meſme ſur le champ, en or-
» donnant au Mandarin infe-
» rieur d'envoyer inceſſamment
» des Huiſſiers, pour me faire
» ſortir de ma maiſon. Auſſi-toſt
» on me ſignifia exploits ſur ex-
» ploits, & un *Tao-ſſée*, c'eſt à
dire,

dire, une eſpece de Bonze ma- «
rié de mon voiſinage, profi- «
tant de la conjoncture, ameu- «
te une troupe de canailles, «
dont il ſe fait accompagner, «
preſente une Requeſte au Man- «
darin contre ceux qui s'étoient «
meſlez de cette affaire, & me «
fait inſulter dans ma maiſon «
par les gens qu'il conduiſoit. «
Je ne m'effrayai point d'abord «
de ce tumulte, eſperant que le «
Pere Domenge m'envoyeroit «
quelque ordre du Vice-Roy, «
qui nous ſeroit favorable : mais «
ce Pere m'ayant écrit qu'il n'a- «
voit pu avoir audience de ce «
Mandarin, qui étoit alors oc- «
cupé à l'examen des Licen- «
tiez, & voyant d'ailleurs que «
la peur avoit ſaiſi mes dome- «
ſtiques, & qu'ils étoient preſts «
à me quitter, je fis venir d'une «
Ville voiſine deux Chretiens «

» Graduez, & leur confiai ma
» maiſon, aprés quoy je partis
» pour la Capitale, fort content
» d'avoir commencé ma Miſſion
» par les contradictions & par
» les inſultes, dans l'eſperance
» qu'elle en ſeroit un jour plus
» floriſſante.

» Quand le Vice-Roy eut fini
» ſes examens, nous l'allaſmes
» voir le Pere Domenge & moy,
» & nous luy offriſmes nos pre-
» ſens ſelon la coûtume; mais il
» ne voulut point les recevoir. Il
» nous traita cependant avec
» honneur; mais quand nous
» vinſmes à luy parler de notre
» affaire, alors prenant un viſa-
» ge ſérieux, *Pourquoy*, dit-il,
» *voulez-vous vous établir à Hoan-*
» *tcheou, puiſque vous avez déja*
» *ici une Egliſe dans la Capitale*
» *de la Province?* Nous luy ré-
» pondiſmes que nous ne ſouhai-

tions d'y demeurer, que par- «
ce que nous voulions instruire «
plusieurs Chretiens, qui étoient «
dans le voisinage. Nous ajoû- «
tasmes, que si les Mandarins «
de *Hoan-tcheou* avoient peine «
à nous souffrir, c'étoit parce «
qu'ils ne nous connoissoient «
pas, & qu'ils n'étoient pas in- «
struits des excellentes maxi- «
mes de la Loy de Dieu, qui «
portoit les hommes à la paix «
& à la vertu; que s'il avoit la «
bonté de dire un mot en no- «
tre faveur, nous serions receus «
avec agréement. *Cela est bon*, «
dit le Vice-Roy; *mais aprés* «
tout vous estes étrangers, & les «
Mandarins du lieu s'opposant à «
votre établissement, je ne puis «
pas me dispenser d'en donner avis «
au Tribunal des Rites. Nous le «
priasmes de ne nous point com- «
mettre avec ce Tribunal. *Vous* «

» *n'avez pas grand sujet de le*
» *craindre*, nous repartit-il, *puis-*
» *qu'il vient tout recemment de con-*
» *firmer votre établissement de* Nim-
» po, *il ne manquera pas de vous*
» *estre favorable dans celui de*
» Hoan-tcheou. Nous le conju-
» rasmes neanmoins de ne point
» porter cette affaire à la Cour
» des Rites, l'asseurant que nous
» aimions mieux renoncer en-
» tierement à notre maison de
» *Hoan-tcheou*, que de fatiguer
» davantage les Mandarins de
» cette Cour. Le Vice-Roy nous
» promit tout ce que nous vou-
» lusmes ; & pour se défaire de
» nous, il nous dit qu'il parle-
» roit encore au Gouverneur de
» *Hoan-tcheou*, qui étoit alors à
» la Capitale pour d'autres affai-
» res. Trois jours aprés le Vice-
» Roy nous fit dire qu'il luy a-
» voit parlé, & que le Gouver-

neur ne vouloit point se char- «
ger de notre affaire. C'étoit «
une pure défaite de ce Man- «
darin; car nous sceusmes cer- «
tainement quelque temps a- «
prés, qu'il ne luy en avoit pas «
dit un seul mot. «

Aprés la réponse du Vice- «
Roy je n'avois plus rien à fai- «
re, qu'à attendre les ordres «
de mes Superieurs; mais pré- «
voyant que je demeurerois «
long-temps à la Capitale, je «
taschai de m'y occuper le plus «
utilement qu'il me fut possible. «
J'y établis un Catechisme re- «
glé tous les Dimanches, pen- «
dant que le Pere Bayard, avec «
qui je demeurois, faisoit des «
courses Apostoliques à la Cam- «
pagne, & dans les Villes voi- «
sines. Cependant le Pere Ger- «
billon travailloit à *Pekin* à ter- «
miner l'affaire de *Hoan-tcheou.* «

» Il fit connoiſſance avec le fils
» aiſné du Vice-Roy, Mandarin
» dans le College Imperial de
» *Pekin*; il en obtint de nouvel-
» les recommandations pour ſon
» pere, qu'il nous envoya, avec
» une Requeſte toute dreſſée
» pour la preſenter au Vice-Roy,
» pendant que ſon fils luy en
» adreſſoit luy-meſme une co-
» pie, & le prioit inſtamment de
» terminer cette affaire à notre
» avantage.
» Le Vice-Roy n'eut pas plû-
» toſt receu ces dépeſches, qu'il
» demanda à parler à quelqu'un
» de nous. Le Pere Bayard alla
» le trouver. Le Vice Roy aprés
» luy avoir demandé des nou-
» velles du Pere Gerbillon, &
» s'eſtre entretenu avec luy ſur
» les caracteres Chinois, ſur la
» methode que nous gardions
» pour les apprendre ; aprés luy

avoir fait mesme expliquer «
une partie des Commande- «
mens de Dieu, luy montra la «
minute de la Requeste que «
son fils luy avoit adressée, il «
la mit entre les mains du Pere «
Bayard, & luy dit d'en faire «
faire une copie dans les for- «
mes, & de la donner ensuite «
au *Sun-pou-koan*. C'est l'Offi- »
cier qui a soin de recevoir ces «
sortes de Requestes. «

Le Pere Bayard étant de re- «
tour, m'informa du succés de «
sa visite: nous regardasmes dés «
ce moment notre affaire de «
Hoan-tcheou comme terminée; «
& pour en remercier Dieu, «
nous allasmes sur le champ à «
l'Eglise, reciter ensemble le *Te* «
Deum. En effet, deux jours «
aprés le Vice-Roy prononça «
sur notre Requeste une pre- «
miere Sentence, & l'adressa au «

» premier Mandarin de *Hoan-*
» *tcheou.* Voici ce qu'elle portoit:
» *En l'année* 1692. *le Tribunal des*
» *Rites, dont j'ay l'honneur d'estre*
» *membre, passa un Edit en faveur*
» *des Europeans, déclarant que leur*
» *Loy n'est point une secte fausse &*
» *superstitieuse; qu'ils ne sont point*
» *Gens à troubler l'Etat, & qu'au*
» *contraire ils luy ont rendu servi-*
» *ce. Maintenant* Moun-tchin-ki [a]
» *& autres ont acheté une maison*
» *dans votre Ville pour y demeu-*
» *rer, & vous les en avez fait sor-*
» *tir. Ont-ils causé quelque desor-*
» *dre, ou excité quelque trouble*
» *dans votre Ville ou dans ses Dé-*
» *pendances? Réponse prompte sur*
» *cela. Je joins à ceci une copie de*
» *l'Edit du Tribunal des Rites, qui*
» *est enregistré dans les Archives de*
» *mon Tribunal.*

a C'est le nom Chinois du Pere Domenge.

Le Gouverneur de *Hoan-* «
tcheou, qui dans le fond ne «
nous haïssoit pas, penetra d'a- «
bord les intentions du Vice- «
Roy ; & se faisant un merite de «
s'y conformer, répondit en ces «
termes : *Les Europeans n'ont cau-* «
sé aucun trouble dans cette Vil- «
le ; mais nous ayant esté repre- «
senté qu'il n'y avoit point eu jus- «
qu'ici d'Eglise à Hoan-tcheou, «
& que des Europeans étoient ve- «
nus pour y en établir une, je n'ay «
osé de moy-mesme y consentir, ne «
sçachant pas que le Tribunal des «
Rites eust passé un Edit en leur «
faveur. Mais maintenant que «
vous m'avez fait la grace de «
m'envoyer une copie de cet Edit, «
il est juste de les laisser faire. «

Le Vice-Roy ayant receu la «
réponse de ce Mandarin, pro- «
nonça une Sentence définiti- «
ve. *Puisque ces Europeans*, dit- «

» il, *n'ont point causé de trouble*
» *dans votre Ville, comme vous le*
» *témoignez vous-mesme, ils iront*
» *y demeurer; c'est une affaire fi-*
» *nie.*

» Nous allasmes dés ce jour là
» mesme remercier le Vice-Roy,
» de ce qu'il venoit de faire en
» notre faveur; mais il ne receut
» point notre visite. Il nous fit
» dire seulement, par le *Sun-pou-*
» *koan*, petit Mandarin de son
» Tribunal, que nous pouvions
» aller demeurer à *Hoan-tcheou*,
» quand nous le jugerions à pro-
» pos.

» Nous partismes peu de jours
» aprés le Pere Domenge & moy,
» & nous prismes pour la secon-
» de fois possession de notre mai-
» son. Aussi-tost que nous fusmes
» arrivez, nous allasmes voir les
» Mandarins, qui nous receurent
» avec honneur, & qui nous ren-

dirent tous visite. Le Gouver- «
neur voulut mesme nous fai- «
re une espece de reparation «
d'honneur ; car il dit publique- «
ment devant tout le monde, «
que s'il nous avoit offensé, c'é- «
toit parce qu'on ne l'avoit pas «
bien informé de ce qui nous «
regardoit. Quand il vint chez «
nous, il nous offrit huit sortes «
de presens à chacun en parti- «
culier, quoy que nous ne luy «
en eussions offert que huit con- «
jointement le Pere Domenge «
& moy. Comme il nous mar- «
qua par toutes ses démarches «
qu'il se reconcilioit de bonne «
foy, nous prismes la liberté de «
luy demander un *Kao-ki*, c'est «
une espece de Sauve-garde «
qu'on place en quelque en- «
droit éminent de la maison, «
pour se mettre à couvert des «
insultes de la populace. Il «

» nous le promit ſans heſiter, &
» me le fit expedier quelques
» jours aprés le départ du Pere
» Domenge, qui s'en retourna à
» la Capitale.
» A peine nos viſites furent-
» elles finies, que les pluyes com-
» mencerent; ce qui fut un con-
» tre-temps faſcheux pour moy:
» car je ne pus faire les repara-
» tions neceſſaires de notre mai-
» ſon, qui ſe trouvoit en tres-
» mauvais état, ſans portes &
» ſans feneſtres: elle étoit meſ-
» me découverte en tant d'en-
» droits, que quand il fallut y
» placer mon Autel pour dire la
» Meſſe, à peine pus-je trouver
» un ſeul lieu qui fuſt ſuffiſam-
» ment couvert. Mais la joye que
» j'eus de voir enfin notre affai-
» re terminée ſi avantageuſe-
» ment pour la Religion, ne me
» permit pas alors de faire gran-

de attention aux incommodi- «
tez de mon logement. Il plut «
mesme à Dieu de me donner «
encore une autre consolation, «
qui me fut tres-sensible. Le «
mauvais temps dont j'ay par- «
lé, arresta à *Hoan-tcheou* un «
assez grand nombre de Chre- «
tiens, qui y étoient venus de «
divers endroits pour leur ne- «
goce. Comme ces gens sont «
presque toûjours absens de «
leurs maisons, il y avoit six ou «
sept ans qu'ils n'avoient point «
vu de Missionnaires. Ils furent «
ravis d'apprendre que je m'y «
étois établi: ainsi le Vendre- «
di-saint ils ne manquerent pas «
de se trouver à l'Eglise, au «
nombre de plus de vingt. Ils «
avoient à leur teste un vieux «
Gradué de quatre-vingt-deux «
ans, qui eut la consolation, «
aussi-bien que tous les autres, «

» d'adorer Jesus-Christ crucifié,
» dans un lieu où il ne l'avoit
» pas encore esté, du moins a-
» vec les ceremonies que l'Egli-
» se prescrit pour ce saint jour.
» Les Chretiens des lieux cir-
» convoisins en ayant esté aver-
» tis, se rendirent les jours sui-
» vans à l'Eglise, pour y solem-
» niser la feste de Pasques. Je
» suppleai les ceremonies du Bap-
» tesme à sept adultes & à deux
» enfans, à qui le Baptesme n'a-
» voit esté conferé que par des
» Catechistes; les autres se con-
» fesserent & communierent. Les
» Festes passées ces Chretiens se
» retirerent, & je demeurai tran-
» quille dans mon Eglise, distri-
» buant quantité de Livres de
» notre sainte Religion, & an-
» nonçant Jesus-Christ à tout le
» monde, selon les occasions qui
» se presentoient. Peu de temps

aprés Pasques nous apprismes, «
que les quatre principaux Man- «
darins de la Ville étoient pri- «
vez de leurs Emplois. Cette «
nouvelle nous surprit ; mais elle «
se trouva vraye à l'égard de «
trois de ces Officiers ; & autant «
eust-il valu qu'elle l'eust esté «
à l'égard du quatriéme, car il «
mourut un mois aprés. Ainsi «
Dieu aprés s'estre servi pour «
établir plus solidement son «
Eglise, de ceux mesmes qui l'a- «
voient traversée, & aprés avoir «
tiré de leur bouche la justifi- «
cation de notre sainte Loy, n'a «
pas permis qu'ils fussent plus «
long-temps les maistres d'une «
Ville, où ils avoient fait diffi- «
culté de recevoir ses Ministres. «
Comme les quatre Mandarins «
qui doivent leur succeder, ne «
sont pas encore arrivez, je ne «
sçay en quelles dispositions ils «

» feront à notre égard. Ce qui
» m'embarrasse c'est qu'il me fau-
» dra bien des presens pour leur
» rendre visite, & je ne sçay où
» en prendre. J'espere cependant
» que la Providence ne me man-
» quera pas, dans une occasion
» si importante pour sa gloire, &
» pour l'établissement de cette
» nouvelle Eglise.

» Vous voyez assez, Mon Re-
» verend Pere, par ce que je
» viens de vous dire, que je n'ay
» point encore pu travailler so-
» lidement à la conversion des
» Infidelles. Tout mon travail
» pendant six mois, a esté de
» faire le Catechisme aux enfans,
» d'entendre un grand nombre
» de Confessions, & de baptiser
» une cinquantaine d'adultes. Ce-
» la est bien éloigné de ce qu'a
» fait le Pere Bayard, dans ses
» courses Apostoliques. Ce zelé
Missionnaire

Missionnaire ayant parcouru « presque toutes les Chretien- « tez, que le feu Pere Jacques « Motel a fondées en differens « endroits de cette Province, « compte avoir baptisé plus de « mille personnes dans une seu- « le année. Il faudra bien du « temps avant qu'on en puisse « faire autant dans ce quartier- « cy, qui est presque l'unique du « *Hou-quam*, où le zele du feu « Pere Motel ne s'est point éten- « du. J'espere cependant que « Dieu voudra bien répandre « ses benedictions sur cette Vil- « le, qui en a neuf autres dans « sa dépendance, sans compter « un tres-grand nombre de Bour- « gades & de Villages fort peu- « plez ; & qu'en peu d'années « nous y aurons une florissante « Mission. Pour en venir là, il « nous faudroit quatre ou cinq «

» bons Catechiſtes ; car ſans ce
» ſecours il eſt difficile d'avan-
» cer l'œuvre de Dieu, & à pei-
» ne puis je en entretenir un.
» Mais dans ces commencemens
» il faut faire ce qu'on peut, en
» attendant qu'il plaiſe au Pere
» des miſericordes de nous four-
» nir de plus grands fonds, ou
» de ſuppléer par quelque voye
» extraordinaire aux moyens qui
» nous manquent maintenant.

Vous ſerez peut-eſtre ſurpris, Mon Reverend Pere, de ce que je ne vous ay point encore parlé de notre établiſſement de *Canton*. Il ne conſiſte que dans une maiſon, que nous achetaſmes il y a dix ans le Pere de Viſdelou & moy, pour recevoir nos Miſſionnaires, & les autres ſecours qui nous viennent d'Europe. Le Pere Bouvet y demeura deux

mois, quand l'Empereur l'envoya en France. Il eut le bonheur d'y baptiser neuf ou dix personnes. Je ne fus pas si heureux, quand j'y passai pour m'embarquer sur l'Amphitrite. J'achevai seulement d'instruire un de mes domestiques, & de le gagner à Jesus-Christ. C'étoit un jeune homme, d'un fort beau naturel. Sa conversion a quelque chose d'extraordinaire. Il demeuroit à *Nankin*, quand l'Empereur y vint au commencement de l'année 1699. Le Pere Gerbillon, qui étoit du voyage, le receut à son service à la priere de ses parens, & l'emmena à *Pekin*, où je le pris pour m'accompagner jusqu'à *Canton*. Il sçavoit déja les Prieres, & tout ce qu'il faut sçavoir pour estre Chretien; mais il differoit toû-

jours de l'eſtre. Pendant notre voyage je luy parlai ſouvent de la neceſſité du ſalut en particulier, & en preſence de ſes compagnons qui étoient Chretiens, & qui l'exhortoient comme moy. Il convenoit de tout ; mais il ne prenoit point de reſolution. *Que diront mes parens ?* me repartit-il, un jour que je le preſſois. *Aucun d'eux n'eſt Chretien, je ſerois le premier à l'eſtre ; c'eſt à quoy je ne puis me reſoudre. Mais*, luy dis-je, *ſi l'Empereur vous faiſoit Mandarin, refuſeriez-vous de l'eſtre parce qu'aucun de vos parens ne l'a eſté juſqu'a preſent ? Au contraire, ne ſeroit-ce pas un grand honneur pour vous, d'eſtre le premier Mandarin de votre famille, & vos parens ne vous en eſtimeroient-ils pas davantage ? C'eſt icy la meſme choſe, vous ſerez le*

premier Chretien de votre maison, en portant vos parens à le devenir comme vous, vous serez cause de leur salut. Pouvez-vous mieux faire ? Et n'est-ce pas là une grande grace de Dieu ? Comme je ne gagnois rien sur son esprit, je crus qu'il me cachoit ses veritables sentimens. Je chargeai donc un Catechiste, de sçavoir adroitement ce qui le retenoit. Les Chinois se parlent confidemment les uns aux autres, & se communiquent aisément leurs peines & leurs plus secretes pensées. Ce jeune homme luy avoüa donc, que ses parens faisoient souvent la ceremonie d'honorer leurs ancestres : *Si je ne le fais pas avec eux*, disoit-il, *ils me chasseront de la maison, & peut-estre me défereront-ils aux Mandarins, comme un homme qui*

manque de respect & de reconnoissance pour ses parens. C'est ce qui m'empesche d'estre Chretien.

Mais qui vous a dit, repartit le Catechiste, *que vous ne pourrez pas assister à ces ceremonies quand vous serez Chretien? Je le suis par la grace du Seigneur, & j'y assiste quand la necessité m'y oblige. La Religion Chretienne nous défend seulement de demander ou d'attendre des graces de nos parens morts, de croire qu'ils ont pouvoir de nous en faire, qu'ils sont presens dans la tablette, ou qu'ils y viennent pour écouter nos prieres, ou pour recevoir nos presens: elle défend encore de brûler de la monnoye de papier, ou de verser à terre le vin que nous leur offrons; mais elle ne défend point de reconnoistre le bienfait de la naissance & de l'éducation que nous avons receu d'eux, ni de les*

en remercier, en nous prosternant devant la tablette où leur nom est écrit, & en leur offrant nos biens. S'il m'est permis, repliqua le jeune homme, *d'aller avec mes parens faire mes inclinations devant les images de mes Ancêtres, je n'ay plus de difficulté, & dés ce moment je suis Chretien.* Le Catechiste me l'amena deux jours aprés, & me dit la disposition où il étoit. Il me demanda pardon d'avoir resisté si long-temps à la grace de Dieu, & me pria de luy donner le Baptesme, m'asseurant que ni luy ni ses parens n'attendoient rien de leurs Ancêtres, quand ils les honoroient selon la coûtume. Je ne crus pas devoir exclure du Royaume du Ciel un homme qui avoit la foy, & qui étoit dans les dispositions que demande

le Pape Alexandre VII. Il a veſcu depuis ce temps-là fort Chretiennement, & il demeure à preſent avec le Pere de Viſdelou.

Quoy qu'il y ait ſept Egliſes à *Canton*, une des Jeſuites Portugais, qui eſt la premiere & la plus ancienne, deux des Peres de l'Ordre de S. François, deux de Meſſieurs les Eccleſiaſtiques des Miſſions Etrangeres, une des Peres Auguſtins, & la noſtre, avec un ou deux Miſſionnaires en chacune, il s'y fait neanmoins tres-peu de converſions. C'eſt à peu prés la meſme choſe dans les autres Ports, où les vaiſſeaux Europeans ont accoûtumé d'aborder. Il n'en eſt pas ainſi des Villes qui ſont dans l'interieur de la Chine; les converſions y ſont plus frequentes, & on y forme

forme en peu de temps des Chretientez nombreuſes. Vous me demanderez peut-eſtre, MON REVEREND PERE, d'où vient une ſi grande difference. J'aime mieux que l'Apoſtre des Indes, ſaint François Xavier, qui étoit envoyé de Dieu avec le don des Langues, & avec le pouvoir de faire des miracles pour convertir ces Peuples, vous réponde que moy. Par tout où les Portugais s'établiſſoient, ce grand Saint trouvoit des obſtacles preſque invincibles à la propagation de la Foy. Il en étoit affligé, juſqu'à s'ennuyer de vivre. *J'aimerois mieux*, dit-il, *eſtre dans le fond de l'Ethiopie, ou quelque part dans les Terres du Preſte-Jean, j'y travaillerois en paix à la converſion des Gentils, loin de toutes ces miſeres que mes yeux* *Lib. 1. Epiſt. 7.*

ſont obligez de voir, & que je ne ſçaurois empeſcher. Je n'ay qu'un regret, c'eſt de ne m'y eſtre pas opposé plus fortement. Faites mieux, pourſuit il, *ſi la douceur ne corrige point ces ſortes de gens, uſez de ſeverité. Il y a du merite à reprendre les pecheurs, au lieu que c'eſt un grand peché devant Dieu de ne les reprendre pas, quand par leur vie ſcandaleuſe ils empeſchent la converſion des Infidelles.* Ces mauvais exemples des Chretiens, dont ſaint François Xavier déploroit les funeſtes effets aux Indes, ſont auſſi ce qui rend nos travaux inutiles dans les Ports de la Chine. Les Chinois qui y demeurent, font des voyages dans les Royaumes voiſins, où ils voyent les diſſolutions & les débordemens de quelques Europeans. Ils ſont aux portes de

Macao, qui ne leur donne pas de meilleurs exemples. Ceux qui viennent d'Europe dans leurs Ports, les confirment dans les meſmes idées ; car ils en voyent pluſieurs qui menent une vie libertine, & qui ſont fort dereglez dans leur conduite. Ce qui ſuit de là, c'eſt qu'ils perdent bien-toſt toute l'eſtime qu'on leur avoit inſpirée de la Loy de Dieu. *Les Europeans pour eſtre Chreſtiens*, diſent-ils entr'eux, *en ſont-ils plus chaſtes, plus ſobres, plus retenus, moins coleres, & moins paſſionnez que nous ?* Que s'ils voyent les Miſſionnaires vivre parmi eux ſans reproche & avec édification, ils s'imaginent que c'eſt plûtoſt en vertu de leur état, ou de quelque obligation particuliere, qu'en vertu de leur Religion. Au lieu

que dans l'interieur de la Chine, où les veritez qu'on leur presche sont soûtenuës de la vie exemplaire des Predicateurs, ils admirent notre sainte Loy, qui enseigne aux hommes de si excellentes vertus; & qui les engage à les pratiquer.

Mais ne pourroit-on pas arrester ces desordres, & y apporter quelque remede? Voici celui que proposoit l'Apôtre des Indes, dans une de ses Lettres. Ce seroit de ne choisir pour Capitaines des vaisseaux qui vont à la Chine, que des gens d'honneur & de conscience, resolus de s'opposer d'eux-mesmes aux desordres, de leur donner & le pouvoir & des ordres bien précis de punir les scandales, de leur faire des avantages considerables s'ils

Lib. 2. Epist. 5.

executoient leur commiſſion avec fidelité. J'aime mieux qu'on liſe le reſte dans les Lettres du ſaint Apoſtre des Indes, que de m'en expliquer ici davantage.

Si les Chinois voyoient les Europeans, qui viennent dans leurs Ports, moderez, charitables, maiſtres d'eux-meſmes & de leurs paſſions ; s'ils les voyoient venir ſouvent à l'Egliſe, approcher quelque fois des Sacremens, vivre en un mot comme nous enſeignons qu'on doit vivre, quelle impreſſion ces exemples de pieté ne feroient-ils pas ſur leur eſprit ? Ils donneroient mille benedictions à notre ſainte Loy : *En populus ſapiens & intelligens :* VOILA *d'excellens hommes*, diroient-ils, *une Nation ſage, & dont les coûtumes ſont admirables.* *Deut. 4.*

Messieurs les Directeurs Generaux des Compagnies auroient plus d'interest, peut-estre qu'ils ne pensent, à vouloir eux-mesmes seconder en ceci notre zele. Ils sçavent que leurs vaisseaux sont exposez à beaucoup de dangers, en allant & revenant sur ces mers; que Dieu seul est le maistre des vents, qu'il y a des écueils & des tempestes à craindre, que les maladies des équipages, & la rencontre des Pyrates sont encore d'autres maux, qu'on ne peut éviter sans une protection particuliere. Dieu donc a cent manieres de renverser nos desseins, quand nous troublons les siens, ou quand nous souffrons que ceux qui dépendent de nous les troublent.

Aprés vous avoir rendu com-

pte de l'état de nos Missions, je ne sçay s'il est trop necessaire de vous faire le recit des avantures de l'Amphitrite, dans son second voyage de la Chine. Apparamment vous en aurez déja esté instruit d'ailleurs, par ceux de nos Peres qui s'y trouverent avec moy. Mais il est difficile que chaque personne en particulier remarque tout sur un vaisseau, principalement au temps des tempestes : je croy que je ne dirai rien qui soit contraire à ce qu'auront rapporté les autres ; mais j'ajoûterai peut-estre quelques circonstances à leur recit, qu'on ne sera point fasché d'apprendre, & qu'il n'y a que moy seul qui aye pu bien sçavoir.

L'Amphitrite étoit parti de Port-Louïs le 7. de Mars de

l'année 1701. commandé par M. de la Rigaudiere, que son habileté, son zele pour les interests de la Compagnie Royale de la Chine, & sa grande vigilance, toûjours accompagnée d'un air honneste, nous faisoit aimer & estimer. Il avoit pour Lieutenans Messieurs Horry & la Touche-Bouvet, pour Enseignes M. de Beaulieu, & M. le Chevalier de la Rigaudiere. M. Figeralz venoit à la Chine pour estre premier Directeur de la Compagnie, & avoit pour seconds Messieurs Pecheberty, France & Martineau. J'y retournois aussi avec huit Missionnaires de notre Compagnie, qui ne respiroient que les occasions de travailler à la gloire de Dieu. La pieté regnoit dans le vaisseau. Il faut avoüer que nos

François ſont tres-loüables en ce point, dans leurs navigations. On faiſoit reglément la Priere le matin & le ſoir, on entendoit la Meſſe tous les jours, quand le temps permettoit de la dire. Aprés ſouper on chantoit les Litanies, & on s'aſſembloit par troupes pour reciter le Chapelet. Les Dimanches & les principales Fêtes on diſoit les Veſpres, la Predication ſuivoit, les Confeſſions & les Communions étoient frequentes. Durant nôtre voyage, je vis mourir trois ou quatre perſonnes, comme des Prédeſtinez. On dit que la vie que quelques-uns avoient menée, ne leur promettoit pas une fin ſi Chretienne; & qu'ils furent heureux d'avoir eu auprés d'eux, dans ces derniers momens, des perſonnes zelées

qui ne les quittoient point. C'eſt ainſi qu'en parloient leurs amis: & tous comprirent par là combien il eſt avantageux, dans ce temps déciſif, d'avoir de ſemblables ſecours.

Nous fiſmes un voyage tres-heureux, juſqu'à cent lieuës de la Chine. C'eſt là que Dieu nous attendoit, pour obliger ceux qui vivoient encore dans le peché d'y renoncer entierement, & pour nous faire connoiſtre que le bonheur de la navigation dépend uniquement de luy. Ce fut le 29. de Juillet à cinq heures du matin, que nos mats de Miſene & de Beaupré furent emportez tout d'un coup dans la mer. Treize Matelots montez ſur les vergues y tomberent en meſme-temps; trois ſe noyerent, les autres furent tirez de

l'eau. On accourut pour ſauver le grand maſt ; mais comme il n'étoit plus ſoûtenu par les maſts de devant, auſquels il eſt attaché, la tempeſte & l'agitation de la mer l'ébranlerent ſi violemment, que ſur les dix heures du matin nous le viſmes preſt à tomber. Tous alors ſe crurent perdus ; car il étoit entre quatre pompes, éloignées les unes des autres d'environ deux pieds. Ces pompes vont juſqu'au fond de calle, & le maſt tombant deſſus les enfonce ; & par la violence du coup le vaiſſeau s'entreouvre, & eſt ſubmergé dans un moment. Ce n'étoit pas la ſeule maniere dont ſa cheute nous pouvoit perdre ; car on craignoit encore qu'en tombant, il ne briſaſt une partie de notre baſtiment.

A tous ces dangers il n'y avoit point d'autre remede, dans l'état où nous étions, que d'implorer la misericorde de Dieu. Tous l'implorerent en effet, tous prierent la sainte Vierge d'interceder pour nous, & firent vœu de porter dans la premiere de ses Eglises en France un tableau peint, où notre naufrage prochain seroit representé. Tous s'adresserent aussi à saint François Xavier, Apostre des Indes & Patron de ces mers, sur lesquelles il avoit éprouvé comme nous, des tempestes extraordinaires. Dieu, qui nous voyoit dans l'affliction, écouta nos prieres; le grand mast tomba doucement entre deux pompes, & n'offença par sa cheute aucune partie du vaisseau.

Mais ce danger, qui nous

occupoit au commencement parce qu'il étoit le premier, n'étoit pas le plus grand. La tempeste étoit furieuse, & la mer irritée s'élevoit comme des montagnes. Notre vaisseau n'étant plus soûtenu par ses masts, tournoit au gré des vents ; les flots le couvroient souvent, & le battoient si violemment, qu'il pouvoit estre à tout moment englouti. Plusieurs croyoient que nous ne passerions pas la journée : *Multum ibi lachrymarum vidi, multum sollicitudinis & languoris*, dit saint François Xavier dans une semblable occasion. *Nous vismes bien des pleurs, & bien de la consternation ce jour là.* Chacun neanmoins prit le veritable parti, qui étoit de se preparer à la mort par des Confessions generales : on n'a- Lib. 2. Ep. 3.

voit pas le loiſir de les faire bien longues ; mais on diſoit ce qu'il falloit, & la douleur paroiſſoit ſincere. Heureux neanmoins ceux qui n'attendent pas ces extremitez, pour penſer à leur converſion !

Vous me demanderez peut-eſtre, MON REVEREND PERE, quel étoit le ſentiment de nos Miſſionnaires, dans ce moment fatal. Je ne vous dirai pas que nous euſſions le courage d'un ſaint François Xavier, qui ne demandoit à Dieu de ſortir d'un danger, que pour rentrer en d'autres plus grands, en travaillant à ſa gloire : je puis vous aſſeurer neanmoins, que nous ne regrettions point d'avoir quitté la France, & que perſonne ne montra de l'étonnement. Quelques-uns meſme, aprés avoir achevé d'entendre

les Confessions, vinrent de compagnie en ma chambre (c'étoit durant le plus fort de la tempeste) & montrant un air de joye, comme des gens qui ne desiroient plus rien: *Nous venons*, me dirent-ils, *Mon Pere, prendre congé de vous, & vous remercier de nous avoir amenez jusques ici. Nous vous demandons pardon des peines & des mauvais exemples que nous vous avons donnez. Nous sommes contens, & nous nous recommandons à vos prieres.* Ce compliment, auquel je ne m'attendois pas, me tira les larmes des yeux. Je leur répondis: *Mes Peres, nous nous sommes aimez pour Dieu dans le temps; Allons, si c'est sa sainte volonté, nous entr'aimer en luy, pendant toute l'eternité.* Nous continuasmes à prier tout le reste du

jour. A minuit nous dismes les Litanies des Saints, celles de la sainte Vierge, de saint François Xavier, & celles qu'on recite pour les personnes qui sont sur mer : car que ne fait-on pas dans ces tristes momens pour obtenir grace, & pour flechir la misericorde de Dieu.

La tempeste cessa le matin, & nous eusmes ensuite deux jours de calme, durant lesquels on dressa quelques petits masts, pour achever s'il se pouvoit le voyage. J'ay appris depuis ce temps-là de personnes, qui connoissent parfaitement les mers de la Chine, que la saison de ces vents furieux ne commençoit jamais avant le 20. de Juillet, & ne passoit gueres le 4. d'Octobre ; que durant tout ce temps-là il falloit se tenir sur ses gardes, & dés qu'on appro-

choit à cent ou deux cens lieuës des coſtes de la Chine, mettre bas ſes perroquets, & ne laiſſer point en mer ſa chaloupe, ni ſon canot; parce que la tempeſte, qui ſurprend ordinairement, & qui vient tout-à-coup, ne permettoit plus de les rembarquer. *Il vaut mieux*, diſoient-ils, *arriver deux ou trois jours plus tard, en venant avec moins de voiles, que de riſquer ſon voyage & ſa vie, en voulant porter toutes ſes voiles, & faire plus de diligence.*

Le 5. d'Aouſt nous étions proche des Iſles de *Macao*, que nous aurions doublé ce jour là meſme, ſi le vent euſt continué: mais il changea ſur le ſoir, & fut encore contraire le lendemain. M. de la Rigaudiere, qui ne ſe trouvoit pas en ſeureté au lieu où il

étoit, voulut prendre langue d'un vaiſſeau Portugais, qui vint moüiller à un quart de lieuë de nous, & qui ſe préparoit à entrer dans ces Iſles. Nous voulions ſçavoir s'il y avoit dans ces parages quelque lieu ſeur, où nous puſſions nous retirer, & le prier de nous donner un Pilote, pour nous y conduire. Ces Meſſieurs, quoy qu'ils ſe dîſſent de nos amis, ne permirent pas à notre canot de les approcher; l'Officier eut beau crier qu'il étoit François, qu'il étoit ſeul, qu'il venoit leur demander s'ils connoiſſoient un abri dans les Iſles: on luy fit ſigne, les armes à la main, de ſe retirer, & on ne voulut jamais ni luy parler, ni luy donner la moindre connoiſſance. Une conduite ſi peu attenduë picqua vive-

ment nos gens: Elle étoit d'autant plus cruelle, qu'il y avoit en effet plus d'un endroit dans ces Isles, où nous eussions pû demeurer en toute seureté. Si nous l'eussions sceu, nous serions arrivez à *Canton* en sept ou huit jours, c'eust esté gagner un an, & éviter tous les dangers que nous eusmes encore à courir.

Le 7. d'Aoust à huit heures du matin, il s'éleva une seconde tempeste aussi violente, mais plus dangereuse que la premiere; parce que nous étions proche les costes, & que nos masts & nos voiles étoient trop foibles pour conduire le vaisseau. Comme le vent venoit du côté de l'Est, il fallut aller vers l'Isle de *Sancian*, qui étoit à l'Oüest à dix ou douze lieuës de nous. M. de la Rigaudiere

eut besoin, en cette rencontre, de toute son habileté. Une de nos voiles s'enfonça, un mast de hune se rompit; à chaque moment il arrivoit un nouveau malheur; on remedioit promptement à tout. Enfin nous entrasmes au Soleil couchant dans une Baye, où nous étions à couvert du vent d'Est: mais parce que nous y craignions le vent du Sud, qui nous auroit jettez à la coste, nous passasmes deux jours aprés à l'Occident de l'Isle, à la veuë du tombeau de saint François Xavier, où les Jesuites de *Macao* avoient basti depuis un an une petite Chapelle, laquelle s'appercevoit dans l'enfoncement à deux lieuës de notre moüillage.

Je ne vous dirai point, Mon Reverend Pere, quelle fut

notre consolation parmi tant de desastres, de nous trouver si proche de ce lieu de benediction. Nous chantasmes le *Te Deum*, & l'on déchargea tout le canon. Chacun de nous se souvint, comme ce grand Saint avoit tiré l'Amphitrite du milieu des rochers du *Paracel*, où il s'étoit engagé dans le premier voyage; & nous ne doutions point que nous ne luy dussions encore notre salut en celui-ci. Comme le vaisseau n'avoit point de mast, je partis incontinent avec quelques Officiers, pour en aller chercher à *Canton*. J'eus l'avantage en passant par la Chapelle du Saint d'y dire la Messe, de baiser pour la premiere fois la terre, qui avoit receu son précieux corps, & de m'offrir à Dieu, pour recommencer ma

Miſſion, où il avoit achevé la ſienne. Je me ſouvins de mes Compagnons, que j'avois tous laiſſez dans le vaiſſeau, pour la conſolation de l'équipage. Dés que je fus à *Canton*, je leur envoyai une galere bien fournie de Rameurs, pour eſtre toûjours à leur diſpoſition, quand ils voudroient aller au tombeau du ſaint Apoſtre. Ils m'écrivirent que je n'avois pu leur faire un plaiſir plus ſenſible: qu'ils y alloient tous les jours dire la Meſſe; que les Officiers & les Matelots y venoient avec eux tour à tour; que tous y avoient communié, & quelques-uns meſme plus d'une fois. C'étoit un petit Pelerinage, où chacun alloit toûjours avec plaiſir, durant les vingt jours que le vaiſſeau demeura ſous *Sancian*.

Les masts que nous apportasmes de *Canton* n'étoient pas assez grands ; mais on n'en trouva pas alors de meilleurs dans tout le Pays. On fut quinze jours à faire sept ou huit lieuës, tant les courans étoient rapides. Les Pilotes costiers furent d'avis de moüiller sous une Isle nommée *Niou-co*, dans un endroit assez bon, asseurant que les vents d'Oüest ne manquoient point dans les mois de Septembre, & qu'il en viendroit un assez fort pour achever ce qui restoit de chemin. Il ne falloit que sept ou huit heures d'un vent favorable, pour doubler les Isles de *Macao*, & gagner l'entrée de la riviere de *Canton*, d'où les seules marées nous conduiroient ensuite aisément jusqu'à la Ville.

Ce vent vint en effet, & fit faire deux ou trois lieuës : mais il changea tout à coup au coucher du Soleil. Les vents d'Eſt & de Nord-Eſt recommencerent à ſouffler avec tant de furie, qu'on n'a jamais vu une ſi horrible tempeſte. M. de la Rigaudiere voulut gagner ſon premier abri ſous l'Iſle de *Sancian* ; mais il n'en pût venir à bout. Il perdit ſes maiſtreſſes anchres, & fut obligé d'abandonner ſa chaloupe & ſon canot. L'obſcurité de la nuit, accompagnée d'orages & d'une horrible pluye, ne laiſſoit rien voir. Les vergues, les voiles & les maſts ſe briſoient les uns aprés les autres. Ce fut alors qu'on ſe crut plus que jamais, au dernier jour de ſa vie. Le Pere de Tartre & le Pere Contancin, que j'avois laiſſez dans

le vaisseau, quand je revins à *Canton* la seconde fois avec mes Compagnons, entendirent les Confessions de tout le monde. Chacun vouloit, dés qu'il fut jour, qu'on échoüast le vaisseau pour sauver sa vie. On se crut trop heureux de le mener derriere une petite Isle, qui couvroit un peu du vent. On sceut deux jours aprés qu'elle s'appelloit *Fan-ki-chan*, qu'elle étoit à cinq lieuës d'une Ville nommée *Tien-pé*, qu'on avoit fait, pour y venir, plus de cinquante lieuës sans voiles en une nuit & une matinée, & passé entre plusieurs Isles sans en appercevoir aucune.

Quinze jours aprés on eut en cet endroit un autre coup de vent, qui se peut nommer une quatriéme tempeste. Les

Mandarins de *Tien-pé* m'ont dit depuis, qu'ils allerent ſur une hauteur, pour obſerver ſi le vaiſſeau ne déraderoit pas: mais par bonheur ſon anchre tint; c'étoit l'unique qui luy reſtoit alors.

J'avois averti M. de la Rigaudiere, qu'en cas qu'il n'arrivaſt pas à *Canton* avant le premier jour d'Octobre, je partirois ce jour là pour aller prendre les preſens de l'Empereur, afin de me rendre au plûtoſt à *Pekin.* Je partis en effet avec deux galeres, accompagné du Pere Porquet. Je m'en allai droit à *Niou-co;* mais l'Amphitrite n'y étoit plus: on avoit quitté ce poſte le 29. de Septembre. Comme perſonne ne pouvoit nous dire quel chemin le vaiſſeau avoit pris, parce que c'étoit durant

la nuit qu'il avoit esté emporté par la tempeste, je le cherchai par toutes les Isles. J'allai à *Sancian*, je visitai toute la côte, & vins jusqu'à *Macao*. Enfin aprés avoir couru ces mers durant vingt-cinq jours, & souvent avec danger, je me rendis à *Canton*, où je trouvai des Lettres du premier Mandarin de *Tien-pé*, qui me donnoit avis que l'Amphitrite étoit arrivé dans son voisinage, & qu'il se feroit un plaisir de bien traiter les François. Il écrivoit les mesmes nouvelles au *Tçonto*, qui me les communiqua sur le champ.

Je me remis en chemin avec le Pere Porquet, & le Pere Hervieu. Ce dernier venoit pour servir d'Aumosnier, & relever le Pere de Tartre & le Pere Contancin. Je ne pus rete-

nir mes larmes à la veuë de ce pauvre vaisseau, battu si souvent de la tempeste, & si fortement protegé de la Providence. A peine y fus-je arrivé, que nous receusmes deux beaux masts, dont le *Tçonto* nous faisoit present. Il les avoit retirez d'une grande somme de *Siam*, qui avoit peri sur les costes de la Chine dans la premiere tempeste que nous essuyasmes le 29. de Juillet, & nous les fit apporter de plus de soixante lieuës, traisnez le long des costes par des galeres & des chaloupes, avec toute la peine & la dépense qu'on peut s'imaginer.

Je fis une autre chose pour le salut du vaisseau, qui se pouvoit perdre tous les jours, tandis qu'il étoit sous *Fan-ki-chan*. Ce fut de luy trouver un Port

aſſeuré, pour ſe retirer durant l'hyver. On nous avoit parlé d'un lieu nommé *Qoan-tcheou-voan*, éloigné de *Tien-pé* d'environ trente lieuës vers l'Oüeſt. Mais avant que d'y aller, nous vouluſmes voir nous-meſmes ſi ce Port étoit auſſi ſeur qu'on diſoit, ſans trop s'en rapporter aux Chinois; il falloit en connoiſtre les chemins & les ſonder. Les Mandarins, auſquels j'en parlai, permirent à nos Pilotes de l'aller examiner, & leur donnerent des gens pour les y conduire.

Enfin Meſſieurs les Directeurs n'ayant ni barques ni chaloupes, pour tranſporter à *Canton* l'argent & les effets de la Compagnie, je leur cedai mes deux galeres, & je revins par terre avec les preſens de l'Empereur. Je ramenai

avec moy le Pere Hervieu, ayant esté obligé de laisser sur l'Amphitrite le Pere Contancin, à ses pressantes instances. Il avoit vu les quatre tempêtes qu'on avoit essuyées déja, sans que rien eust pu ni allarmer son courage ni épuiser les forces que Dieu seul pouvoit luy donner dans un travail si rude & si constant.

Si-tost que M. de la Rigaudiere fut arrivé à *Qoan-tcheou-voan*, il m'écrivit plusieurs Let-
» tres tres-obligeantes. C'est à
» present, dit-il, Mon Reve-
» rend Pere, que nous vous a-
» vons obligation de la vie, mon
» équipage & moy, pour nous
» avoir procuré des masts & un
» bon Port. Cela joint aux pei-
» nes que vous voulez bien pren-
» dre, & que vos Reverends Pe-
» res se donnent pour nous, ne

peut estre reconnu par les hom- «
mes ; Dieu seul peut vous en «
donner la recompense. Notre «
vaisseau est en toute seureté «
dans ce Port ; nous y ressen- «
tons déja les effets de votre «
zele. Tous les Mandarins des «
environs sont venus nous voir, «
& nous ont offert tout ce qui «
dépendoit d'eux. Ils font te- «
nir des galeres auprés de nous, «
pour nous faciliter le transport «
de toutes choses. La joye re- «
gne dans notre équipage ; nous «
avons un gros poulet pour un «
sol, un bœuf pour quatre «
francs, & toutes les autres den- «
rées à proportion. Enfin aprés «
toutes nos peines, Dieu nous «
a mis dans un bon quartier «
d'hyver, où rien ne nous man- «
que. Le Pere Contancin de- «
vient tous les jours plus zelé ; «
je vous promets d'apporter tous «

» mes ſoins pour le conſerver en
» bonne ſanté, car il n'eſt pas
» venu à la Chine pour s'épuiſer
» en travaillant pour l'Amphi-
» trite, il doit ſe reſerver pour
» un meilleur ſujet.

Le Pere Contancin m'écrivit quelques jours aprés les meſmes choſes, à peu prés; mais dans un plus grand dé-
» tail. M. de la Rigaudiere, dit-
» il, revint incontinent aprés vo-
« tre départ de *Tienpé*. Le len-
» demain 15. de Novembre il fit
» embarquer les maſts du *Tçon-*
» *to*, de l'eau, du bois, les ma-
» lades & les cazes qu'on leur
» avoit faites dans l'Iſle: de ſor-
» te que ſur les dix heures du
» ſoir nous appareillaſmes au
» clair de la Lune, nous euſmes
» un vent favorable pour notre
» maſture. M. de la Rigaudiere
» en profita ſi heureuſement,

qu'au lever du Soleil nous vîs- «
mes le Port où nous devions «
entrer, quoy qu'il soit éloigné «
de vingt-quatre à vingt-cinq «
lieuës du lieu, d'où nous étions «
partis. Le Pilote Chinois de «
Tien-pé nous conduisit fort «
bien, & en habile homme. «
Comme le vent s'étoit abaiss- «
sé, & que la marée nous étoit «
contraire, nous ne pusmes y «
entrer que sur les trois heures. «
On passe entre deux bancs de «
sable, qui s'avancent fort loin «
dans la mer sur une ligne pa- «
rallele, & forment un canal «
large de plus d'une lieuë. A «
l'entrée de ce canal on ne «
trouve que cinq, six & sept «
brasses d'eau: mais plus on ap- «
proche du Port, plus on y en «
trouve. M. Horry alloit de- «
vant nous dans un canot, la «
sonde à la main. Enfin nous «

» ſommes entrez ſans aucune
» peine, trouvant preſque toû-
» jours dix braſſes. Nous ſom-
» mes preſentement comme dans
» un baſſin, moüillez par huit
» braſſes, à la portée d'un bou-
» canier de terre. La terre nous
» environne de tous coſtez: de
» ſorte que les malades qui é-
» toient au lit quand nous y en-
» traſmes, n'ont pu reconnoiſtre
» par où nous étions entrez.
» Si-toſt qu'on eut moüillé,
» M. de la Rigaudiere fit chan-
» ter le *Te Deum*, en action de
» graces de nous voir enfin en
» un lieu ſeur, & le lendemain
» on dit la Meſſe à la meſme in-
» tention. Nous ſommes auſſi
» tranquillement ici, que nous
» ſerions dans une chambre;
» nous n'avons pas encore ſenti
» le moindre mouvement dans
» le vaiſſeau: & il faudroit qu'il

fit une tempeste bien horrible «
au dehors, pour causer du rou- «
lis dans le lieu où nous som- «
mes. C'est pourquoi l'on a mis «
à terre les masts & les vergues, «
& l'on a déchargé notre vais- «
seau. M. notre Capitaine, com- «
me vous voyez, a fait tout ce «
qui dépendoit de luy. Nous «
vous prions, Mon Reverend «
Pere, d'achever le reste, c'est «
à dire, de faire en sorte qu'on «
nous fournisse les vivres neces- «
saires, en payant, & que les «
Mandarins non seulement ne «
nous inquietent pas, mais qu'ils «
paroissent mesme prendre part «
à ce qui nous regarde. M. de «
la Rigaudiere est bien resolu «
de son costé, de retenir ses «
gens dans le devoir, & d'em- «
pescher qu'ils ne donnent aux «
Chinois aucun sujet de plainte «
ni de scandale. «

» Samedy au ſoir, pourſuit-il
» dans une autre Lettre, un
» homme du Mandarin d'*Ou-*
» *tchuen* nous avertit, que ſon
» Maiſtre venoit en perſonne
» nous témoigner combien il
» s'intereſſoit à notre arrivée. Il
» y vint en effet hier matin 21.
» Decembre, eſcorté de cinq ga-
» leres, & nous rendit viſite en
» ceremonie avec le grand Col-
» lier; ce qui le fit prendre par
» nos Matelots pour un Chre-
» tien, qui portoit un gros Cha-
» pelet au col. On ne peut nous
» marquer plus d'amitié, ni par-
» ler d'une maniere plus obli-
» geante. Il nous promit de fai-
» re tout ce qu'il pourroit pour
» nous rendre ſervice, & nous
» offrit de nous laiſſer quelqu'un
» de ſes gens, pour nous con-
» duire où nous voudrions aller.
» Il m'a prié inſtamment de vous

asseurer, qu'on seroit content de « la maniere dont il en useroit. Il « s'appelle *Tchen-lao-ye*, & signe « *Tchen-loung* dans ses Billets de « visite. On luy donna fort bien « à disner, & à trois autres Man- « darins qui l'accompagnoient. « Notre maniere de manger leur « plut, & ils trouverent les li- « queurs qu'on leur servit tres- « bonnes. Sur les trois heures il « retourna à sa galere, & nous « le saluasmes de trois coups de « canon, qui firent grand' peur « aux Chinois qui l'accompa- « gnoient ; aussi étoient-ils de « bonne poudre. Un quart d'heu- « re aprés nous allasmes, M. de « la Rigaudiere & moy, luy ren- « dre visite. Nous fusmes saluez « en arrivant de trois coups de « canon, & de trois autres en « sortant. Nous luy fismes notre « present. Il partit sur les neuf «

» heures du ſoir pour s'en re-
» tourner, & nous ſaluaſmes en-
» core ſa galere de trois coups
» de canon. Au reſte vous ſerez
» bien-aiſe d'apprendre que nous
» ſommes ici dans l'abondance;
» c'eſt apparamment un effet de
» vos ſoins. Les bœufs ne nous
» coûtent que quatre francs, la
» douzaine d'œufs un ſol, les
» poulets autant; Jugez combien
» il s'en mange parmi nos Ma-
» telots. On va librement à la
» chaſſe; les ſangliers, les cerfs,
» les faons, les perdrix & les
» beccaſſines viennent ſouvent
» ſur la table de M. de la Ri-
» gaudiere. Dieu ſemble dédom-
» mager nos Meſſieurs de leurs
» peines paſſées, par le plaiſir
» qu'il leur fait trouver ici.

Voila, MON REVEREND PERE, quelle a eſté la demeure de l'Amphitrite dans le Port

de *Qoan-tcheou-voan*, prés de la riviere de *Sin-men-kiang*, à neuf lieuës de la petite Ville d'*Ou-tchuen*. Le Pere Contancin fit pendant tout ce temps-là Mission dans le vaisseau à son ordinaire, assidu auprés des malades pour les assister & pour les consoler, preschant l'équipage tous les Dimanches, & luy donnant les autres secours spirituels. Je luy recommandois toûjours sa santé. Ma santé est à Dieu, m'écrivit-il en me répondant sur ce point, & par cette raison elle me doit estre chere : je fais tout ce que vous m'avez ordonné pour la conserver. Si nos Peres qui sont à *Canton* executoient vos ordres aussi exactement, ils se porteroient beaucoup mieux. Au nom de Dieu, qu'ils ne pensent point à me venir dé-

» livrer, & qu'ils ſoient contens
» de me voir demeurer ici quel-
» que temps plus qu'eux. J'y fais
» la volonté de Dieu, & par ce
» motif j'y demeurerois avec
» plaiſir toute ma vie.

Quoy que le Pere Contancin penſaſt depuis long-temps à ſe conſacrer à la converſion des Infidelles, il n'obtint permiſſion de venir avec moy à la Chine, que trois jours avant mon départ de Paris. C'étoit le plus jeune de mes Compagnons ; cependant on peut dire de luy, qu'il n'a pas eſté le moindre des Apoſtres, s'il eſt permis de ſe ſervir ici de cette expreſſion. Il a fait de grands biens ſur l'Amphitrite, & l'on m'en a dit beaucoup de particularitez, qu'il n'eſt pas neceſſaire de rapporter ici.

Je ne vous ay rien dit, MON

REVEREND

REVEREND PERE, de quelques autres établissemens, que nous avons encore faits à la Chine : il faut attendre que nous y soyons en paix, & que le Christianisme y prenne racine. Je ne dirai rien non plus des biens, que Dieu a operez par le ministere de quelques-uns de mes Compagnons, qui demeurent avec nos Peres Portugais, & qui les aident dans leurs Missions. Le Pere de Visdelou a rendu des services considerables à l'Eglise dans la Capitale de *Fokien*, où il a remis dans le devoir plusieurs Chretiens, qui s'en étoient écartez. Le Pere Beauvollier continuë à les entretenir dans la paix, par ses conseils & par ses predications. C'est un Missionnaire qui a de grands talens, qui sçait plusieurs Lan-

gues Orientales, & qui s'applique à la connoiſſance des caracteres & des Livres Chinois.

Ce que je ne dois point ici omettre, MON REVEREND PERE, ce ſont les ſaintes diſpoſitions dans leſquelles j'ay laiſſé les derniers de nos Miſſionnaires qui ſont venus à la Chine. Dieu qui les a appellez à la vie Apoſtolique, les y préparoit depuis long-temps, par la pratique des vertus ſolides. Voici ce que quelques-uns d'eux ont écrit en divers temps, au Pere Superieur General de notre Miſſion. Je ne les nommerai point, de crainte de leur faire de la peine; mais il n'y a que du bien à manifeſter en general les graces que Dieu leur a faites, principalement celles qui édifient,

& qui nous excitent à les imiter.

L'unique grace que je vous demande, Mon Reverend Pere, dit l'un d'eux, c'eſt de me donner tout ce qu'il y aura de plus penible & de plus mortifiant dans la Miſſion, ſoit pour l'eſprit, ſoit pour le corps. Ce n'eſt point une ferveur paſſagere, qui me fait parler ainſi : il y a long-temps que Dieu m'a mis dans la diſpoſition de ſouhaiter, & de chercher en effet, ce qu'il y a de plus difficile. Si je ne regardois que moy-meſme, je ne parlerois pas ainſi ; je connois trop ma foibleſſe : mais celui en qui j'ai mis ma confiance, & pour l'amour de qui je ſuis venu en cette Miſſion, peut tout : ainſi j'eſpere tout de luy. Si vous avez donc quelque endroit où il

» faille marcher, jeûner, veiller,
» ſouffrir le froid où le chaud,
» je croy, Mon Reverend Pere,
» que c'eſt ce qui me convient.
» Dieu m'a donné des forces qui
» me mettent en état de ſoûte-
» nir les fatigues plus aiſément
» qu'un autre. Je vous parle com-
» me à mon Superieur, afin que
» vous puiſſiez plus facilement
» diſpoſer de moy. Je ſerai bien
» par tout où vous m'envoyerez,
» parce que je trouverai Dieu
» par tout. Je vous prie ſeule-
» ment de me regarder comme
» un Miſſionnaire, qui veut tout
» ſacrifier à Dieu, & qui pré-
» tend ne s'épargner en rien
» pour ſa gloire.
» J'aurois ſouhaité, dit un au-
» tre, que vous ne m'euſſiez pas
» laiſſé le choix d'aller en l'une
» ou en l'autre des deux Miſ-
» ſions, que vous me marquez;

mais que vous m'eussiez déter- «
miné. Je n'ay quitté la France, «
que pour obeïr à Dieu : & je «
serois fasché de suivre à la Chi- «
ne, où sa Providence m'a con- «
duit, d'autre mouvement que «
celuy de l'obeïssance. J'espere «
que vous voudrez bien doré- «
navant me donner ce merite «
& cette consolation, sans con- «
sulter mes inclinations. Je vous «
conjure donc, Mon Reverend «
Pere, par la tendresse & par «
le zele que vous avez pour vos «
inferieurs, & pour leur avan- «
cement spirituel, de m'accor- «
der toûjours cette grace. Vous «
aurez la bonté de me donner «
vos ordres, & j'aurai le plaisir «
de les executer. «

Je suis venu à la Chine, écrit «
un troisiéme, dans la resolu- «
tion de m'abandonner entiere- «
ment entre les mains de mes «

» Superieurs, également déter-
» miné à recevoir tout, & à ne
» rien demander; Ainſi vous pou-
» vez diſpoſer de moy pour les
» Provinces du Nord, ou pour
» celles du Midi, de la maniere
» & dans le temps qu'il vous plai-
» ra. Par tout où vous me met-
» trez, je m'y croirai placé de
» la main de Dieu, & je ne pen-
» ſerai qu'à l'y ſervir, & qu'à
» luy eſtre fidelle le reſte de mes
» jours.

» Je vous ſupplie, Mon Reve-
» rend Pere, dit encore un au-
» tre, d'eſtre perſuadé que quoy
» que je ſois celui de tous les
» Miſſionnaires, qui apporte le
» moins de vertu à la Chine, je
» ne cederai neanmoins à aucun,
» avec la grace de Dieu ſur ce
» point, de ne ſouhaiter jamais
» aucun lieu ni aucun emploi
» particulier. S'il y a quelque oc-

cupation plus penible, je croy « qu'elle me convient mieux qu'à « personne, pour plus d'une rai- « son. Enfin je suis, graces au « Seigneur, dans la disposition « de ne me regarder point moy- « mesme ; mais d'aller par tout « où vous jugerez qu'il y aura « plus à travailler pour le salut « des ames, & pour la plus gran- « de gloire de Dieu. Je ne refu- « serai jamais ni la peine ni le « travail, dit le mesme dans une « autre Lettre ; Dieu m'a don- « né tant de force jusqu'ici, que « je ne crains rien davantage, « que de ne pas m'abandonner « assez entre les mains de sa Pro- « vidence. «

Plaise à Dieu, MON REVEREND PERE, de conserver dans ces sentimens les Missionnaires, qui nous sont venus déja, de les communiquer à ceux

qui viendront, & de les perpetuer parmi nous. Cette indifference des lieux paroist necessaire, quand le desir de convertir les ames est le seul motif qui nous amene dans ces Missions: car nous ne sçavons pas où sont ces ames que Dieu veut sauver par notre ministere, & pour l'amour desquelles il nous a appellez aux Missions, il nous a conservez dans les voyages, & conduit heureusement au port. *Ecce gentem quam nesciebas vocabis.* Ne peut-on pas appliquer ici la parole du Prophete: *Les peuples que vous appellerez, vous sont entierement inconnus? Ce ne sont point ceux que vous pensez, & moins encore ceux ausquels vos inclinations se portent. J'ay d'autres pensées que vous; autant que le Ciel est éloigné de la terre, autant mes veuës*

Isai. 55.

veuës & mes desseins surpassent toutes vos lumieres.

C'est souvent une rencontre impréveuë à notre égard, mais reglée par la Providence, qui est cause de la conversion d'un Infidelle; c'est une affliction qui le frappe subitemeut, c'est l'extremité d'une derniere maladie, c'est un détour, qui nous oblige contre nos veuës de passer une fois par un certain endroit. Comment se trouver justement dans ces momens favorables, & dans ces temps de salut pour eux, si ce n'est Dieu luy-mesme qui nous y meine, comme par la main? Le salut non seulement d'un simple particulier, mais le salut d'une Province entiere est souvent attaché à ces sortes d'évenemens inopinez. Laissons-nous donc toû-

jours conduire, & Dieu nous conduira toûjours comme il faut.

Je finirois ici cette Lettre, qui ne vous paroiſtra déja peut-eſtre que trop longue, MON REVEREND PERE, ſi je ne croyois vous faire plaiſir, en vous donnant quelques éclairciſſemens ſur une ou deux difficultez, que des perſonnes de vertu me propoſerent au ſujet de ces Miſſions, en mon dernier voyage de France. Vous allez veſtus de ſoye à la Chine, me diſoient ils, & vous ne marchez pas à pied par les Villes, mais vous allez en chaiſe. Les Apoſtres preſchoient-ils l'Evangile de cette maniere; & peut-on garder la pauvreté Religieuſe, en portant des habits de ſoye? Dans l'idée de ces perſonnes, dont

j'honore la vertu, aller prescher Jesus-Christ aux Chinois, & aller nuds pieds le bourdon à la main, c'étoit une mesme chose.

Je ne sçay pas s'ils prétendent en effet, qu'il est libre à la Chine d'aller avec cet habillement, & que les Chinois s'en convertiront plus facilement, c'est neanmoins la premiere chose dont il faudroit convenir. *Nemo enim nostrûm sibi vivit*, dit l'Apostre. Car ce n'est point pour luy-mesme, mais pour gagner des ames à Dieu, qu'un Missionnaire vit dans ces Pays Infidelles. Il doit regler ses vertus & toute sa conduite, par rapport à cette fin. Saint Jean-Baptiste portoit un gros cilice pour vestement, & accompagnoit sa predication d'un jeusne tres-rigoureux;

Rom. 14.

parce qu'avec ces austeritez, il touchoit & convertissoit les Juifs. La maniere de vivre de Notre-Seigneur pendant le temps de sa predication, fut toûjours plus conforme aux usages ordinaires des hommes. Saint Paul se faisoit tout à tous,
2. Cor. 6. 8. *per infamiam & bonam famam.* Il recevoit également l'honneur & la confusion, quand par ces moyens il pouvoit faire
Philipp. 4. plus de fruit. *Scio & humiliari, scio & abundare*, dit-il, *satiari & esurire, abundare & penuriam pati*. Sa vertu ne consistoit pas à vivre seulement dans le mépris & dans la disette : mais quand les peines interieures venoient, à sçavoir les souffrir patiemment ; & quand l'occasion se presentoit de procurer la gloire de Dieu par des voyes plus douces, à ne les refuser

pas non plus. C'eſt cette ſcience que les hommes Apoſtoliques, à l'exemple de ſaint Paul, doivent ſçavoir, & qu'ils ne peuvent ignorer ou negliger dans les Miſſions, ſans eſtre reſponſables du ſalut de pluſieurs ames.

Graces à Dieu nos Miſſionnaires de la Chine, ſont les freres de ceux qui vont nuds pieds en habit de penitens, & qui gardent un jeuſne ſi auſtere dans les Miſſions de Maduré, de ceux qui ſuivent dans les foreſts du Canada les Sauvages au milieu des neiges, ſupportant le froid & la faim. Quand nous étions en France eux & nous, & que nous preſſions les uns & les autres nos Superieurs de nous envoyer dans les Miſſions éloignées, on ne remarquoit pas plus de re-

gularité, de mépris du monde, de zele ni de ferveur en ceux qui se destinoient au Canada, qu'en ceux qui demandoient la Mission de la Chine. On ne peut donc pas dire raisonnablement que ce soit manque de mortification, que ceux-cy n'observent pas les mesmes austeritez exterieures dans leur Mission : de mesme que ce n'est point par relaschement que les Missionnaires de Canada mangent de la viande, pendant que ceux de Maduré n'en mangent jamais. Ce qui est bon & suffisant en un Pays pour y faire recevoir l'Evangile, ne vaut rien quelque fois, ou ne suffit pas en un autre.

Nos premiers Missionnaires, au commencement qu'ils vinrent à la Chine, avoient assez d'envie d'y porter, comme dans

les autres Miſſions, des habits pauvres, & qui marquaſſent leur détachement du monde. L'illuſtre Gregoire Lopez, Eveſque de Baſilée entre autres, m'a ſouvent dit que le Pere Matthieu Ricci, Fondateur de cette Miſſion, veſcut ainſi les premieres années, & qu'il demeura ſept ans avec les Bonzes, portant un habit peu different du leur, & vivant tres-pauvrement. Les Bonzes l'aimoient tous, à cauſe de ſa douceur & de ſa modeſtie; ils honoroient ſa vertu, il apprit d'eux la Langue & les caracteres Chinois: mais durant ce temps-là il ne convertit preſque perſonne. Les Sciences d'Europe étant nouvelles alors à la Chine, quelques Mandarins eurent avec le temps la curioſité de le voir: il leur

plut, parce qu'il avoit un air respectueux & insinuant; quelques-uns satisfaits de sa capacité le prirent en affection, & commencerent à luy parler plus souvent. Ayant appris de luy dans la conversation le grand motif de sa venuë, qui étoit de prescher à la Chine la Loy de Dieu, dont il leur expliqua les principales veritez, ils loüerent son dessein; mais ce furent eux, qui luy conseillerent de changer de maniere. *Dans l'état où vous estes*, luy disoient-ils, *peu de gens vous écouteront, on ne vous souffrira pas mesme long-temps à la Chine. Puisque vous estes sçavant, vivez comme nos Sçavans; alors vous pourrez parler à tout le monde. Les Mandarins accoûtumez à considerer les Gens de Lettres, vous considereront aussi;*

ils recevront vos visites: le Peuple vous voyant honoré d'eux vous respectera, & écoutera vos instructions avec joye. Le Pere qui avoit déja éprouvé que tout ce qu'ils disoient étoit vray (car il sentoit bien qu'il avançoit peu, & qu'il perdoit presque son temps) aprés avoir prié Dieu & consulté ses Superieurs, suivit le conseil des Mandarins. Voila, disoit Monseigneur de Basilée, la raison pourquoy les premiers Missionnaires de votre Compagnie changerent leur maniere d'agir, & se mirent à la Chine sur le pied des Gens de Lettres. Il les loüoit d'avoir pris ce parti; l'unique & le veritable qu'on peut prendre, ajoûtoit-il, si l'on veut pouvoir y prescher l'Evangile, & y établir la Religion.

Cinquante ans aprés, lors que nos Missionnaires avoient déja formé une Chretienté nombreuse, les Religieux de saint François & de saint Dominique, attirez par le desir de gagner des ames à Jesus-Christ, passerent des Philippines à la Chine: mais soit qu'ils ne sceussent pas le chemin que nous avions pris, ou qu'ils crussent mieux faire, en portant leur habit de Religion, ils allerent ainsi le Crucifix à la main prescher la Foy dans les rües. Ils eurent le merite de souffrir beaucoup, d'estre battus, emprisonnez, & renvoyez dans leurs Pays; mais ils n'eurent pas la consolation de faire le bien qu'ils avoient esperé. Ils l'éprouverent si souvent, & toûjours au préjudice de leur principal dessein, que d'un avis

commun & par des ordres reïterez de leurs Superieurs Geraux, ils se déterminerent enfin à s'habiller & à vivre comme nous.

Il n'y a que deux ans, que nous avons encore vu trois ou quatre Religieux de saint François arrivez d'Italie, qui vouloient revenir à ces premieres manieres, & porter leur habit pauvre & grossier dans la Mission comme ils font, avec tant d'édification, en Europe. Leurs Confreres furent les premiers à s'opposer à cette resolution. Monseigneur de Pekin, Religieux de leur Ordre, luy mesme les fit changer deux ans aprés, & les a mis sur le pied des autres Missionnaires.

L'état des Gens de Lettres est donc celuy que les Missionnaires doivent prendre, quand

ils viennent à la Chine; & l'on n'en ſçauroit diſconvenir, aprés tant d'experiences: car tous les Religieux qui l'ont pris aprés nous, ne ſe croyoient pas obligez de nous imiter: on peut meſme dire qu'ils étoient plus portez à s'oppoſer à nos manieres qu'à s'y conformer, principalement en ce point. Si les Chinois nous regardent veritablement comme des Gens de Lettres & des Docteurs d'Europe, qui ſont des noms honorables & qui conviennent à notre profeſſion, & que nous prenions cet état, il faut par neceſſité que nous en gardions toutes les bien-ſeances, que nous ayons des habits de ſoye, & que nous nous ſervions de chaiſes comme eux, lors que nous ſortons de la maiſon pour aller en viſite.

Quand nous n'aurions pas mesme cette raison particuliere, il faudroit en user ainsi, pour se conformer à la coûtume generale du Pays: car les gens du commun portent tous des habits de soye & vont en chaise, quand ils veulent visiter quelqu'un. Cela ne passe point pour grandeur ni pour vanité parmi eux, mais pour une marque qu'on honore les personnes qu'on va voir, & qu'on n'est pas dans la necessité, ni d'une condition méprisable. En Europe l'usage des soyes ne devroit estre que pour les grands & pour les riches: ce sont ordinairement des habits de prix; il ne faut pas s'étonner s'ils ne conviennent jamais à la pauvreté d'un Religieux: mais les gens du commun & les valets, mesme pour

la pluſpart, portent des habits de ſoye à la Chine. C'eſt ſur ces idées, & non ſur celles que nous avons en France, qu'il faut ſe regler ; & que les perſonnes de vertu dont j'ay parlé, doivent examiner nos Miſſionnaires, ſans croire facilement qu'aprés avoir commencé par l'eſprit, ils veüillent finir par la chair, ni qu'ils s'amoliſſent dans un Pays où ils ſont venus par le ſeul deſir de vivre dans une grande perfection, & de ſouffrir beaucoup en travaillant pour la gloire de Jeſus-Chriſt.

Je n'ay parlé que par rapport aux viſites : car dans la maiſon, où les Chinois s'habillent comme ils veulent, les Miſſionnaires vivent tres-pauvrement, & ne ſe ſervent que des étoffes les plus communes. Ils

vont à pied, lors qu'ils parcourent les Villages en faisant leurs Missions. Quelques-uns mesme marchent à pied dans les Villes en diverses occasions; ce qui peut avoir ses dangers pour la Religion: car outre les railleries & les paroles de mépris qu'ils s'attirent, & qui asseurément ne disposent pas les Chinois à les écouter, ils doivent se souvenir que les Missionnaires ne sont que tolerez à la Chine, & qu'il ne faut s'y montrer que rarement en public, de peur que les Mandarins choquez de les voir en si grand nombre, ou mesme de les voir souvent, ne se mettent dans l'esprit qu'ils sont trop hardis, & qu'il faut en avertir la Cour. Cette consideration oblige les Missionnaires à prendre de grandes pré-

cautions, & à garder beaucoup de meſures. J'avouërai, ſi l'on veut, que ce ne ſeroit pas tout-à-fait la meſme choſe, ſi quelqu'un avoit receu de Dieu le don de faire des miracles comme les Apoſtres, & comme ſaint François Xavier. Un Miſſionnaire reveſtu de ce pouvoir, iroit à pied le bourdon à la main, avec tel habit qu'il voudroit, par toutes les Villes de la Chine. Les Peuples attirez par le bruit de ces prodiges, accoureroient en foule pour le voir, & pour l'entendre ; ils le reſpecteroient, ils ſeroient dociles à ſes paroles, ils admireroient ſa pauvreté ; parce qu'ils croiroient qu'il ne tient qu'à luy d'eſtre riche. Mais quand il ſe trouveroit quelque homme de ce caractere, il ne faut pas croire
que

les autres Missionnaires, qui n'auroient pas le mesme pouvoir, & qui voudroient cependant garder une pareille conduite, trouvassent dans les Peuples le mesme respect & la mesme docilité à les écouter.

Le plus seur, MON REVEREND PERE, est donc de s'en tenir aux coûtumes introduites dans la Mission, avec tant de sagesse. On voit par experience, qu'elles ont déja fait beaucoup de fruit. Quand on aura établi solidement la Religion par ce moyen, la Religion à son tour pourra mettre les Missionnaires dans la liberté de les quitter, & de reprendre les manieres d'Europe autant qu'ils voudront. Si les habits de soye déplaisent, il n'en faut jamais porter à la maison, ni quand on est seul avec ses

domeſtiques ; & quand on va en Ville, que ceux dont on ſe ſert ſoient toûjours tres-modeſtes. On peut meſme ſous une étoffe de ſoye, porter la haire & le cilice, ſelon la pratique de pluſieurs ſaints Miſſionnaires. Enfin il n'eſt pas neceſſaire d'eſtre reveſtu d'un habit de penitence pour eſtre ſaint, & pour preſcher l'Evangile. Combien y a-t-il d'excellens Religieux de tous les Ordres, dans les Pays Heretiques, qui ſoûtiennent avec un zele admirable les intereſts de Jeſus-Chriſt, & qui portent indifferemment toutes ſortes d'habits. Il y a plus de cent ans que la Miſſion de la Chine eſt fondée ; il y eſt venu des Miſſionnaires de toutes les Nations de l'Europe, & de differens Inſtituts : aucun d'eux,

graces à Dieu, n'a renoncé la Foy jusques à present: aucun n'y a commis une action scandaleuse, qui ait deshonoré la Religion: c'est une grace particuliere que Dieu a faite à la Mission de la Chine: il faut donc ou que la vie qu'on y mene ne porte pas au relaschement, ou que les occasions de se perdre y soient rares, ou que Dieu y protege d'une maniere particuliere les Ouvriers Evangeliques. De quelque principe que cela vienne, c'est toûjours une justification de notre conduite, & un grand motif pour exciter les hommes Apostoliques à y venir travailler à la conversion des ames, sur les traces des premiers Fondateurs de la Mission.

Je ne parle point de la mortification de l'humeur, & des

inclinations naturelles, qui eſt la vraye mortification que les Saints ont tant recommandée, & qui dans cette Miſſion eſt ſi neceſſaire, que ſans elle on n'y fera rien de grand pour la gloire de Dieu, & l'on n'y pourra meſme perſeverer long-temps. Un European eſt naturellement vif, ardent, empreſſé, curieux. Quand on vient à la Chine, il faut abſolument changer ſur cela, & ſe reſoudre à eſtre toute ſa vie doux, complaiſant, patient, & ſérieux: il faut recevoir avec civilité tous ceux qui ſe preſentent, leur marquer qu'on les voit avec joye, & les écouter autant qu'ils le ſouhaitent avec une patience inalterable, leur propoſer ſes raiſons avec douceur, ſans élever ſa voix ni faire beaucoup de geſtes: car on

ſe ſcandaliſe étrangement à la Chine, quand on voit un Miſſionnaire d'une humeur rude & difficile. S'il eſt bruſque & emporté, c'eſt encore pis ; ſes propres domeſtiques ſont les premiers à le mépriſer, & à le décrier.

Il faut encore renoncer à toutes les ſatisfactions, & à tous les divertiſſemens de la vie. Un Miſſionnaire qui eſt ſeul dans les Provinces, ne ſort jamais de ſa maiſon que pour adminiſtrer les Sacremens aux malades, ou pour aller dans les Villages faire ſa Miſſion en certains temps. Les viſites ſont rares à la Chine, on ne peut s'entretenir qu'avec ceux qui ont déja embraſſé la Foy, & avec les Catechumenes, auſquels on parle ſeulement de la Loy de Dieu. Il faut demeurer ſeul le

reſte du temps, & s'occuper à prier ou à étudier. C'eſt pour cette raiſon que les gens qui aiment l'étude, s'accommodent mieux de cette Miſſion, que ceux qui n'y ont pas d'inclination.

Enfin un air ſérieux & grave, eſt celuy qu'un Miſſionnaire doit prendre, & retenir inviolablement juſques dans l'interieur de ſa maiſon, s'il veut que les Chinois l'eſtiment, & que ſes paroles faſſent impreſſion ſur leurs eſprits. C'eſt pour cela que le Pere Jules Aleni, un des plus grands hommes qui ait travaillé dans cette Miſſion, quand les Chretiens le venoient voir, quelque habitude qu'il euſt avec eux, prenoit toûjours un habit de viſite pour leur parler. Par cet exterieur composé, il leur inſpi-

roit d'abord du respect, & par sa douceur & son affabilité dans la conversation, il s'attiroit ensuite leur estime & leur confiance. Quand il leur distribuoit des peintures de devotion ou des medailles, il les conduisoit à la Sacristie; & là prenant son surplis, & les faisant mettre à genoux, il leur expliquoit avec quel respect, avec quelle veneration ils devoient recevoir & garder ces saintes Images. Pour moy j'admire infiniment dans cet illustre Missionnaire, non seulement le soin qu'il prenoit de les instruire; mais encore cette application continuelle à garder à l'exterieur tout ce qui pouvoit leur attirer le respect, l'attention & l'estime des Chinois, comptant pour rien la gesne particuliere que luy don-

noient de pareils aſſujettiſſemens.

On voit par là, MON REVEREND PERE, que nos intentions ſont droites & ſaintes à la Chine, & que nous n'y vivons pourtant pas ſans mortification. Avec cela il faut avoüer, que c'eſt de toutes les Miſſions celle où les Ouvriers Evangeliques vivent le plus honorablement. Les grands Seigneurs & le Peuple les eſtiment, & les conſiderent. Mais c'eſt une grace de Dieu que nous ne ſçaurions aſſez reconnoiſtre, & que nous rapportons au bien de la Religion autant qu'il nous eſt poſſible; car Dieu ſçait ſi nous avons quelque autre fin. C'eſt pour cette fin unique que nous étudions, que nous travaillons, que nous faiſons des courſes penibles,

penibles, que nous souffrons, & que nous exposons enfin nos vies à plusieurs dangers, sans cesser jamais qu'à la mort, d'employer ce que nous avons de force & de talens, pour avancer un si glorieux dessein. *Impendam & superimpendar ipse*, dit l'Apôtre Saint Paul ; 2. Cor. 12. 15.
Pour luy je sacrifierai tout, & je me sacrifierai moy-mesme.

J'aurai l'honneur de vous entretenir sur divers moyens de rendre cette Mission encore plus florissante, & d'aider les Missionnaires qui y travaillent. Personne ne demande rien pour soy ; mais si nous parlons pour l'œuvre de Dieu, nous sommes persuadez que ceux qui aiment Jesus-Christ, & qui s'interessent au salut des ames, comme vous faites, seront dis-

posez à nous entendre. Le Démon met tout en œuvre pour détruire cette Mission, & pour en empescher le progrés. Il voit que les ames se perdent ailleurs à centaines, & à la Chine à millions; que les Peuples n'ont dans aucun autre Pays tant de disposition à embrasser la Foy, & les Missionnaires tant d'avantages pour la faire recevoir. Cet ennemi de notre salut voudroit qu'un si grand Empire fust tout à luy, nous voulons que Jesus-Christ en soit le Maistre; nous combattons, & nous souffrons pout l'y faire connoistre, & pour l'y faire regner. Puisse le Ciel benir des intentions si justes, & continuer de répandre sur nous ses plus précieuses benedictions. En attendant l'honneur de vous voir, je me re-

commande à vos ſaintes Prieres, & je ſuis avec un tres profond reſpect,

MON TRES-REVEREND PERE,

Voſtre tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur, JEAN DE FONTANEY, Miſſionnaire de la Compagnie de JESUS.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le huitiéme Recüeil des Lettres édifiantes & curieuſes, écrites des Miſſions étrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de JESUS. En Sorbonne le 13. du mois d'Octobre 1707.

C. DE PRECELLE.

Permiſſion du R. P. Provincial.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ay reçû de nôtre Reverend Pere General, permets au Pere Charles Le Gobien, de faire imprimer le huitiéme Recüeil des *Lettres Edifiantes & curieuſes écrites des Miſſions étrangeres, par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*, qui a été lû & approuvé par trois Theologiens de nôtre Compagnie. En foy de quoy j'ay ſigné la preſente. Fait à Paris le 30 Novembre 1707.

C. DE LAISTRE.



TABLE.

De l'Imprimerie de la Veuve d'A. Lambin.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos Amez & Feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. LE PERE CHARLES LE GOBIEN, de la Compagnie de JESUS, Nous ayant fait expoſer qu'il deſiroit donner au Public un Livre intitulé, *Letres édifiantes & curieuſes écrites des Miſſions étrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*; s'il nous plaiſoit luy accorder nos Letres de Privilege ſur ce neceſſaires. Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit Pere Le Gobien, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere & autant de fois que bon luy ſemblera; & de le faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de ſix an-

nées conſécutives, *à compter du jour de la datte des Preſentes*. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre Obéïſſance; & à tous Imprimeurs Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, & contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit expoſant ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interefts. A la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; Que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & ce en bonPapier & beaux caracteres conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'expo-

ſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre treschér & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles VOUS MANDONS ET ENJOIGNONS de faire joüir l'Expoſant, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchemens. VOULONS que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée ; & qu'aux copies collationnées par un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foy y ſoit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier nôtre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'éxecution d'icelles, tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt nôtre

plaisir. DONNE' à Paris le vingt-septiéme jour d'Octobre l'an de grace mil sept cens cinq, & de nôtre Regne le soixante-troisiéme. Par le Roy en son Conseil,

LE COMTE.

Registré sur le Registre n°. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs, page 43. conformément aux Reglemens; & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris ce neuviéme jour de Novembre mil sept cens cinq.

Signé GUERIN, *Syndic.*

